

Le président

Paris, le 18 octobre 2024

Monsieur,

Lors de la séance plénière du 2 octobre 2024, la Commission nationale du débat public vous a désigné garant du processus de concertation préalable pour le projet de contournement sud-est d'Avranches porté par le conseil départemental de la Manche.

Je vous remercie d'avoir accepté cette mission d'intérêt général et je souhaite vous préciser les attentes de la CNDP pour celle-ci.

1 - Rappel du cadre légal et des objectifs de la concertation préalable

Cadre légal de la concertation préalable en application de l'article L. 121-17 du code de l'environnement

En application de l'article L.121-17 du code de l'environnement, « *la personne publique responsable du plan ou programme ou le maître d'ouvrage du projet peut prendre l'initiative d'organiser une concertation préalable, soit selon des modalités qu'ils fixent librement, soit en choisissant de recourir à celles définies à l'article L.121-16-1. Dans les deux cas, la concertation préalable respecte les conditions fixées à l'article L.121-16.* ».

Objectifs de la concertation préalable :

Le champ de la concertation est particulièrement large. L'article L.121-15-1 du code de l'environnement précise que la concertation préalable permet de débattre :

- de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet ou des objectifs et principales orientations du plan ou programme ;
- des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- des solutions alternatives, y compris pour un projet, de l'absence de mise en œuvre ;
- des modalités d'information et de participation du public après concertation préalable.

Cette lettre de mission vise à vous aider dans l'exercice de vos fonctions, notamment en partageant avec vos interlocuteurs et interlocutrices ces exigences légales.

2 - Enjeux généraux de la concertation préalable

Dans le cadre de l'article L.121-17 du code de l'environnement, la définition des modalités de concertation revient au seul maître d'ouvrage (MO). La CNDP ne peut légalement imposer des modalités, néanmoins les préconisations du garant et leur prise en compte par le MO doivent être rendues publiques.

De la même manière, votre rôle n'est pas réduit à celui d'observateur du dispositif de concertation. **Vous êtes le prescripteur des modalités de la concertation (information et participation du public)** : charge au MO de suivre vos prescriptions ou non. Vous n'êtes pas responsable de ses choix mais de la qualité de vos prescriptions et de la transparence sur leur prise en compte.

Votre rôle et mission de garant : défendre un droit individuel

Votre analyse précise du contexte, de la nature des enjeux et des publics spécifiques vous sera d'une grande aide. **Il est important que vous puissiez aller à la rencontre de tous les acteurs concernés afin d'identifier avec précision les thématiques et les enjeux qu'il est souhaitable de soumettre à la concertation.** La précision de vos préconisations dépend de la qualité et du temps consacré à cette étude de contexte.

À compter de votre nomination et jusqu'au démarrage du processus de concertation, il vous appartient d'accompagner et de guider le MO dans l'élaboration du dossier de concertation afin qu'il respecte le droit à l'information du public, c'est-à-dire les principes d'accessibilité, de transparence, de clarté et de complétude des informations mises à disposition du public.

L'article L.121-16 du code de l'environnement dispose que le public doit être informé des modalités et de la durée de la concertation par voie dématérialisée et par voie d'affichage sur le ou les lieux concerné(s) par la concertation au minimum 15 jours avant le début de cette dernière. Il vous appartient de veiller au respect de ce délai nécessaire pour que le public puisse se préparer à la concertation, à la pertinence du choix des lieux et espaces de publication afin que le public le plus large et diversifié soit informé de la démarche de concertation. **Ces dispositions légales sont un socle minimal à respecter.**

S'agissant spécifiquement du projet dont vous garantisiez la concertation,

j'attire votre attention spécifiquement sur :

- l'antériorité de plus de 30 ans du projet et des études qui se sont succédées sur ce même périmètre, projet abandonné par l'État en 2015 et repris aujourd'hui par le conseil départemental, qui le présente comme très attendu localement ;
- la concertation citoyenne réalisée fin 2022 et début 2023 à l'initiative du conseil départemental de la Manche sur ce projet, qui devra être distinguée de la démarche de concertation préalable avec garant de la CNDP mais dont le retour d'expérience pourra être utile ;
- les modalités envisagées par le maître d'ouvrage qui sont à ce stade très sommaires. C'est pourquoi vous devez faire des préconisations très précises au MO quant à la mobilisation des publics les plus éloignés et potentiellement concernés pour qu'ils soient informés et travailler avec le MO pour qu'il mette tout en œuvre pour leur faciliter l'accès aux espaces de débat et pour recueillir le point de vue du public ;
- le calendrier de la concertation tel que prévu par le MO qui est particulièrement serré puisqu'il envisageait la concertation dès l'automne 2024. C'est pourquoi je vous invite à identifier dès vos premiers contacts les marges d'assouplissement possibles.

3- Conclusions de la concertation préalable

Il s'agit enfin d'élaborer votre bilan, dans le mois suivant la fin de la concertation préalable. Ce bilan, dont un canevas concernant la structure vous est transmis par la CNDP, comporte une synthèse des observations et propositions présentées par le public. Il doit également présenter le choix de méthodes participatives retenu par le MO, ses différences avec vos recommandations et sa qualité. Le cas échéant, il mentionne les évolutions du projet qui résultent de la concertation. **Il met l'accent sur la manière dont le MO a pris en compte - ou non - vos prescriptions.** Ce bilan, après avoir fait l'objet d'un échange avec l'équipe de la CNDP, est transmis au MO qui le publie sans délai sur son site ou, s'il n'en dispose pas, sur celui des préfectures concernées par son projet, plan ou programme (art. R.121-23 du CE). Ce bilan est joint au dossier d'enquête publique.

La concertation préalable s'achève avec la transmission à la CNDP de la réponse faite par le MO aux demandes de précisions et aux recommandations contenues dans votre bilan, dans les deux mois suivant la publication de ce dernier (art. R.121-24 CE). Cette réponse écrite à la forme libre doit être transmise à la CNDP, aux services de l'État et publiée sur le site internet du MO. Je vous demande d'informer le MO du fait que, dans le cadre de l'article L.121-16-2 du code de l'environnement, il a la possibilité de faire appel à la CNDP pour garantir une participation continue du public entre sa réponse à votre bilan et l'ouverture de l'enquête publique. Cette nouvelle phase de participation se fondera pour partie sur vos recommandations et sur les engagements du MO.

La CNDP vous confie donc une mission de prescription à l'égard du MO et des parties prenantes afin de veiller aux principes fondamentaux de la participation. Cette **procédure a pour objectif de veiller au respect des droits conférés au public par l'article L120-1 du code de l'environnement en application de la Constitution. La garantie de ces droits est placée sous votre responsabilité, au nom de la CNDP.**

Vous remerciant encore pour votre engagement au service de l'intérêt général, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président



Signature numérique de
Marc PAPINUTTI
marc.papinutti
Date : 2024.10.18
18:16:36 +02'00'

Marc PAPINUTTI

Monsieur Bruno BOUSSION
Garant de la concertation préalable
Contournement routier d'Avranches

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

Dates	Lieu de résidence	Votre contribution
03/03/2025	Saint Loup	Bonjour, Arrêtons de tout bitumer! En plus de la nuisance sonore, la nuisance visuelle. Cette belle vallée sera massacrée. La faune n'a déjà plus beaucoup d'espace. Laissons la nature en paix! Tout ça pour gagner du temps que l'on ne sait pas gérer. Pour moi, c'est NON à ce projet. L'arrêt des travaux de l'autoroute reliant Toulouse à Castres devrait en faire réfléchir certains.
03/03/2025	Autre commune du sud Manche	,
03/03/2025	Le Mesnil-Ozenne	Attend avec impatience que le projet aboutisse.
04/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Il serait judicieux d'avoir accès à l'A84 plus proche de la région du Mortainais. Nous sommes isolés et obligés de traverser Vire et ses alentours plus de 40 kms pour rouler sur l'A84.
04/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Usager de plusieurs voiries
04/03/2025	Saint Loup	Projet sans aucun intérêt, qui a comme excuse le Désenclavement de l'ouest du Mortainais, mais qui ne modifiera pas les habitudes d'accès à ce territoire. Franchement, depuis l'A84, est-ce que les automobilistes gagneront énormément de temps à passer par cette route à 14 Millions et est-ce que les habitants se diront "pourquoi pas travailler dans le Mortainais ?". Pourquoi ne pas améliorer la route Ducey- Saint Hilaire à la place ? Pourquoi ne pas faire une 2x2 voies entre Juvigny et Avranches si c'est votre but de désenclaver le Mortainais ! Dépenser les 14 millions dans des intérêts communs, comme la création de salle de spectacle, de stade de foot, des lieux de rencontre pour les jeunes, des activités pour tout le monde, sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglo Mont Saint Michel Normandie !
04/03/2025		Bonjour, quelques questions : - comment se fait-il, que dans le cadre de la concertation, aucune réunion publique ne soit organisée sur la commune de Saint-Loup alors que le projet de tracé l'impacte plus que tout autre commune concernée, et ce négativement ? Monsieur le garant du bon déroulement de la concertation n'y voit rien à redire ? - quel est le coût total des travaux, préconisations comprises dans l'étude d'impact environnemental au regard des 2 minutes de trajet gagnées ? - quel bilan est fait du contournement nord d'Avranches au regard de son coût ? Je l'emprunte très régulièrement pour aller travailler, je suis souvent seule, même aux "heures de pointe". Il me semble que cette concertation, au regard des documents techniques présentés soit dès le départ sacrément orientée vers une réalisation aveugle du projet. - que pouvez-vous dire de l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2023 émanant de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie au regard de votre étude des milieux naturels en date du mois d'octobre 2022 ?
04/03/2025	Saint-Loup	
04/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je suis contre pour les raisons suivantes: cela ne va pas désengorger St Martin des choses car ce sont des locaux et des habitués qui pratiquent cette route. En second, c'est une aberration environnementale en cette période où nous désirons réduire le t
04/03/2025	Avranches	je suis contre ce projet
04/03/2025	Saint Loup	Bonjour, nous sommes fortement opposés à ce projet de contournement. Notre maison se situe au ras de cette future route. Le département ne prend même pas la peine de venir rencontrer les usagers les plus exposés à ce projet afin d'en présenter au moins le trajet précis, l'emprise. Sur le dossier de concertation, il est noté que nous allons passer dans une zone fortement impactée par le bruit mais le département se couvre déjà en précisant que le maître d'ouvrage ne sera pas tenu de mettre en place des dispositifs anti-bruit puisque soit disant les 50DbA ne seront pas dépassées. Vous, vous permettez de prendre en photo notre habitation par drone et de la mettre en P37 du dossier de concertation. Nous avons choisi de vivre dans un environnement calme. Avec votre projet, vous détruisez non seulement l'environnement, le paysage bocager, la faune et la flore mais aussi la vie des habitants proches. Ce coin de campagne encore préservé de toute bétonisation, deviendra un enfer si ce projet est concrétisé. Un projet de plus de 14 millions d'euros pour un tracé d'à peine 5 km. Un projet qui réduira uniquement les temps de trajet de 1 à 2 minutes. C'est une aberration. Cordialement.
04/03/2025	Avranches	Ce contournement qui est prévu n'a pas été vu avec les gens qui habitent sur place. Cela va détruire la nature et le calme de cet endroit. Avez-vous pensé aux personnes qui vont subir ce contournement? vs êtes-vous rapprochés d'eux ? Je ne suis pas pour ce contournement au détriment de la vie de ces riverains.
04/03/2025		Bonjour, Je suis contre le projet, car cela représente trop de nuisances pour la nature, ainsi qu'un coût des travaux important pour dévier un faible tronçon.
	Avranches	Cordialement
04/03/2025	Avranches	Je suis contre cette route qui va à l'encontre des préconisations écologiques et environnementales. Pourquoi encore artificialiser les sols?
04/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Je suis contre ce projet de contournement. Les nuisances sonores et visuelles vont être conséquentes. Écologiquement parlant, cela va être une catastrophe.
04/03/2025	Avranches	Je trouve ce projet extrêmement nuisible pour la qualité de vie à proximité d'Avranches. La zone visée est encore bocagère et représente un lieu de promenade et de tranquillité pour les habitants du secteur mais aussi pour les Avranchinais qui cherchent
04/03/2025	Avranches	Contre le contournement prévu
04/03/2025	Hors département	Abusé de ce coût astronomique et le dérangement de ceux qui recherchent le calme à la campagne
04/03/2025	Autre commune de la Manche	Ce sont des projets d'une autre époque. ne détruisons pas plus notre terre et comptons sur le développement et l'organisation d'autres formes de transport. Au nom du développement économique on peut continuer sur l'élan des années 70 ... on arrête tout et on fait avec ce que l'on a même si certains ont plus de facilités que d'autres. On n'est pas à une inégalité près !
04/03/2025	Hors département	Je suis contre, nous parlons sans cesse d'écologie et vous voulez faire l'inverse. De l'argent dépensé alors qu'il y aurait bien mieux à faire. Nous ne sommes pas dans une région avec un flux maximum de voitures, on parle de désenclaver le mortainais, on va où ?? c'est pas Paris non plus.
04/03/2025		Complètement CONTRE !!! Une véritable aberration 14 millions minimum pour une route de 4.5 km pr soit disant désenclaver le mortainais. Conséquences des nuisances sonores, visuelles, le gâchis du paysage bocager, La faune et la flore détruite et surtout les désagréments pour les habitants proches de ce projet qui ne profiteront plus pleinement de la tranquillité de la campagne.
	Hors département	

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

04/03/2025	Saint-Hilaire-du-Harcouet	Projet inutile ! Il y a ce qu'il faut pour circuler. Des travaux qui vont engendrer encore des millions d'euros alors que cet argent pourrait servir dans de nombreuses autres choses plus utiles. De plus, ce projet va nuire à certains riverains qui se sont installés en campagne pour être au calme. La route se rapprochant d'eux, ils vont avoir des nuisances sonores et visuelles ! De plus la nature va encore subir ! Arbres, herbes, fleurs, animaux... Abandon !!!!
04/03/2025	Le Grand-Célland	Ce projet est important pour les entreprises et les habitants du territoire afin de faciliter l'accès à l'A84 et sécuriser les communes traversées jusqu'à présent.
04/03/2025	Saint-Hilaire-du-Harcouet	Bonjour, Je ne suis pas écolo, ni pour aucun parti politique, mais il s'agit d'un projet complètement idiot. À l'heure où l'état et les français doivent se serrer la ceinture, vous sortez un projet à plusieurs millions d'euros. Mettez plutôt l'accent e
04/03/2025	Hors département	Ce projet va coûter les yeux de la tête alors que plusieurs autres domaines a besoin de cet argent pour se développer! La santé, notre sécurité, l'éducation.. Ces travaux vont provoquer plus de dégâts que de bénéfices aux habitants.
04/03/2025	Autre commune de la Manche	À l'heure où l'on parle d'écologie c'est une honte de détruire autant (nature, écosystème , qualité de vie ...) pour un gain si minime
04/03/2025	Autre commune de la Manche	On marche sur la tête... à l'heure de l'écologie, ce projet semble aberrant.. pour si peu de raison finalement... et que dire des pauvres personnes qui habitent sur cet axe et vont voir leur vie au calme devenir un enfer...
04/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Ce projet ne sert à rien.il n'améliore pas la circulation autour d'avranches.commencez donc par la 2x2 voies vers granville qui serait bien plus utile. Encore du gaspillage d'argent publique pour une cause non primordiale.y a t il vraiment tant de circulation vers mortain.
05/03/2025	Le Grand-Célland	Actuellement, deux solutions permettent de contourner Avranches par l'est : -Via la D103, un itinéraire relativement satisfaisant mais présentant plusieurs inconvénients : un profil accidentogène, une largeur insuffisante et un trafic important aux he
05/03/2025	Autre commune de la Manche	Défavorable, les dommages environnementaux seront trop importants, alors qu'il est devenu urgent et nécessaire de trouver des solutions au tout voiture (décaler les horaires lors des pics, covoiturage, transport en commun, mobilités douces, ...) au regar
05/03/2025	Saint-Hilaire-du-Harcouet	Je suis pour afin de faciliter l'accès.
05/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Bonjour, je ne vois pas l'intérêt de ce projet, surtout en ce moment où l'Etat, et les collectivités sont à la peine financièrement de se lancer dans un projet de plus de 14 000 000€ pour un gain de temps de trajet de 1 à 2mn. Le précédent projet avait été abandonné et c'était une bonne chose, malgré le coût engendré. Et maintenant on relance un nouveau projet, sachant que toutes les études devront être refaites..... Je préfère que l'on mette cet argent dans l'éducation et le service hospitalier, qui lui manque cruellement de moyens, que dans du bitume! J'espère que l'avis des citoyens sera pris en compte, même si je me doute que cette concertation n'a pour unique but de préserver un semblant de consultation. Cordialement
05/03/2025	Avranches	Je suis totalement opposé à ce projet d'un autre âge et qui ne servira qu'à asphyxier les habitants de taxes et d'impôts.
05/03/2025	Saint-Ovin	je suis contre ce projet inutile, dépensez les 14 millions ailleurs !
05/03/2025	Avranches	projet sans intérêt pour la collectivité
05/03/2025	Saint-Ovin	Nous sommes pour le contournement. Ce sera plus facile pour les personnes habitant à l'est d'Avranches de rejoindre l'A84.
05/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Je suis absolument contre.
05/03/2025	Le Grand-Célland	Un axe très utile pour éviter les bourgs de St Martin des Champs et de St Quentin sur le Homme en venant de la RD 5 et rejoindre l'A84 vers Rennes ou la RN 175 et RN 176 vers la Bretagne. Permettre aux touristes de découvrir le Mortainais depuis l'autoro
05/03/2025	Hors département	Ancien habitant de Montgothier proche de la RD5 mais venant régulièrement revoir ma famille dans ce secteur d'Avranches,c'est avec intérêt que la réalisation de ce tronçon routier soit relancé pour éviter de passer soit dans le bourg de St Martin des Champs ou celui de St Quentin sur le Homme pour rejoindre soit l'autoroute A 84 vers Rennes/Nantes ou la Bretagne avec la RN 175 et RN 176 ou simplement aller au Mont Saint Michel. Permettre aux entreprises de ce secteur Est d'Avranches d'avoir un accès direct à l'autoroute A84. Ouvrir un axe touristique vers le Mortainais depuis l'A84 et faire découvrir notre département de la Manche hors côtier mais son bocage normand et son histoire. Prévoir un axe avec un crêneau de dépassement dans la côte secteur route de les Orgeries et une bande multifonction comme sur la RD 976. Espérons que les ultras anti routier ne viendront pas perturber ce projet utile pour la population locale ,les secours routiers,le tourisme et les entreprises locales.
05/03/2025	Hors département	Projet inutile... Des millions de dépenses pour gâcher le paysage normand. Je pense que cette argent pourrait être plus utile pour servir à des causes plus justes.
05/03/2025	Autre commune de la Manche	Je trouve ce projet totalement aberrant ! Énormes nuisances sonores, visuelles, pollution. Un projet à plus de 14 millions d'euros pr seulement 4km500 qui va détruire un paysage bocager, la faune et la flore. Le Mortainais a déjà des routes tout à fait praticables par Brecey, saint hilaire. Sans oublié la qualité de vie des habitants proches de ce projet de route qui va en pâtir énormément. Et pour faire gagner deux minutes au automobilistes sur leurs trajets ??? Est ce que l'argent tombe du ciel ???

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

05/03/2025	Saint Martin de Landelles	Favorable ! Accès plus facile et plus rapide a l'autoroute et au zones d activités évitant ainsi le passage dans les différentes communes des alentours d'Avranches allongeant les temps de trajet + moins de dos d'âne et nid de poule présent en masse lors
06/03/2025	Avranches	Tout cela et bien trop cher 14 millions minimum dans la conjoncture actuelle et celle des années avenir tout sa et bien ridicule pour soulager st martin de 650 voiture/jour, deplus sa va transformer la d5 avranches/mortain en une petite autoroute. et ne parlons pas de l'impact écologique de c'est travaux sur nos terres agricoles. Stop à tout ça, stop à toujours vouloir en faire trop.
06/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	La nuisance sonore induite sera t-elle compensé ? Il serait dommage de faire subir aux habitants le même calvaire que les habitants de la route Avranches - Granville.
06/03/2025		Je ne suis pas forcément concernée de près, même si je l'ai été à un moment car j'habitais au bord de la D247 pendant 2 ans. Le problèmes des nuisances dues au trafic étaient là bien avant toutes les constructions actuelles.
	Saint-Senier-sous-Avranches	Les personnes ayant fa
06/03/2025	Saint-Ovin	Je suis absolument contre ce projet. Conçu exclusivement pour réduire le trafic qui gêne les habitants de St Quentin sur le Homme (merci Madame NOUVEL), elle va générer une augmentation du volume de voitures sur la D5, volume déjà insupportable pour l
06/03/2025	Autre commune du sud Manche	Je suis opposé au projet. la création de nouvelle route artificialise des soles, créer plus de trafic automobile et donc augmente la pollution. Il faut plutôt utiliser l'argent pour développer les transports en commun, le covoiturage, la mobilité douce.
07/03/2025		Bonjour. Je suis favorable au projet, facilitant l' accès à la A84 vers Rennes en évitant la D103 St Quentin sur le Homme qui est complètement délaissée. Il sera aussi fortement utile de revoir la liaison vers A84 Caen à suivre. Créer un accès A94 pour
07/03/2025	Saint-Ovin	Projet inutile
07/03/2025		14 millions d'euro pour une route qui ne sera pas ou très peu empruntée. Ca fera comme le contournement de marcey et les grèves. Inutile. Et de l'argent pour rien. Les 14 millions d'euro peuvent servir par exemple à rénover le boulevard foch..., nettoyer la ville, mettre des caméras de vidéos surveillance au 4 coins de la ville, construire une nouvelle caserne de gendarmerie... Ces 14 millions peuvent servir à plein d'autres choses que de construire une route qui ne sera quasiment pas utilisée.
	Saint-Ovin	
07/03/2025		Bonjour, en complément du projet de contournement présenté, est-il prévu: - la mise en place d'un itinéraire conseillé pour les PL +3.5T de suivre ce contournement, évitant ainsi la traversée du bourg de Saint-Quentin sur le Homme? - L'implantation de dispositifs anti-bruit pour diminuer la pollution sonore générée par ce trafic et non loin de certains bourgs ou lieux-dits. Rappelons que l'objectif est d'inviter les usagers "lourds" à utiliser cette nouvelle voie à une vitesse de 80km/h. Les vents d'Ouest porteurs pourraient occasionner des nuisances sonores pour les habitants à proximité - Une occultation visuelle de ce tronçon ?
	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Merci
08/03/2025		Je ne trouve pas que ces travaux soient nécessaires pour construire ENCORE une route,des riverains affectés par les nuisances sonores, de pollution,et surtout des terres agricoles sacrifiées, déjà que les agriculteurs ont du mal à s'en sortir... Il existe déjà assez de routes pour contourner Avranches,sans avoir à bétonner davantage !
	Saint Loup	
08/03/2025		Bonjour Je ne vois pas l'intérêt de ce contournement est d'Avranches. Les poids-lourds suivent déjà plutôt la route de St Hilaire pour se rendre à Mortain ou celle de Brécey par le nord. Je ne me souviens pas avoir rencontré des files de camions passant par Saint-Martin. De plus, qu'il est agréable de pouvoir encore observer au joli coin de campagne près de Glattigny plutôt que les incessants amoncellements de lotissements qui ne cessent de grignoter la campagne avranchinaise! Et maintenant une nouvelle cicatrice routière dans le paysage ! Merci d'employer notre argent pour des dépenses plus utiles pour la Manche.
	Saint-Senier-sous-Avranches	Jean-Marie Habitant près d'Avranches
08/03/2025		Contre le contournement d avranches Encore des naissance pour certain qui sont en ce moment tranquille à la campagne. Le pire prendre du terrain au agriculteur notre belle région
	Avranches	

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

08/03/2025		Bonjour, Que faites vous des autres communes? Parceque je suis situé sur la rd47 au niveau des grands virage zones extrêmement dangereuse, le fait de faciliter l'accès a ces routes vas augmenter le nombre de passages et donc le nombre d'accidents. Je trouve que se n'est pas suffisant comme déviation ou pas assez bien pensé. Autre remarque que faite vous de la mobilité douce ? Piste cyclable, pédestre,...etc
08/03/2025	Saint-Ovin	Bonjour, Quelle est l'utilité réelle de ces travaux. Quel est le retour d'expérience du contournement de Marcey-les-grèves (nbe d'usagers, balance bénéfices-inconvénients d'un point de vue environnemental). Pour ce montant d'investissement, ne serait-il pas plus pertinent de soutenir d'autres mobilités. En quoi ces travaux viendront-ils réellement « désenclaver » le mortainais/le territoire. Quels sont les gains attendus en termes économiques (nbe d'entreprises concernées, emplois créés ?) Pourquoi ne pas utiliser les terrains acquis pour d'autres projets plus vertueux d'un point de vue social, environnemental et économique plutôt que de créer une nouvelle route alors que la capacité d'autofinancement du conseil départemental s'avère dégradée au 31/12/2024 et qu'il faudra entretenir et renouveler la voirie. Bref, quel est l'intérêt d'envisager ces travaux (hormis l'opportunité foncière) à l'horizon 2028 et pourquoi ne pas investir l'argent du conseil départemental autrement.
09/03/2025	Avranches	
09/03/2025	La Chapelle-Urée	Bonjour je suis favorable à ce projet car en tant que chauffeur routier il n'y a pour moi aucun accès digne de ce nom pour récupérer l'A84 sur la région d'Avranches en venant de la route de Mortain.
09/03/2025	Romagny-Fontenay	Très favorable
09/03/2025		Bonjour, je vois davantage une commodité qu'une nécessité absolue dans ce contournement qui ne fera que défigurer le paysage une fois de plus. En revanche, la 4 voies Avranches/Granville est bien davantage une nécessité pour sécuriser et fluidifier le trafic routier, et ôter les nuisances induites par la circulation aux habitants demeurant le long du trajet. A certaines heures, c'est une vraie galère pour se rendre à des rendez-vous sur Granville. Les professionnels de toutes catégories perdent du temps dans les bouchons. Les patients transportés dans les véhicules sanitaires risquent des pertes de chance pour les mêmes raisons. Cela fait 50 ans qu'on entend parler de la 4 voies Avranches/Granville, de l'aménagement de cette route dangereuse et le contournement sud-est d'Avranches a déjà été envisagé. Des études, encore des études, des avancées, des reculs et l'argent des contribuables part en fumée. L'argent des contribuables ne coûte pas cher à ceux qui le dépensent! Les décideurs pourront-ils, enfin, cesser cette gabegie et agir avec l'argent de nos impôts comme ils le feraient avec leur propre argent c'est à dire, notamment, prioriser l'urgent?
09/03/2025	Ducey-les-Chéris	
09/03/2025		Bonjour, Habitant sur la commune de Saint Ovin Rue de la Miandiere (dép 103), nous sommes très impactés par la circulation des particuliers et professionnels (voitures + poids lourds). La route est inadaptée à ce type de circulation, ce qui en réduit sa sécurité. Les vitesses sont souvent élevées! NOus riverains, nous évitons les sorties à pied ou vélo car très dangereux... Nous sommes donc très enthousiaste, face au projet du contournement, qui nous permettrait de retrouver une sérénité et une sécurité. Cela permettrait de limiter également l'usure de la route qui est déjà bien avancée.
09/03/2025	Saint-Ovin	mettre a disposition des entreprise ou route pour travailler rendre la route de st Quentin ou st Martin aux pietons et aux cyclistes
10/03/2025	Juvigny-les-Vallées	meilleur delai pour nos livraisons ,pour nos urgences en agriculture
10/03/2025	Juvigny-les-Vallées	danger sur les routes actuelles croisement et virages dangereux

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

10/03/2025		Bonjour, L'objectif principal affiché de cette nouvelle route est de désenclaver l'ouest du Mortanais, or en lisant le dossier technique on se rend compte qu'elle n'apporterait qu'un gain d'une seule petite minute par rapport à la route passant par Saint Quentin. Parler de "désenclavement" pour une minute gagnée me paraît très exagéré. En plus de ça le dossier technique ne considère pas le trajet passant par Ducey. Or il suffit de faire un petit tour sur Google Maps pour se rendre compte que pour rejoindre l'A84 le plus rapide est de passer par Ducey et que ça restera plus court qu'avec la nouvelle route. Elle n'apporterait donc aucun "désenclavement" de la zone. Concernant le deuxième objectif principal qui est la liaison inter quartier entre Saint Senier et la ZA de la baie. Dans l'étude il est mit que le contournement ferait peut être gagner 2 min entre la RD5 et le sud de la RD103. Sauf que les automobilistes ne vont pas jusqu'à la RD103 pour aller à la ZA de la Baie, il vont majoritairement viser la zone autour du rond point de Jardiland. Or la nouvelle route n'apportera aucun gain de temps. Donc les gens vont majoritairement continuer à passer par le bourg de Saint Martin. Il n'y aura que très peu d'amélioration pour les riverains du bourg tout en dégradant bien plus fortement le confort des habitants de Saint Loup. En plus du peu d'intérêt de cette route pour les automobiliste, elle va dégrader les beaux paysages de bocages de cette zone, elle aura des impacts environnementaux très fort et pour couronner le tout elle supprimera des dizaines d'hectare de terres à nos agriculteurs qui n'ont pas besoin de ça en ce moment. Enfin la manche se targue de posséder le plus long réseau routier de France alors que ce n'est que le 49eme département en terme de superficie... Je pense donc qu'il est temps d'arrêter de dépenser de l'argent à faire des routes qui sont bien assez nombreuses comme ça et de le focaliser à la sécurisation et l'entretien.
	Juvigny-les-Vallées	Cordialement
10/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je souhaite le contournement Sud-Est d'Avranches pour de multiples raisons : rapidité, économique.
10/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Il faut faire le contournement Sud-Est d'Avranches pour des raisons de logistiques et matériels et écologique.
10/03/2025	Mortain-Bocage	accès plus facile a A84 + de securite pour les pietons et les cycliste moins de trafic daans ST MARTIN desCHAMPSmoins de polutions dans les bourgs et les zones residanciel
10/03/2025	Juvigny-les-Vallées	accès plus faciles moins pol lution dans les bourgs moins de risques pour les cyclistes et pietons plus rapides pour les secours
10/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Je voudrais le contournement, comme je l'empreinte souvent .les routes ne sont plus adaptées pour notre région. J'espère que ça va aboutir,je vois que juvigny les Vallées et Mortain et Sourdeval nous sommes délaissé.
10/03/2025	Juvigny-les-Vallées	securite des pi etons des cyclites accès plus facile pour les pompiers
10/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Pour moi, je ne vois pas l'intérêt de créer cette route et gaspiller l'argent public. Surtout que cette dernière ne contourne pas et ne rejoint pas la commune de Pont sous Avranches. Alors que c'est plutôt de se côté là qu'il faudrait regarder. La route qui passe par la carrière est vraiment dangereuse et beaucoup de poids lourds l'empreinte. Pour moi, il y a déjà des infrastructures routières pour désenclaver l'ouest du mortanais. Les poids lourds, on la possibilité de rejoindre l'autoroute en rejoignant l'axe St Hilaire du Harcouët/Ducey/A84. De plus, combien de personnes l'empreinteront ? Détruire des terres agricoles, ... En ce qui me concerne, je préférerais largement que l'argent serve à améliorer la route qui va à Pont et aussi l'axe Avranches Granville.
10/03/2025	Saint Loup	Bonjour, Pour moi serais un plus si ce contournement se concrétise, étant habitant de la godefroy ça me serais plus pratique d'accéder à A84 et à la zone de cromel sans passer par saint martin des champs qui n'est pas du tout adapter. Cordialement Leroux sebastien
10/03/2025	Autre commune du sud Manche	Avis favorable pour la création du contournement sud-est d'Avranches.
10/03/2025	Avranches	Bonjour, La nécessité de faire le contournement, Facilité l'accès à l'A 84 Désengorgement de la commune de ST Martin des Champs Sécurité pour les usagés Pour le transport, et les entreprises

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

11/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Bonjour, Je suis très défavorable à ce projet pour les raisons suivantes : Cout financiers et environnemental bien que trop élevé par rapport aux bénéfices (accidentologie qui est faible, pas de croissance de population et faible gain de temps). Pour ce qui est du transit dans le bourg de St Martin, il suffit de l'interdire au poids lourds (et de verbaliser le nom respect) et de placer la future gendarmerie près de l'A84 ou du contournement actuel d'Avranches. Le budget économisé pourrait être alloué à un projet environnemental local.
11/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je comprends que les habitants de St Martin soient gênés par le passage de camions mais habitant en bordure de la D5 je constate qu'il est déjà compliqué de sortir de chez moi à cause de la circulation de tous types de véhicules et de leur vitesse à la sortie du virage près de mon domicile. Je crains fort que la déviation n'amène encore plus de circulation, de nuisances sonores et de dangers si elle se concrétise. Avez-vous pensé aux riverains de la route départementale 5 à proximité de Saint Senier ? N'est ce pas injuste de soulager les habitants d'une commune pour reporter les nuisances sur les habitants d'autres communes notamment celles de St Senier sous Avranches et de St Ovin? En conclusion, je suis opposé à ce projet.
11/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Je suis CONTRE ce projet de CSEA
11/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Je suis pour le contournement d'avranches afin de desservir au mieux toutes les entreprises des milieux ruraux (usines, industrie, agriculture) nous devons garder nos entreprises pour faire vivre nos petites communes
11/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Bonjour Comment pensez-vous procéder pour limiter l'impact économique sur les exploitations agricoles concernées. Comment allez-vous procéder pour retrouver le foncier perdu par les exploitants?
11/03/2025	Saint-Martin-des-champs	J'emprunte régulièrement l'A84 et le contournement sera un plus et cela m'évitera de passer dans le bourg de SAINT QUENTIN SUR LE HOMME.
11/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Bonjour, un projet qui sera très peu emprunté. Les conducteurs iront au plus court, c'est à dire par la rue de la baie. Je trouve ce projet inutile !!! Si vous voulez être efficace, il faut revenir au projet initial de la construction de la deux fois deux voies. Cordialement
12/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Aucun intérêt à part enlever encore des terres agricoles
13/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Je suis opposée à ce projet qui va encore supprimer des terres et apporter des nuisances sonores et visuelles. Encore des arbres abattus, encore des haies rasées... Mais bientôt il ne sera plus possible de bétonner à tout va, les commanditaires du projet sont donc pressés. Pour autant, je vois que ces terres appartiennent à l'Etat et sont gérées par la SAFER. Les expropriations ont donc déjà eu lieu. Mon opposition à ce projet est donc de pure forme et mon avis destiné à finir en classement vertical, comme c'est le cas dans toute démarche démagogique. Les dés sont jetés et je le regrette amèrement.
13/03/2025	Autre commune du sud Manche	Pourquoi ne pas faire un contournement d'avranches bien plus à l'est que proposé histoire de désenclaver également les territoires oubliés du sud Manche, comme le Mortainais ...qui s'étend ...loin mais il paraît qu'on est aux portes du Mont Saint Michel (on paye d'ailleurs des impôts)...alors ouvrez les ... merci de m'avoir lue.
13/03/2025	Autre commune du sud Manche	Bonjour, projet inutile, à contre courant des préoccupations actuelles. Je fais régulièrement la route dans cette partie Est d'Avranches. Les seuls ralentissements que j'ai vus, c'étaient quand il y avait des travaux. Vous confondez Avranches avec Caen, Rennes ou Nantes qui sont saturées. Le projet qui va enlaidir encore nos campagnes, du béton encore du béton, dépenser de l'argent public pour un projet demandé par qui les habitants ? (non). Prévoyez plutôt une enveloppe pour améliorer la Rd 47 et la Rd 5, des vrais nids à poules qui elles vont vers le pays mortainais contrairement à ce projet. Pour les pompiers et la gendarmerie, c'est peut-être eux qui ne sont pas là ou il faut. Et dans quelques années se sera quoi ? prolonger et agrandir cette route pour en faire la continuité de l'A84. C'est comme la D973, elle est belle cette voie mais elle sert à quoi ? elle rappelle l'époque du covid quand il n'y avait plus personne sur les routes. On est tout seul dessus. Donc CONTRE ce projet.
13/03/2025	Avranches	Le projet de contournement ne résout pas la forte circulation sur le carrefour de la croix au bas à Saint-Senier sous Avranches. Ça reste un endroit trop dangereux au vu du nombre de véhicules qui empruntent la départementale numéro 5. Cordialement
13/03/2025	Le Mesnil-Ozenne	Il est impératif de sécuriser la D5 notamment avant et après SAINT-OVIN, en effet nous constatons des vitesses excessives, et des enfants marchent le long de cette route pour le bus scolaire. Le maire alerte depuis des années sur ce problème qui n'est pas pris en compte.
13/03/2025	Saint-Ovin	Bonjour. Où est l'utilité de cette route? Cela ne va pas alléger l'axe passant par St Martin des champs car ce sont des habitués qui l'utilisent et des locaux. Ensuite il serait plus judicieux d'améliorer le tronçon de A84 au pied d'Avranches en créant une 2X3 VOIES. Ensuite, c'est à nouveau une disparition et destruction de terre agricole et d'espace naturel: il y a une jolie vallée fluviale (le lait bouilli) et une population assez fragile de diverses espèces sauvages comme le lièvre, la hulotte, la salamandre tachetée et j'en passe. L'utilité publique de cette route est loin d'être évidente sans parler des nuisances qu'elle créera sur divers hameaux.
13/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Le projet serait pas mal mais qui va encore mettre la main à la poche, qui va payer pour ces travaux ? Malheureusement ce sont encore les mêmes !!!!! Il me semblait que l'Etat n'avait plus d'argent ?!?! Le contournement AVRANCHES-GRANVILLE est déjà un fiasco une perte d'argent encore pour le contribuable !!!!
14/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Ce projet me questionne beaucoup. Bien qu'ils ne s'agissent pas des mêmes lignes budgétaires, il m'apparaît plus opportun de flécher des sommes comme celles-ci dans vos missions d'action sociale, d'autonomie ou encore dans les collèges. Avec l'expérience du contournement de Marcey les Grèves, nous n'avons pas observé de changements significatifs. Je suis plutôt défavorable.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

14/03/2025		Ce projet de contournement Est d'Avranches est contestable à plusieurs niveaux : **Ancienneté et abandon passé** - Son fondement en 1990 soit plus de 30 ans qu'il est en gestation, a raisonnablement conduit l'Etat « pourtant dispendieux », à abandonner le projet en 2015. **Priorités locales biaisées** - Ce contournement semble servir davantage les intérêts du maire d'Avranches au détriment de l'agglomération, bien que des mesures efficaces aient été prises à Saint-Martin-des-Champs pour réduire la circulation : dos d'âne, limitation à 30 km/h, stops, etc. **Impact environnemental considérable** - Destruction des zones naturelles sensibles et des ruisseaux de la Porte et du Moulinet, en contradiction avec la loi "Grenelle 1" du 3 août 2009 sur la réduction des gaz à effet de serre. **Impacts sur les riverains** - Détérioration irréversible des zones agricoles, écologiques et récréatives, affectant directement les habitants. **Lacunes dans les études préalables** - Les études préalables sont fondées au doigt mouillé par une consultation de 11 citoyens le 7 juillet 2022 et la soupe de nos élus. **Coût financier non justifié** - Un budget initial estimé à 17 millions d'euros, qui pourrait être multiplié par deux ou trois, selon des précédents comme Flamanville. Cela pèse directement sur les finances publiques.
	Avranches	N'avons-nous pas d'autres priorité que de mobiliser nos moyens et notre énergie pour contester un projet lunaire ?
14/03/2025		Bonjour.
	Saint Loup	Je suis favorable au projet. Elle permettra de réduire les flux de véhicules dans les bourg de Saint martin des champs et de Saint Quentin sur le Homme. Cependant, il faut faire attention de ne pas fractionner les parcelles agricoles sur l'emprise de la déviation.
14/03/2025		L'impact réel et attendu laisse songeur au regard des derniers projets routiers menés ici et là.
	Saint-Quentin-sur-le-Homme	En revanche le manque d'infrastructure cyclable sur les voiries départementales qui traversent la ville est criant.
14/03/2025		Ce projet est incomplet puisque la liaison rd5 échangeur36 n'est plus au programme. Ce projet coupera les villages (Marcilly, Les Chéris, St Ovin, St Quentin, St Loup) et leurs hameaux d'Avranches. Les usagers se rendant à la zone de la baie continueront d'emprunter la rd247 et n'accepteront de faire un détour par cette nouvelle liaison (exemple contournement de Marcey). Concernant le désenclavement du Mortenais, Avranches n'est un point de passage uniquement pour aller sur Granville mais en aucun cas pour se rendre à Caen ou Rennes. Sécuriser, aménager et entretien l'existant sera déjà une belle évolution. Par exemple: Sécuriser le carrefour rd5/rd247. Entretien et améliorer la rd247 entre la rd5 et la rd104. Améliorer la rd103 liaison rd78/rd47. Entretien la rd47 de St Loup à Isigny. Pour conclure attention à ne pas faire un Marcey bis plaisir à quelques élus dont le but est électoraliste.....
	Saint-Martin-des-champs	
14/03/2025		Ce projet est incomplet puisque la liaison rd5 échangeur36 n'est plus au programme. Ce projet coupera les villages (Marcilly, Les Chéris, St Ovin, St Quentin, St Loup) et leurs hameaux d'Avranches. Les usagers se rendant à la zone de la baie continueront d'emprunter la rd247 et n'accepteront de faire un détour par cette nouvelle liaison (exemple contournement de Marcey). Concernant le désenclavement du Mortenais, Avranches n'est un point de passage uniquement pour aller sur Granville mais en aucun cas pour se rendre à Caen ou Rennes. Sécuriser, aménager et entretien l'existant sera déjà une belle évolution. Par exemple: Sécuriser le carrefour rd5/rd247. Entretien et améliorer la rd247 entre la rd5 et la rd104. Améliorer la rd103 liaison rd78/rd47. Entretien la rd47 de St Loup à Isigny. Pour conclure attention à ne pas faire un Marcey bis plaisir à quelques élus dont le but est électoraliste.....
	Saint Loup	
14/03/2025		Aucun intérêt et aucun désenclavement du mortainais grâce à cette route. Il faut une deux fois deux voies passant par Mortain et rejoignant la A84. C'est la seule chose qui puisse désenclaver le mortainais !!!!!
	Saint Loup	

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

14/03/2025		Bonjour, Quand je vois actuellement l'intensité de circulation sur la route menant la d5 à Pont sous Avranches (rte apilly). Régulièrement dans les heures de pointe, la circulation est quasiment à l'arrêt des qu'il y a un poids lourd.Je me demande comment cette route va accueillir l'augmentation de circulation de la D5, sachant que cette route nous amène à l'hôpital. A mon goût, avec le contournement on va peut être limité la circulation dans le bourg de St Martin mais on va décalé le problème sur le nord d'Avranches.Et la route D5 sera dangereuse parce que énormément de bourgs et d'entreprise débouche sur cette route. Cordialement
15/03/2025	Mortain-Bocage	
15/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Merci d'oublier ce projet coûteux inutile Favoriser la nature et économiser l'argent public
15/03/2025		- Sécurité = Eviter le trafic de véhicules lourds sur des routes non adaptées et des centres bourgs - Sécurité = Eviter les traversées de ST Matin ou ST Quentin - Sécurité = organiser les différentes routes et voies d'accès en les spécialisant (agricultures, circulation poids lourds, Véhicules légers, vélo et piétons) - Sécurité = permettre aux pompiers et gendarmes d'accéder plus rapidement et en sécurité à l'A-84 - Ecologie = Réduction des stop & go - Economie = Permettre à Juvigny une attractivité pour les conjoints avec un élargissement de la zone de recherche d'emploi (St-James par exemple). - Attractivité et loisir = Accès plus aisé à l'A84 et aux zones d'activité
15/03/2025	Avranches	
15/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Complètement inutile si on compare l'investissement financier et le gain de temps. Sans parler de la destruction de zones humides
15/03/2025		Totalement contre. Il n'y en a aucunement besoin. Le trafic n'est jamais chargé il y a rarement des bouchons. Ce serait un gâchis écologique, environnemental et social que d'imposer ce contournement.
15/03/2025	Avranches	
15/03/2025	Poilly	Je suis pour !
15/03/2025		Non merci ce contournement ne sera en aucun cas utile mais plutôt un désastre écologique et environnemental. La baie du mont St Michel est déjà trop impactée par le désastre routier et la pollution qui en découle
15/03/2025	Autre commune du sud Manche	
15/03/2025		Projet non abouti, puisque la liaison RD5 vers A84 Ponts est tombé au oubliettes alors que cette liaison est très utilisée, bouchonnée au niveau du carrefour St Etienne et accidentogène. A l'origine, ce contournement n'avait de sens que s'il raccordé la N175 au niveau de St Quentin à l'A84 au niveau de Ponts. Tel quel, il ne changera pas les habitudes des usagers, le résultat sera comme le contournement de Marcey....loin des objectifs et décevant pour les riverains.
15/03/2025	Poilly	
15/03/2025		J'ai beaucoup de mal à comprendre comment cette liaison va désenclaver le Mortenais. Lorsque je tape sur maps ou autre Mortain/Rennes ou Caen aucun itinéraire ne passe par Avranches. J'ai également du mal à croire à l'utilité d'une liaison St Senier/Zone de la Baie d'autant qu'elle sera plus long de quelques km. Il serait probablement plus utile et moins coûteux d'emménager l'existant.
15/03/2025	Avranches	
15/03/2025	Marcilly	Protégeons notre nature et notre beau paysage! Les routes existantes sont suffisantes! Je suis contre la construction d'une nouvelle route, surtout pour gagner 2mn!
15/03/2025		Favorable et supporter de ce contournement. Il est nécessaire de désenclaver le sud manche où la circulation est de plus en plus dense. L'a84 nous a rapproché de Rennes, de Caen et de leurs attraits économiques; il faut continuer dans ce sens et permettre au plus grand nombre d'emprunter cet axe. Déjà que l'amélioration de l'axe avranches-granville n'est pas prêt de se concrétiser ; il faut mener à leur terme des projets nécessaires pour les habitants du sud manche
15/03/2025	Avranches	
15/03/2025	Ducey-les-Chéris	Je suis contre ce projet, anti écolo
15/03/2025		La construction d'une route de détournement serait une catastrophe écologique de plus! Il est temps que nos représentants face le lien entre le déclin de la biodiversité et la bétonisation des sols. Le monde de demain ne souhaite pas vivre sur une planète morte où l'on pourra gagner quelques minutes de temps de trajet. Dépensons l'argent de nos impôts dans des projets de reconstitution de zones naturelles.
15/03/2025	Avranches	
15/03/2025		Je ne vois pas l'intérêt de cette déviation si le projet nord d'Avranches n'est plus d'actualité. Sa va juste décaler le problème sur d'autres acces
15/03/2025	Avranches	
15/03/2025		La route st ovin st Quentin serait aménagée pour accueillir les poids lourds de nos jours.Ça coûterait certainement moins chère et éviterait de perdre des bonnes terres agricoles et de nuire aux habitants de ce périmètre. La route st ovin st Quentin est dans un état vraiment pas acceptable en 2025!
15/03/2025	Le Grand-Célland	
15/03/2025	Saint-Ovin	Le problème à st Quentin c'est les véhicules venant de Ducey et non de Mortain.
15/03/2025		En temps que chauffeur poids lourds je prendrai toujours par la route st ovin st Quentin pour rejoindre L'A84.
15/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Si seulement 2min de gagner et une côte à 10% et plusieurs ronds points,niveau consommation je serai toujours mieux par la route actuelle.
15/03/2025	La Chapelle-Urée	Et la survie des exploitations agricoles concerné personne en parle.Et la décote des maisons à proximité et des exploitants agricoles
15/03/2025		C'est un très bon projet de favoriser la circulation au sud est d'Avranches
15/03/2025	Avranches	Bien cordialement
15/03/2025		Aucun intérêt pour rejoindre l'autoroute, par st Quentin c'est très bien.La route devient un peu vétuste par contre.
15/03/2025	Avranches	
15/03/2025	Le Mesnil-Ozenne	Plutôt voir le contournement de Précey que celui d'Avranches.Aucun intérêt la circulation et fluide sauf route d'Apilly .
15/03/2025	Avranches	Gâchis écologique pour un gain de temps de route minime
15/03/2025		Beaucoup d'argent dépensé pour peu de choses.
15/03/2025		Si la déviation reprenait l'idée original de relier l'A84 avec une 4 voies pourquoi pas, mais dans l'état c'est vraiment n'importe quoi !
15/03/2025	Hors département	J'aimerais et j'espère connaître le noms des élus qui sont pour, et savoir combien ils vont toucher à la suites de ces travaux inutiles.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

16/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Cette route devra être traversée pour se rendre à Avranches. Est il prévu des aménagements pour les cyclistes ?
16/03/2025	Saint Loup	Bonjour, Pas écolo mais soucieuse de l'efficience des deniers publics . 14 millions d'euros pour gagner 2 minutes en voiture => non efficient (qu'est-ce que 2 minutes dans une journée ?).C'est absurde. 14 millions d'euros pour gagner 2 minutes en voiture avec pour résultat de bitumer encore + => non efficient par rapport à l'écoulement des eaux (ce projet a pensé aux multiples dégâts des eaux, inondations ? : plus on bitume, plus les dégâts sont nombreux, fréquents et dommageables pour les collectivités, les particuliers, les assurances) 14 millions d'euros pour épargner les riverains de la RD 247 pour nuire à d'autres => ce serait déplacer le problème des uns vers d'autres => non équitable (il fallait y penser avant de délivrer des permis de construire à gogo le long de la Rd 247) C'est 14 millions d'euros devraient plutôt être réfléchis sur le point des transports en commun (parcours du combattant dans la Manche pour les habitants en campagne qui ne gagnent pas 2 minutes à tenter de se mouvoir en transport collectif).
16/03/2025	Saint Loup	Je réside à saint Martin des champ, mes enfants sont scolarisés sur l'école qui donne sur la route "bouchonnée". Si la route est dangereuse, c'est par les trottoirs très étroits mais je n'y ai jamais vu un flux vraiment important quelque soit l'heure concernée et quel que soit l'endroit du bas de saint Martin jusqu'au Leclerc. Le gros du flux, c'est des personnes comme moi, qui vont dans les commerces, les écoles... Je ne serai pas dans les quelques pourcentage qui vont se dévier... Par ailleurs, le projet Axe Avranches-Granville qui lui correspond bien à un trafic intense et des riverains en danger, n'en fini pas de ne pas finir. Quel intérêt de rajouter un nouveau projet routier qui va échouer pour les mêmes raisons... Merci d'investir l'argent de nos impôts plus utilement... Rénovation de bâtiments comme les collèges par exemple ...
16/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je suis persuadé que la réalisation du contournement va offrir une chance de développement pour notre territoire. Il apparaît également que se serait une hérésie que le projet n aboutisse pas en vu du positionnement de la caserne de pompiers et de la future gendarmerie.
16/03/2025	Avranches	Pourquoi autant d'argent public pour aussi peu de gain en retour ? Ne serait-il pas plus judicieux de valoriser des projets plus responsables et surtout plus durables ? A l'heure des problématiques climatiques, pourquoi ne pas investir sur l'avenir ? Jeunesse, mobilités douces...?
17/03/2025	Hors département	C'est une route qui va servir a rien c'est encore de l argent foutu en l'air Mortain a 30 km les gens ne vont pas venir par cette route il vont prendre par saint quantin sur le homme la route de Avranches-Granville est bien plus importante cordialement
17/03/2025	Saint-Ovin	Un budget énorme pour gagner 2 minutes en voiture. Il y a tellement d'autres causes dans lesquels investir : les mobilités douces (pistes cyclables notamment), l'éducation, la culture mais aussi l'environnement ! Nous revenons de plus en plus sur le « tout bitume » en revégétalisant les cours d'école, en replantant des haies... Alors autant rénover l'existant !
17/03/2025	Hors département	Je pense que cette nouvelle route est une aberration tant écologique que financière. J'ai besoin que l'argent public soit utilisé à bon escient pour aider les gens à mieux vivre et non pas à gagner deux minutes de trajet pour aller au travail. Merci
17/03/2025	Avranches	Dans le cadre de la concertation publique en cours, je souhaite exprimer mon opposition au projet de contournement sud-est d'Avranches. Ce projet, bien qu'ayant pour objectif d'améliorer la circulation et la sécurité routière, présente de nombreuses incohérences et impacts négatifs qui ne justifient pas sa réalisation. L'un des principaux arguments en faveur de ce contournement est la réduction des congestions et l'amélioration du trafic aux abords d'Avranches. Or, les données actuelles montrent que la circulation sur la route existante est loin d'être saturée. Le volume de véhicules n'est pas suffisant pour justifier un investissement aussi lourd. Il est essentiel de prioriser les dépenses publiques sur des infrastructures réellement nécessaires et adaptées aux besoins des usagers. Le tracé du contournement sud-est traverse des espaces naturels sensibles, mettant en péril la biodiversité locale. Des zones humides, habitats de nombreuses espèces protégées, seraient directement affectées par les travaux. La destruction de ces écosystèmes aurait des conséquences irréversibles sur la faune et la flore. De plus, l'artificialisation des sols contribue à l'aggravation des effets du changement climatique en augmentant le ruissellement des eaux et en réduisant les capacités de captation du CO2 par les sols naturels. La construction de ce contournement représente un investissement conséquent pour les finances publiques. Dans un contexte budgétaire contraint, il est légitime de s'interroger sur la pertinence de consacrer des millions d'euros à un projet dont l'utilité reste à démontrer. D'autres solutions, moins coûteuses et plus respectueuses de l'environnement, comme l'amélioration du réseau routier existant ou le développement des alternatives de transport, devraient être étudiées en priorité.
17/03/2025	Avranches	Usager régulier des voies de circulation existantes, l'utilité de ce projet ne saute pas aux yeux et interroge. Les moyens financiers étant au plus bas et la dette française (et des Régions) étant ce qu'elle est, il est sans doute venu le temps de promouvoir la frugalité. Je ne soutiens pas ces dépenses envisagées et m'interroge sur la compétence entrepreneuriale de nos élus. Nos impôts méritent votre respect.
17/03/2025	Le Mesnil-Ozenne	Je suis Pour ce projet qui va permettre de désenclaver les communes du sud manche ; de rendre attractives et accessibles les PME et permettre également un accès facilité aux villes de Caen et Rennes. Actuellement les traversées de St Quentin sur le Home et St Martin des champs sont dangereuses avec le trafic routier, de plus les axes sont sous dimensionnés avec l'évolution des véhicules de toutes activités confondues. Hâte que ce projet aboutisse.
17/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Je travaille tous les jours sur Avranches et je suis contre ce projet qui va encore prendre des terres agricoles pour une circulation de quelques véhicules. Ce projet n est pas nécessaire alors que le trafic entre Avranches et Granville est lui surchargé. Il n y a pas de logique !!
17/03/2025	Mortain-Bocage	oui

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

17/03/2025		Voici mes notes par page sur le dossier : p10 : sur l'étude les axes existants : le trafic est modéré ou faible. Il y a un faible voir très faible pourcentage de poids lourd. On parle de "sentiment" d'insécurité, aucune étude ne prouve ce sentiment. Des personnes vivant le long de la RD247 indiquent qu'elles n'ont aucun problème avec la circulation (bruit ou bouchons). p12 : Accidentologie faible, la nouvelle route n'aura pas d'impact sur la sécurité routière. L'étude indique que le réseau routier existant apparaît adapté à la circulation. Il est énoncé deux points de sécurité, deux carrefours plus dangereux. Ils n'ont pas à voir avec la création d'une route mais plutôt d'aménagement des routes existantes (rond point). p13 : Concertation des citoyens, il ressort un besoin d'entretien et maintien du réseau existant. La création d'une route est perçue comme non prioritaire ou négative. p24 : Absence d'étude d'impact (autre que sonore) pour les riverains. Quid de la pollution visuelle, aérienne (gaz d'échappement et micro particules). Ainsi que les routes et chemins coupés d'accès. p26 : 2 minutes de gain de trajet par rapport à un trajets en heure de pointe et 1 minutes pour le mortanais. Donc en heure creuse, pas de gain. p28 : peu de gain sonore pour les riverains des routes existantes (2 à 4 decibels) mais impact fort pour les riverains de la nouvelle route (jusqu'à 18 décibels). p30 : gain de sécurité limité au vu de l'impact environnemental. Et créé un accès à 80 km plutôt que 30 à 50 km engendrera sûrement plus d'accidents et plus graves. p33 : impact fort sur la biodiversité animale. On y oublie les végétaux et les batraciens (salamandre et crapaud accoucheur,... et les rapaces nocturnes (chouette hulotte...)) p35 : l'étude d'impact indique que le paysage est actuellement préservé avec des zones humides, des haies anciennes, prairies naturelles, bois, zones agricoles. L'impact sera énorme sur cette zone.
	Avranches	
17/03/2025	Avranches	Ce contournement Est va permettre un accès plus direct aux différentes infrastructures (A84, centres hospitaliers, centres commerciaux etc) et va soulager la circulation intra muros.
18/03/2025	Isigny-le-Buat	La majorité des camions intervenant sur Mortain repartent par st hilaire Ducey pour rejoindre l'A84. Je ne pense pas que le courtement va vraiment désenclaver Mortain mais plutôt revoir la circulation dans Ducey.
18/03/2025	Ducey-les-Chéris	Quelque soit le tracé retenu il est impératif d'aménager des voies réservées et sécurisées pour d'autres déplacements que la voiture, cad vélo, pétions, transports collectifs.
18/03/2025	Saint-Ovin	Je suis contre ce projet de route qui ne changera pas les habitudes des gens. Alors que nous sommes dans une période où les politiciens nous parlent d'économie, ce projet est incompréhensible.
18/03/2025		Je m'interroge sur l'opportunité du projet : en consultant l'évolution des comptages routiers entre 2018 et 2022, on constate que le volume de véhicules passant sur cet axe est stable, voire en légère baisse. Par ailleurs, cette route ne ressort pas particulièrement des études d'accidentologie menées par le département.
	Saint-Martin-des-champs	En revanche, il est évident qu'un contournement sud-est d'Avranches renforcerait l'attractivité de la zone commerciale de Saint-Martin-des-Champs, au détriment des commerces de proximité : CQFD ?
18/03/2025		Non nécessaire. Il y a d'autres priorités. Plutôt remettre en état l'existant délaissé depuis plus de 20 ans. Et la 2x2 voies en Avranches et Granville ? Heureusement que les privé ne mettent pas aussi longtemps à prendre des décisions ! On voit bien que vous ne gérez pas ces projets avec votre argent.
18/03/2025	Isigny-le-Buat	Projet coûteux pour un bénéfice infime (2 minutes de trajet?). Des riverains gagnants versus des riverains perdants pour un intérêt général très limité. Nous devons préserver les zones humides...et aussi les finances publiques.
18/03/2025	Avranches	La route D5 sera encore plus dangereuses pour s'insérer dans la circulation. Courtement Est aucun intérêt, plutôt travailler sur le contournement nord d'Avranches
18/03/2025	Saint-Ovin	Je ne vais pas changer mais habitudes pour rejoindre l'A84, par st ovin st Quentin, si seulement 2min à gagner. Les véhicules du Mortanais passe par st hilaire Ducey pour rejoindre l'A84 et non par le D5. Il serait plus judicieux d'aménager les routes existante
18/03/2025	Reffuveille	Je travaille a juillet. Je passe tous les jours par saint Quentin sur le homme. Je suis pour le contournement.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

18/03/2025	Le Grand-Célland	Je ne suis pas du tout d'accord avec ce projet de construction de route. C'est inacceptable de détruire des zones agricoles, des haies, détruire les lieux de vie de la biodiversité, d'écouler encore du bitume, de nuire à la qualité de vie (bruits de voitures) tout cela pour soit-disant faire gagner du temps de trajet aux usagers (2 minutes!). Mais on se moque de qui? En plus aucune mobilité douce n'est prévue sur cette route. C'est une honte. Il faudrait utiliser cet argent à bon escient, et au lieu de créer cette route, de créer des voies cyclables qui relient Avranches et ses environs, car c'est hyper dangereux actuellement pour les cyclistes, qui ont peur de prendre leur vélo. Aussi de baisser les limites de vitesses, pour abaisser la dangerosité pour les cyclistes. Et aussi, de créer des trottoirs, car il y a beaucoup d'endroits où il n'y en a pas, et où c'est très dangereux pour les piétons. Ce sont ce genre de projets que je souhaite voir naître, et non pas à nouveau du bitume inutile et dévastateur et coûteux pour notre portefeuille et la planète! Et si on élaborait des projets réellement porteurs d'avenir?
18/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Non à ce projet. Toujours détruire des terres agricoles. Il y a déjà assez de béton et route. Toujours allez plus vite, pollution avec les transports routier. Mettez l'argent dans les hôpitaux et autres services publics.
18/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Je suis contre aucuns intérêts que des désavantages en terme de nuisances, de bruits, de trafics, d'augmentation des vols, et perdre ce cadre à la campagne que nous avons choisi. Je prends régulièrement la route de Saint Martin des champs et je n'ai jamais vu de camions, de plus c'est une route à 30 km/h ce qui limite les nuisances. Pour les habitants de Saint Martin champs cette route a toujours existée et a toujours communiquée vers l'a84, ceux qui ont fait construire où ont achetés à proximité connaissaient cette route et ses inconvénients. Nous n'avons pas choisi d'habiter près d'une route.... Et cette route sera utile à combien de gens ? Pour une poignée d'entreprises qui ne sont même pas sur le secteur ??? Arrêtons de gaspiller l'argent public et de détériorer notre environnement, notre cadre de vie...STOP
18/03/2025	Saint Loup	Faire une route qui ne servira qu'à "quelques personnes" me paraît complètement inutile. Regardons un peu le contournement deux fois deux voies de Marcey les grèves/St Jean de la Haize; il est d'une inutilité totale; ce n'est pas la peine de refaire deux fois la même erreur!!! "On marche sur la tête", pour reprendre le nom d'une émission radiophonique connue !! Ces millions envisagés seraient bien plus utiles aux réfection/entretien de nos routes actuelles. Je trouve cette proposition quasi indécente, c'est prendre les gens pour des imbéciles et cela donne l'impression qu'il faut placer ces subventions quelque part, alors "tiens, pourquoi pas ici ?"..... C'est un beau gâchis...
18/03/2025	Saint Loup	Bonjour,route complètement inutile qui va détériorer la nature étant propriétaire de bois limitrophes de l'emprise de la future route sur la commune de Saint loup et saint Martin des champs, projet juste politique pour faire plaisir a quelques chefs d'entreprises véreux en association avec des maires de communes qui devrait prendre leurs retraite .
19/03/2025	Saint-Ovin	Je suis CONTRE ce projet inutile, dépensez les 14 Millions dans la sécurisation des routes existantes, création de pistes cyclables, entretien et amélioration des routes. Votre projet ne comprend même pas une amélioration de l'accès du côté de la route de la carrière à Saint Senier Sous Avranches, endroit toujours très dense en circulation. Ce projet n'améliora pas l'accès au Mortainais, excuse de certains élus pour faire aboutir le projet.
19/03/2025	Saint Loup	habitant de Saint Martin des Champs, je suis CONTRE ce projet. le trafic routier n'est pas insupportable comme sur Avranches Granville ou au niveau de la route de la carrière de Saint Senier Sous Avranches. Améliorer les routes existantes, le tracé poids lourds avec sanctions, les pistes cyclables, les piétons, l'éclairage, l'entretien des routes existantes (un vrai scandale)
19/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Au vu de l'historique du projet, et des projets ratés sur Avranches-Granville, arrêtez de dépenser de l'argent inutilement !! je suis contre ce projet
19/03/2025	Saint Loup	ce projet semble en total décalage avec la conjoncture actuelle, nous n'en avons plus les moyens . On peut surtout s'interroger sur l'utilité d'une telle route, projet déjà abandonné précédemment, est ce la volonté du maire délégué de St Martin des Champs? En tout cas au vu des gains de temps espérés (1 à 2 mn), cela interroge. On va déplacer des nuisances sonores et polluantes sur des espaces jusqu'à lors préservés. De plus la baisse du "trafic"(entre nous c'est loin d'être le périph parisien) espérée sur la D247 n'a pas été quantifiée. Une solution pour réduire la vitesse sur ce passage (ça c'est un vrai problème) serait peut être que la commune installe des radars, comme cela se fait ailleurs, puisque les gens ne sont pas capables de respecter la vitesse réglementaire(30km/h). Vous parlez d'un accès facilité pour la future gendarmerie?? Elle n'est pas encore construite, rien n'empêche de choisir un lieu approprié. les 14 millions annoncés sont un budget fictif, car il ne tient pas compte des mesures compensatoires, il serait peut être bon d'évaluer celles-ci et de présenter le vrai budget. Il y a des domaines où le département ferait mieux d'investir : éducation, santé, plutôt que de saccager le bocage et de satisfaire quelques entreprises.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

19/03/2025		Bonjour, Je fais ce message suite à ma participation à la réunion publique d'hier à St Martin des champs. Je suis résident avenue du rocher dans cette commune (D47). Je sais qu'il n'y a pas de solution miracle mais nous sommes restés dubitatifs à l'issue de cette réunion. Je peux comprendre l'exaspération des habitants du centre bourg de St Martin face au flux de circulation mais ce contournement va déporter ce flux du centre bourg vers la D47 à St Martin et la D 5 de St senier sous avranches pour entrer ou sortir d'avranches. Je ne peux pas parler pour les résidents en bordure de la D 5 à St senier/ avranches mais je peux dire ce qui se passe déjà sur la D47. 1) Nous avons déjà l'accès à la plaine de jeux qui apporte un flux de voitures important occasionnant des nuisances importantes (cars, stationnements qui dépassent les limites du parking, piétons qui viennent au club de foot), 2) il y a les nouveaux lotissements, c'est la route qui va à la déchetterie, c'est une route d'accès aux commerces et entreprises, il y a les pompiers, il y aura la future gendarmerie sans parler des gens du voyage qui viennent s'installer ou cherchent à s'installer. Ces flux importants de circulation apportent bien entendu déjà des problèmes comme des vitesses non respectées entre autres, c'est une ligne droite sans dispositif routiers pour faire ralentir. (Juste un radar pédagogique) En plus on nous annonce un afflux supplémentaire de circulation avec ce contournement. Bref nous voyons cela comme un déplacement du problème sans le résoudre. Chacun prêche pour sa paroisse en fonction d'où il habite mais nous voyons ce contournement avec inquiétude. Merci pour ces réunions d'informations préalables, nous pensons que le projet est déjà "ficelé" et on nous demandera pas notre avis.
	Avranches	Merci de nous avoir lu. Cordialement
19/03/2025		Bonjour J'étais présente à la réunion à St Martin des Champs hier mais je n'ai pu m'exprimer. Je ne sais pas quelle est la meilleure solution pour dégager le bourg de St Martin mais en tous cas il est important de remédier à la route du Chaussay. Je l'emprunte plusieurs fois par jour pour travailler mais j'appréhende de prendre cette route car j'ai déjà été obligée de me rabattre sur le trottoir au risque de me faire arracher la portière par un poids lourd qui fonce sans se poser de question en se déportant en plein virage sur l'autre voie ou bien aussi est-ce normal de se rabattre dans la berne pour laisser passer les remorques, tracteurs, camions semi-remorque. Elle est trop empruntée par les poids lourds. Merci de votre compréhension.
	Saint-Martin-des-champs	
19/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Projet inutile au vu de la comparaison entre utilité et montant investi, donc CONTRE ce projet.
19/03/2025		CONTRE ce projet, pourtant habitant de Saint Martin des champs. L'histoire de la limitation du trafic est stupide, cette commune est globalement constituée de lotissements. D'ailleurs, plutôt investir dans des pistes cyclables et des trottoirs d'une largeur suffisante ! quand on voit qu'un accès piste cyclable est possible depuis le rond-point direction saint quentin et la zone de la baie, et que cela reste défraîchi depuis des années !
	Saint Loup	
19/03/2025		CONTRE ce projet. au final je sais pas ce qu'il me fait le plus honte : -que des personnes/élus ont travaillé sur cette relance du projet en étant persuadé du bienfait de ce projet -que ça choque personne qu'on se pose la question d'une route à 14 Millions pour gagner 2 minutes de trajet dans une période financière compliquée...
	Saint-Martin-des-champs	
19/03/2025		Un projet d'élus recyclé, pour des voies électorales et des entreprises du BTP qui manque de travail. Un projet estimé à 14 millions d'euros, en 2022. Estimé... estimé... les ponts, un viaduc pour le vallon du lait bouilli, bien estimé ?? des agriculteurs spoliés de leur outils de travail, des carrefours accidentogènes supplémentaires. Sans parler des conséquences sur l'environnement au moment où on parle de limiter l'artificialisation des sols... Pour faciliter le passage des poids lourds: déviation qui démarre à un km de l'A84, passage sous hauteur limité qui bloque pas mal de poids lourds au niveau du rond-point de la baie, et pour déboucher au milieu de nul part, pour quelle entreprise ??? Limiter les nuisances sonores dans le bourg aux heures de pointes comme dit dans le reportage diffusé sur Fr3 Normandie.. alors ne construisons pas des centres commerciaux en périphérie des bourgs, ne construisons pas des lotissements, des villages dortoirs où il n'y aura plus de commerce parce que les gens de passage ne s'arrêteront plus dans la boulangerie et iront à Marie Blachère. Et personnellement, je ne ferai pas 4 km de plus pour me rendre au centre commercial, je garderai cet itinéraire. Prenons exemple sur la déviation de Marcey les Grèves: un fiasco total, un gaspillage d'argent public, et un gâchis environnemental. Rénovons, entretenons notre réseau routier. Mettons en place des transports publics, gros gros manque dans le secteur d'Avranches !! Déplaçons les pompiers à proximité immédiate de l'A84 ; à Cromel par exemple, ou bien à Ponts sous Avranches. La caserne aurait coûté près de 5 millions, alors louons la caserne, construisons en une autre mieux située à 5 millions et ne gaspillons pas l'argent qui se fait rare, utilisons-le à bon escient.
	Avranches	
19/03/2025	Avranches	Nous sommes contre ce projet, le budget nous paraît trop excessif et il serait préférable d'aboutir d'autres projets comme la route Avranches-Granville et le réseau secondaire et bien délabré dans nos campagnes dont la D104 qui permet l'alimentation de l'usine de tomates de Brecey.
19/03/2025		Cette route à 15 millions d'euros est une déviation de confort pour quelques habitants au détriment des autres. Detourner les flux de circulation sur Saint Loup jusqu'à préserver coupera les communes du sud d'Avranches et leurs nombreux hameaux d'Avranches. Cette route rendra le quotidien des habitants de ces communes plus compliqué, sans parler des nuisances durant le chantier et celle à l'issue (bruit, défiguration des paysages). Une question se pose, comment seront compensées les zones humides traversées.... Il y a quelques années (2019-2020), ce projet était estimé entre 8 et 10 millions, aujourd'hui 15 millions, nous pouvons donc penser que sa réalisation sera proche des 20 millions. Au vu de telles dépenses, ne serait-il pas plus raisonnable d'entretenir l'existant et de le sécuriser.
	Autre commune du sud Manche	
19/03/2025	Saint Loup	Une idée : un péage flux libres sur le futur nouveau tronçon pour le rentabiliser. Messieurs les élus, pensez-y, c'est tendance !!!!

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

19/03/2025	Saint Loup	Je suis totalement contre ce projet. Cela va détruire le paysage et les terres agricoles. De plus les bourgs de St Martin des champs et St Quentin sur le homme ne sont pas encombrés. Il faudrait plutôt aménager les axes actuels pour faciliter la circulation aux poids lourds et véhicules agricoles.
19/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Nous souhaitons apporter un témoignage en faveur du contournement qui est une nécessité absolue pour le développement économique du Mortainais. A la tête d'une entreprise de prestation technique événementielle (son, lumière, image, décors) basée à Juvigny les Vallées depuis 1989, nous avons été contraints de déménager en 2023 car les coûts, les temps de déplacements et l'absence de perspectives d'évolution des infrastructures devenaient une entrave majeure à notre développement et à la pérennisation de notre entreprise. Nous nous sommes donc rapprochés de Caen en nous installant au bord de l'A84 à Villers Bocage. Une entreprise de plus ou de moins sur le territoire... cela ne semble pas déranger les gens qui ne sont pas des acteurs économiques et qui souhaitent que le Mortainais meure et devienne une réserve d'indiens ! ce n'est pas l'avis des commerçants et des élus de Juvigny : 35 salariés permanents, 50 équivalents temps pleins avec les intermittents, cela représentait 400 repas/mois achetés chez les traiteurs locaux, le boulanger, l'épicerie, le marchand de galettes; une quinzaine de véhicules achetés et entretenus chez le garagiste local; tous les pleins de gazole effectués à la pompe municipale; Ce n'est pas non plus l'avis des salariés qui doivent maintenant faire 3/4 d'heure de route pour aller au travail ! Pendant toute notre vie professionnelle, nous nous sommes engagés auprès des élus pour que vive le territoire du Mortainais et que les jeunes aient envie de revenir y vivre après leurs études en développant les activités culturelles. Aujourd'hui, nous baissons les bras, dégoûtés par l'égoïsme et l'individualisme des gens. C'est normal que les jeunes aient envie de désertir la région ! Entre les commerces qui ferment les uns après les autres et la population qui se plaint dans l'immobilisme et la sclérose, ça donne juste envie de s'enfuir en courant ! Quoi qu'il en soit, nous tenons à vous remercier d'avoir essayé de relancer ce projet crucial !
19/03/2025	Juvigny-les-Vallées	je suis allée à la présentation du mardi 18 mars à st martin des Champs j'habite la commune de la Godefroy et je circule quotidiennement sur le secteur- j'aimerais pouvoir me déplacer à vélo en sécurité de mon domicile à Avranches et ses alentours et notamment sur la D5 - je regrette d'une part que la mobilité douce ne soit pas priorisée ; serait il possible de penser l'aménagement d'une piste cyclable sécurisée ? D'autre part, je suis née sur ce territoire et je ne peux que déplorer l'effondrement du bocage, des haies ; des talus...parties intégrantes de notre patrimoine Normand - l'intégration paysagère est absente du projet ; ce qui est tres regrettable pour notre biodiversité. n'est il pas possible d'aménager l'existant, en élargissant les axes déjà présents ? enfin le projet présenté se veut désenclaver le Mortainais ? les habitants s'orientent vers Vire pour récupérer la A84 et ne passent pas par Avranches. A quoi sert cet argument ? ! il ne me semble pas correspondre à un besoin des habitants du territoire.
19/03/2025	Autre commune du sud Manche	Je suis contre le projet de contournement, est il judicieux de dépenser autant d'argent dans ce projet dans une période où l'économie est compliquée et de plus il faut savoir que énormément de terrain n'appartiennent plus au service des domaines il faudra donc les racheter aux particuliers (Attention aux mensonges des élus). Si le bruit dérange, les habitants ont aussi le choix de déménager et cela ne coûtera rien aux contribuables.... Il existe différentes nuisances (le clocher, le coq, la route, les ralentisseurs, les voisins...)partout en France il faut vivre avec.....
19/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Désenclavement du mortainais? De qui se moque-t-on? Tout cela est loin de Mortain et du sud EST de la Manche. On reste sur le secteur d'Avranches comme tout ce qui est fait comme infrastructures routières récentes dans le sud Manche. Ne parlons pas d'un désenclavement du mortainais : Juvigny se trouve à plus de 20 kilomètres de là (et ne parlons pas des autres communes encore plus à l'est pour lesquelles on ne fait jamais rien si ce n'est un regoudronnage de route tous les 10 ans (routes bien malmenées par le trafic poids lourds non négligeable)!!!). Quand on regarde les études, les poids lourds semblent s'arrêter à Saint Hilaire du Ht. Mais alors, d'où sortent ces très nombreux camions qui passent quotidiennement devant chez moi (Le Teilleul)??? Face à un tel projet, on a l'impression qu'il y a Avranches et ses environs et rien d'autres dans le sud manche. Certes on évite les nuisances dans les communes limitrophes à Avranches (Est d'Avranches), rien de moins. Mais, comme dit ci-amont, il y a des axes où le flux de camions et trafic est nettement plus important et qui passe dans des villages (limités à 30 aussi) et qui relient les départements de l'Orne, Calvados et Mayenne (voire Ille et Vilaine)... Arguer ce désenclavement pour gagner quelques minutes alors que le vrai désenclavement serait d'aménager ces axes pour éviter les mêmes nuisances dans les dites communes (Sud Est). Il est vrai que les habitants du mortainais (déjà défavorisés par l'A84 qui, au lieu de passer de façon plus centrale par rapport à la géographie du sud Manche) ne valent pas plus que les moules qui tapissent la baie du mont St Michel (qui elles bénéficient d'une autoroute à quelques minutes)!!

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

19/03/2025		Nous avons acquis il y a peu une maison à saint martin des champs en pensant profiter de la campagne et du calme du lieu sauf qu'on nous annonce maintenant qu'une route va être construite juste à côté !! Et pour quoi : Pour faire une route qui n'aura qu'un impact minime pour désenclaver l'Ouest du Mortanais car les habitants de Juvigny, de Reffuveille garderont un trajet plus court par Ducey ou équivalent par Saint Quentin pour rejoindre l'A84. Pour faire une route qui n'aura que peu d'effet sur le quotidien des riverains du bourg de saint martin car la majorité des habitants de la zone Saint Senier, Avranches, Saint Martin continueront d'emprunter la route du bourg qui restera plus courte pour aller dans la zone commerciale du Cromel (l'étude le montre : -2 à -4dba de bruit, autant dire quasi rien comme amélioration). Pour faire une route qui dégradera par contre fortement le quotidien des habitants de saint loup, de Glatigny, du bout de saint martin qui ont choisi d'habiter dans une zone de campagne calme. Une route qui abimera énormément tout ce très beau vallon, la nature qui y vit, les paysages de bocages qui nous sont chers par ici, le chemin pédestre emprunté par de nombreuses personnes pour se balader. Une route qui enlèvera encore des dizaines d'hectare de terres à nos agriculteurs. Une route qui coûtera un prix fou à notre département qui dépense déjà un budget faramineux pour entretenir le "plus grand réseau routier de France". Le département a fait, il y a quelques années, l'énorme erreur de dépenser notre argent (une fortune) pour faire une route inutile qui contourne Marcey les grèves. Il est urgent d'apprendre de ses erreurs et de ne rien faire cette fois-ci !!
19/03/2025	Autre commune du sud Manche	
19/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Le projet sera refusé par les habitants compte tenu de la vitesse annoncée 80km/h. Donc ce n'est pas un vrai contournement juste une nouvelle route de créer. C'est décevant
20/03/2025	Avranches	Projet à réaliser
20/03/2025	Avranches	Je pense que le contournement sud-est d'Avranches faciliterait la circulation. Prenant régulièrement la route actuelle entre Saint-Ovin et Saint-Quentin sur le Homme, il est parfois difficile de circuler au vu du nombre de camions empruntant cette route, souvent étroite. De plus, cette route souffre du passage important et quotidien des camions et n'est pas en très bon état.
20/03/2025	Saint-Ovin	Les objectifs de cette déviation laissent perplexes. Premièrement : améliorer le cadre de vie des riverains de la RD 247 ? Le trafic routier est plus important sur cet axe puisqu'il y a eu construction de lotissements et création de la Zone commerciale de la Baie. Mais le bourg de St Martin est bien sécurisé et ne permet pas de vitesse pour le traverser. Il faut s'habituer à une circulation plus importante partout d'ailleurs et poser des panneaux d'interdiction pour poids lourds aux ronds points concernés pour éviter la traversée de ce bourg dans un premier temps. Deuxièmement : créer une liaison inter-quartiers entre St Senier et la Zone d'activités de la Baie. La déviation ne ferait gagner qu'une minute de trajet et lorsqu'on se rend en journée dans cette zone c'est en promeneur, donc on a le temps !! Troisièmement : on ne désenclave pas Mortain de cette façon. Quant à désenclaver la caserne des pompiers, une étude avait été réalisée avant son implantation et, de plus, une autre étude concernant l'accidentologie sur la zone du projet révèle qu'elle est d'un niveau faible. En conclusion est-il bien pertinent de dépenser ainsi les fonds publics pour un tel projet pas vraiment justifié (plutôt de confort et non utile) alors qu'il y a plus urgent dans le département et qui, de plus, aura des conséquences environnementales importantes sur les communes voisines (notamment St-Loup) et de nuisance ?? En tant que citoyen soucieux de la bonne utilisation des fonds publics alors que les budgets de l'Etat sont très serrés à l'heure actuelle, on peut s'interroger sur une telle dépense qui apparaît de loi non indispensable.
20/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Bonjour Je réside au lieu dit les orgeries 50300 St Martin des champs. Lorsque je consulte votre site et le tracé de la route, il s'avère que celui-ci traverse ma propriété. J'ai acheté ma maison et son terrain en 2019. Quelles sont les mesures que vous envisageriez vis-à-vis de l'empiètement sur mon terrain. Je reste totalement opposé à l'idée de ce contournement. Comprenez bien que lorsque l'on choisit d'habiter à la campagne c'est pour la tranquillité avant tout, et non le flux routier, ses nuisances, et la dégradation visuelle et la destruction de la nature. Cordialement Nicolas Victor 0650769332
20/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Bonjour, Dans votre concertation, il n'est pas mentionné le budget et les délais prévus pour ces travaux. Personnellement, il me semble qu'il serait plus judicieux d'investir dans la déviation Avranches-Granville que dans celle-ci où seule l'amélioration de l'accès de la caserne des pompiers et de la future gendarmerie semble être un objectif valable. Je ne suis pas certain qu'une déviation puisse désenclaver le Mortanais. La liaison actuelle inter-quartiers entre Saint-Senier-sous-Avranches et la Zone d'Activité de la Baie n'est pas gênante outre-mesure. Quant à l'amélioration du cadre de vie des riverains de la RD 247, la plupart sont arrivés ces dernières années en connaissance de cause du trafic actuel. Cordialement.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

20/03/2025		Bonjour, Je suis contre ce projet pour plusieurs raisons : - coûts monstrueux - fiasco du contournement de Marcey les Grèves - artificialisation des sols (la Bretagne en a fait les frais avec les récentes inondations) - disparition de terres agricoles - pertes pour les commerces du centre ville d'Avranches au profit de la zone commerciale Cromel
20/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Pour les entreprises qui reçoivent et expédient leurs marchandises Pour les salariés qui doivent traverser St-Martin-des-Champs ou Avranches pour rejoindre la route de Mortain vers Cromel Pour les habitants du secteur de St-Ovin, les Cellands, La Chapelle-Urée, Reffuveille , Juvigny-Les-Vallées et les alentours Pour rejoindre l'A 84 à Cromel, on emprunte tous la D 103 qui passe derrière St-Ovin et par St-Quentin. Sur cette route de traverse qui est classée véloroute pour les randonneurs, on croise des gros camions tracteurs, camions, maisons en bordure. Quand j'allais travaillé à Cromel, tous les matins j'y croisais les camions toupie de chez Letulle, les artisans du secteur. Malgré que les bas-côtés aient été supprimés pour élargir un peu la route, route est très dangereuse! Pour ne pas engorger la zone de Cromel, voir à faire la sortie de l'A84 (sur RN 175) qui était prévue après la Sélune au projet A84 (Pour mémoire, il existait le magasin des Toiles de Mayenne qui a été acheté = argent public dépensé pour rien) et détruit très rapidement! POUR RIEN ! pour finalement servir de campement pour les gens du voyage en bordure d'autoroute, jamais inondé) Je ne parle pas d'un échangeur qui serait très couteux, juste une sortie. Les terres du tracé achetées = exclu agricole La grosse erreur dans tout cela a été de faire rapidement l'aménagement 2X2 voies du mauvais côté d'Avranches (les entreprises, communes et habitants sont majoritairement à l'est d'Avranches et non à l'ouest=Baie Mont St-Michel). Et après de ne pas faire passer l'autoroute plus près de Mortain, ce qui aurait mieux centré la desserte du Sud-Manche ! Autre point délicat, côté nord d'Avranches, pour joindre la D5 à Ponts/s-Avranches en passant par la carrière d'Apilly, ainsi que pour rejoindre Villedieu, Caen par l'A84, et vers Granville face à la 4 voies qui a été faite pour contourner Marcey-les-Grèves. Blocage dans le bourg de Ponts, toujours files attente camions voitures
20/03/2025	Avranches	En profiter pour faire une route partagée et sécurisée qui servira aux personnes d'Avranches, côté est : On parle de plus en plus de favoriser le vélo : Comme le terrain est déjà acheté par l'état pour le projet de l'A 84, sur ces 75 m de largeur, en profiter pour faire une partie en route et la séparer par une bande d'une dizaine de mètres de végétation boisée, pour faire une liaison douce et sécurisée pour les piétons, vélos, randonneurs à cheval...qui rejoindrait le Val St-Père pour la baie du Mont St-Michel Cette végétation aurait l'avantage de cacher cette route et de moins casser le paysage. Elle amortira le bruit pour les riverains je suis POUR la réalisation de cette déviation qui servira à tout l'ouest d'Avranches donnant plus facilement accès sécurisé à la zone commerciale de Cromel Que ce soit pour les entreprises qui reçoivent et expédient leurs marchandises : zones artisanales de St-Martin, St-Senier et sur la D5 jusqu'à Juvigny = La partie ouest du Mortainais) Pour salariés, habitants St-Ovin, Petit Grand-Celland, La Chapelle-Urée, Reffuveille, Juvigny-Les-Vallées et les alentours. Pour rejoindre l'A 84 à Cromel, tous prennent la D 103, route de traverse, qui passe derrière St-Ovin et par St-Quentin. Celle-ci est classée véloroute pour les randonneurs. Une route très dangereuse et passagère :camions, tracteurs Point noir : Côté nord d'Avranches, l'accès de la D5 à Ponts n'est pas résolu. Cette route a été élargie, mais reste très dangereuse pour les vélos, piétons Blocage dans le bourg de Ponts, il y a toujours des files d'attente de camions et voitures Il est très difficile de sortir pour tourner vers l'Hôpital. TROUVEZ UNE SOLUTION SATISFAISANTE ! Ce passage est très emprunté par les véhicules venant de la D5 pour joindre Ponts/s-Avranches en passant par la carrière d'Apilly, pour rejoindre Villedieu, Caen par A84, et vers Granville face à la 4 voies faite pour contourner Marcey, peu utilisée car pas liaison avec autr
	Juvigny-les-Vallées	

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

20/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Bonjour , Je réside proche de la D 5 et je me rends 2 fois par semaine a St Malo...J empreinte la D 103 en passant par le bourg de St Quentin sur le Homme...Cette D 103 n est pas assez large et très dangereuse surtout lorsque l on croise les nombreux camions dans les virages.. Pour moi ce projet est nécessaire surtout pour le coté sécurité et éviter des accidents...
20/03/2025	Autre commune du sud Manche	Pour
20/03/2025	Avranches	Bonjour, Après consultation du projet de contournement sud-est d'Avranches, je ne suis pas favorable à cette nouvelle route. Par les temps (climat) qui courent, il serait préférable de favoriser les modes de déplacements alternatifs au lieu, une nouvelle fois, de faire la part belle à la voiture. La commune de St Quentin sera coupée en deux et les voies de circulations secondaires, empruntées par les marcheurs et les cyclistes, seront, après ça, devenues dangereuses. Eloignant encore un peu plus les Saint quentinais marcheurs ou cyclistes de leurs commerces de Cromel. Est-ce vraiment ça le projet ambitieux de la Manche pour une transition écologique et pour l'avenir de ses enfants ?
20/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	contre le projet
20/03/2025	Avranches	Bonjour , je n'approuve pas le tracé proposé pour le contournement Sud -Est d'Avranches . Ne serait il pas plus judicieux d'aménager l'axe Mortain /Saint hilaire (D977)pour continuer direction Ducey (D977) et rejoindre Pontaubault (D976). Autre alternative possible : aménager la D5 Mortain / Reffuveille jusqu'au carrefour dit " L'Embranchement " et ensuite la D999 direction Saint Hilaire , pour rejoindre Ducey D976 ,puis Pontaubault D976 ,axes existants déjà , nécessitant , certes quelques aménagements . Le cout du projet proposé est pharaonique , vient se greffer le montant des achats de terrains ,et toutes sortes de dépenses dues aux mauvaises surprises lors des travaux . Projet inutile , il serait nettement préférable de ENFIN terminer la "dite voie rapide " AVRANCHES /GRANVILLE qui est vraiment une nécessité , vu le nombre d'usagers empruntant cet axe quotidiennement . Cordialement .
20/03/2025	La Chapelle-Urée	Madame, Monsieur, Je tiens à exprimer mon avis défavorable concernant le projet de contournement à 2x1 voies qui est prévu à proximité de mon bien immobilier situé à moins de 100 mètres de l'itinéraire envisagé. Ce projet entraînera des nuisances sonores importantes affectant la qualité de vie dans un environnement qui jusqu'à présent bénéficiait d'une relative tranquillité. En outre, le bien en question a récemment fait l'objet de travaux de rénovation, et cette initiative compromet sérieusement sa valeur ainsi que le cadre de vie. La dégradation du paysage naturel, déjà sensible, serait considérablement amplifiée par l'augmentation du trafic et du bruit. Le contournement envisagé viendrait altérer irréversiblement le caractère paisible de cette campagne, jusque-là appréciée pour ses atouts. Dans ce contexte, je vous demande de bien vouloir reconsidérer ce projet ou, d'envisager des solutions permettant de réduire les impacts négatifs sur les riverains et le cadre de vie environnant. Je vous remercie par avance pour l'attention portée à ma démarche. Cordialement, Mr benset brandon 47 rue des monts 50300 saint martin des champs
20/03/2025	Saint-Martin-des-champs	non
20/03/2025	Autre commune du sud Manche	Je ne comprends pas pourquoi faire cette axe , ne faudrait t il pas finir la route Avranches Granville au vue du fiasco de celle-ci. Si cette route devait être réalisée, ce sera la catastrophe route des carrières et au bas d Avranches déjà avec des gros bouchons tout les jours. En conclusion encore du gâchis financier.
20/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Il me semblait que ce projet avait été intelligemment abandonné. Étonnant de vouloir continuer à construire des routes malgré les retours négatifs (et malgré tout coûteux pour le département) sur des projets du même ordre (axe Coutances Saint Lo). Étonnant que ce genre de projet continue à émerger à notre époque alors même que nous savons que nous allons devoir revoir nos modes transports. Le temps de la « bagnole » individuelle touchera à sa fin dans peu de temps (quelques décennies tout au plus). C'est une erreur stratégique, coûteuse environnementalement et économiquement. Merci d'en prendre bonne note.
20/03/2025	Autre commune de la Manche	Je suis contre la réalisation de ce projet.
20/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je ne vois pas l'intérêt de ce projet et ne conçois pas que l'on puisse dépenser autant d'argent publique inutilement. Je suis donc contre ce projet
20/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Bonsoir, Je suis MR MURIEL Sébastien, 2 rue de la Gillardière à Saint Ovin J étais présent à la réunion du 18 mars à Saint Martin des Champs, vu l'opposition de ce projet, je n'ai pas osé prendre la parole. Je suis résident sur la RD 103 et je suis salarié à l' entreprise SAS Besnier depuis plusieurs années, étant chauffeur de convoi exceptionnel. Je pense que cela serait bénéfique de faire ce contournement car cela permettrait de désengorger notre route qui se trouve très empruntée par les entreprises des alentours. Cordialement

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

20/03/2025		Bonjour, Je ne suis pas écolo, ni pour aucun parti politique, mais il s'agit d'un projet complètement idiot. À l'heure où l'état et les français doivent se serrer la ceinture, vous sortez un projet à plusieurs millions d'euros. Mettez plutôt l'accent et l'argent sur l'éducation, la santé et la sécurité. Ce n'est pas une petite route de 4km qui va relancer l'économie du mortainais. Qui est déjà bien accessible avec de belles routes via Brécey ou st hilaire. Par ailleurs, vous avez détruit un barrages pour l'écologie pour derrière détruire la faune. De plus vous gâchez la vie des habitants qui ont trouvé de la tranquillité dans la campagne avranchinaise. Bonne journée et bonne réflexion. Nicolas H
	Saint-Ovin	
20/03/2025	Saint-Hilaire-du-Harcouet	Pour
21/03/2025	Autre commune du sud Manche	Je ne vois pas du tout l'intérêt de ce contournement
21/03/2025		Quand vous voyez le gâchis environnementale, financier,terre agricole du contournement de MArcey Les grèves et vous voulez refaire la même chose sur le côté Est Améliorer les axes existants Elargissez Axe st ovin st Quentin Améliorer la route de la carrière La nouvelle Route sera inutile ,les usagers continueront à prendre les routes où ils ont l habitude
	Avranches	
21/03/2025		Bonjour, Je suis contre ce projet car je ne vois pas l'intérêt de construire une nouvelle route qui ne servira à rien dans la mesure où la plupart des usagers empruntant le route qui passe par St Martin des champs (rue de la marie et rue de la baie) sont des riverains de cette route. Ils n'empruntront jamais le contournement, aucun un intérêt pour eux. Je passe plusieurs fois par jour par ces rues de la baie et de la mairie (bourg de St martin des Champs) depuis plusieurs années et JAMAIS, je n'ai été embêté. JAMAIS, il n'y a eu de bouchon... et la circulation reste clairement acceptable. Le coût exorbitant du projet me paraît démesuré par rapport aux bénéfices apportés pour la population locale et même extra-locale... sans compter la destruction d'un environnement jusque là préservé. Mettons l'argent là où il y en a réellement besoin... !!!
	Saint-Ovin	
21/03/2025		Bonjour, habitant rue de la baie St martin des champs ,je ne pense pas que les gens qui habitent l'ouest d avranches iront prendre cette route ils continueront de passer par le bourg de St martin qui connaît beaucoup d'invisibilités, vitesse , le stop etc...cette route au niveau fréquentation ressemblera à la 4 voies du contournement de marcey. La seule solution est d'interdire le bourg se St martin sauf riverains,c'est impressionnant le nombre de voitures qui circulent rue de la baie depuis la construction de la zac de cromel. Et pour finir comme d'habitude nos doléances ne sauront pas suivies d'effet. Cordialement Mr hardouin 22 rue de la baie
	Saint-Martin-des-champs	
21/03/2025		je tenais a réaffirmer mon opposition au projet de rocade Est d'Avranches il existe déjà un contournement Ouest qui n'est pas saturé, on va detruire de belles terres agricole , pour la voiture c'est une habitation écologique et financière , où allez vous trouver l'argent sans doute dans une pochette surprise , vous les élus soyez responsable , voyez déjà le contournement de Marcey les Grèves très belle réussite où il ne passe personne , l'argent public c'est a dire nos impôts sont encore une fois gaspillés pour certain lobby
	Saint-Martin-des-champs	
21/03/2025		Bonjour, Après avoir consulté le dossier de concertation et l'étude d'impact sur les milieux naturels du projet de contournement sud-est d'Avranches, j'ai constaté que l'analyse environnementale aborde divers impacts liés aux travaux de terrassement – notamment la gestion des matériaux fins, le risque de lessivage et les effets sur la qualité des cours d'eau . Toutefois, il n'est pas fait mention de façon précise des émissions de gaz à effet de serre résultant de la libération du carbone stocké dans le sol lors des excavations. Or, comme le rappelle le site « Adaptation au changement climatique » (https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/dossiers-thematiques/milieux/sol), les sols jouent un rôle crucial en tant que puits de carbone. Leur perturbation peut diminuer leur capacité à stocker le CO ₂ et contribuer ainsi à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Une analyse approfondie de ce mécanisme permettrait d'évaluer de manière plus complète l'impact climatique du projet. Si le projet ne peut-être évité ce qui serait plutôt pertinent aux regards des enjeux environnementaux actuels et quand on voit la pertinence du contournement de marcey aujourd'hui , pourriez-vous préciser la méthodologie qui est ou sera utilisée pour quantifier et limiter la déstabilisation du carbone stocké dans les sols lors des excavations, ainsi que les mesures envisagées pour compenser ou réduire ces émissions ?
	Autre commune du sud Manche	

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

21/03/2025	Isigny-le-Buat	Bonjour, la lecture de votre dossier de concertation m'interroge sur plusieurs points : - Vous indiquez vouloir désenclaver le mortainais et plus particulièrement Juvigny les vallées. Les élus du CD sont-ils bien convaincus de la nécessité d'engager 15 M€ pour désenclaver 1800 habitants ? - L'étude de trafic indique un trafic modéré sur les axes dont vous projetez d'apaiser le trafic. Ne serait-il pas possible d'envisager d'autres aménagements pour améliorer le cadre de vie tout en conservant les 4000 véhicules /j ? - Pourquoi ne pas avoir intégré d'aménagement cyclable au projet alors que le CD indique dans ses politiques qu'il prend en compte le cycle systématiquement, ou peut-on consulter l'évaluation technique et financière rendue obligatoire par le code de l'environnement ? - Dans quelle mesure les accidents recensés incombent-ils au réseau existant? Si le projet de contournement est réalisé alors que ces accidents sont liés aux comportements des usagers, il ne sera aucunement utile en termes de sécurité. - Le gain de temps pour l'accessibilité des secours à l'A84 a-t-il été évalué ? Le trafic attendu sur l'axe est estimé à environ 5000 véhicules par jour, vous serait-il possible de me rappeler les estimations faites pour le contournement de Marcey, avant sa réalisation, afin de mieux cerner la pertinence de ses estimations ? Merci
21/03/2025	Avranches	Non contre car faux problème pour désengorger le bourg de St Martin peut être 20% 30% donc . Je pense que cela servira plus à désengorger st quentin pour les usagers qui viennent du mortannais isigny ect à condition qu'ils n'aillent pas sur avranches par exemple polyclinique de la baie ou autre bien sûr bien évidemment je me mets aussi à la place des habitants qui sont en bord de route mais malgré non contre
21/03/2025	Saint-Martin-des-champs	pourrait-on avoir le nombre de foyer impacté par le bruit de la nouvelle route? Ce projet semble inutile pour désenclaver l'ouest du mortainais, le plus court reste de passer par Ducey. De plus cela semble aberrant au niveau environnemental, on nous dit sans arrêt qu'il faut limiter les espaces bétonnés et préserver les champs pour les écoulements des eaux, or ici pour un avantage par forcément démontré on impacte plusieurs dizaines d'hectares agricoles.
21/03/2025	Avranches	En plus j'ai oublié le coût ce n'est pas votre argent mesdames et messieurs les élus c'est le nôtre à tous
21/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je ne vois pas l'intérêt de tel travaux
21/03/2025	Saint-Hilaire-du-Harcouet	Ne voyant pas l'intérêt de tel travaux et du coût que cela engendre je suis contre ce projet. Création d'une route supplémentaire inutile comme le contournement de Marcey les grèves, je pense qu'il est préférable de réaménager celle déjà existante !
21/03/2025	Grand Parigny	Encore de l'argent public gaspillé. Aucun intérêt à cette route supplémentaire. La circulation dans St Martin des champs est essentiellement due aux écoles et aux commerces. Quand à vouloir désengorger le mortainais, les porteurs du projet n'ont aucune expérience sur ce qui se passe et les habitudes des automobilistes. Cette route sera utile à peut être 2 ou 3 camions par jour qui peuvent facilement prendre par Ducey ou Brecey. On est en train de reproduire le fiasco du contournement de Marcey les grèves.... Sans parler des conséquences environnementales et des accidents pour les usagers piétons et cyclistes qui auront à traverser cette route.
21/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Ce projet est un gaspillage d'argent public, à l'image du contournement de Marcey Les Grèves, très peu emprunté, qui restera toujours comme un grand scandale. On nous annonce 5 000 véhicules/jour en ... 2045, alors qu'ailleurs, zone du croissant à Saint-Pair-Sur-Mer, on en est à 20 000 véhicules/jour en ... 2025. Je rappelle qu'il s'agit de l'argent des contribuables, les responsables politiques devraient faire preuve de sérieux et investir en priorité là où cela est absolument nécessaire, en oubliant leur "chauvinisme".
21/03/2025	Saint-Ovin	Comment peut-on remettre ce projet sur la table à l'heure actuelle !!! Le seul intérêt est de donner du travail aux entreprises de TP qui feront cette route, et qui doivent bien graisser la patte aux élus locaux qui soutiennent ce projet... Cette route ne servira à rien, on va détruire des centaines d'hectares d'habitats naturels pour rien. Sans parler des nuisances sonores, de pollutions qui vont suivre. Et aussi permettre un accroissement de cambriolages comme on peut l'observer régulièrement le long de ces axes "rapides". Il n'y a jamais d'embouteillage dans la traversée de St Martin des champs et le vrai problème pour contourner Avranches est plutôt du côté de la carrière d'Apilly et le carrefour à Ponts qui lui est engorgé plusieurs fois par jour. A en discuter avec les pompiers d'Avranches, même eux les premiers concernés disent qu'ils n'utiliseront pas cette route car ça restera plus rapide de descendre le bourg de St Martin pour rejoindre l'A84, plutôt que faire le "grand tour par St Loup et St Quentin". On va encore gaspiller l'argent du contribuable pour rien: Après l'éco parc et le contournement de Marcey : le sud manche champion de France de l'argent public gaspillé !!!
21/03/2025	Saint-Martin-des-champs	bonjour, ce projet est totalement inutile, coûteux, et sans intérêt pour le sud-Manche. Il va détruire le paysage local constitué d'une flore et d'une faune incroyables. A l'heure de désartificialisation des sols et du bon sens (sachant que la MANche est le département français qui compte le plus de route départementale), le conseil départemental de la Manche serait un très mauvais élève en la matière. Entretenez déjà les routes existantes ! améliorez-les ou aménagez-les mais ne construisez pas une énième route qui sera peu empruntée. Prenez l'exemple du contournement de Marcey-les-Grèves! Par ailleurs, il n'a pas apporté le désenclavement du Mortainais. Les habitants de Mortain le disent eux-mêmes. Ce projet ne leur sert à rien. Et pour un accès plus rapide pour les services de secours, une amélioration de la route vers Ponts serait primordiale, pour ces gens là. Aussi, les personnes qui ont l'habitude de passer par le bourg de St Martin des Champs pour rejoindre le parc de la Baie n'emprunteront jamais la nouvelle route car elle oblige les gens à s'éloigner de St Martin pour la récupérer et donc à faire plus de kilomètres. Il n'y aura ni gain de temps ni gain de kilomètres parcourus. C'est donc un faux problème. Aussi, les camions choisiront le trajet le plus court et le moins coûteux... je ne suis pas sûr qu'avec une pente à 9%, ils trouveront un avantage (consommation plus élevée, ralentissement...). Et on trouvera une nette augmentation des nuisances sonores et visuelles considérables pour les habitants à proximité et même pour ceux de St Martin des Champs, dont je fais parti. Je pense qu'il existe d'autres projets prioritaires et dont le bénéfice est largement prouvé...comme l'Axe Avranches-Granville.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

21/03/2025	Saint-Martin-des-champs	je suis contre ce projet de 15 millions d'euros pour uniquement satisfaire 3 trois entreprises situées dans les alentours de Mortain et aussi ne pas déranger quelques habitants du lotissement de saint Martin des champs J'habite a 200 mètres du projets (rue Jeanne Paisnel) ce qui va entraîner une augmentation du nombre de véhicules journalier qui est actuellement d'environ 3800 par jour Si toute fois le projet se réalisait je demanderai a ce que l'enrobé soit refait de façon a rendre le roulage plus silencieux
21/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Bonjour, J'habite à Bacilly et travaille à Saint Hilaire du Harcouet. Ce projet me paraît être inutile au vu de flux de véhicule, on ne peut pas vraiment parler de bouchons sur Avranches éventuellement 5 min de trajet en plus en étant généreuse. C'est du gaspillage de l'argent publique de plus écologiquement c'est encore bitumé afin de mieux inonder. Bien cordialement
21/03/2025	Autre commune du sud Manche	Je ne suis pas favorable à ce projet qui ne semble pas suffisamment pertinent au vu des enjeux environnementaux.
21/03/2025	Avranches	Cette déviation serait idéale pour Avranches, si on y rajoute l'interdiction aux PL de passer par le centre comme on en voit trop souvent. Elle désengorgerait le centre ainsi que St Martin de toute la circulation venant de l'Est. Le trajet parfait aurait été de rejoindre L'A84 par le nord est, évitant la traversée du centre ville entièrement et surtout le passage via tout le bas d'Avranches qu'on ne peut éviter (secteur hôpital) car il n'y a pas d'entrée facilement accessible vers le nord avant cela, ce qui est dommageable et qui entraîne des difficultés de circulation. (mon cas par exemple qui doit rejoindre Percy chaque jour en partant de chez moi et traversant entièrement le centre jusqu'à l'entrée nord de L'A84).
21/03/2025	Avranches	Projet inutile, écocide et au budget extravagant. Il y a bien d'autres priorités. Ça suffit !
21/03/2025	Avranches	Pour à 100%. Ceux qui sont contre, ne se rendent pas compte de l'impact sur notre vie. Impossible de rester dehors à discuter, manger, se reposer, on ne s'entend pas tellement il y a des nuisances sonores par toute cette circulation, sans compter la pollution. Si ce projet n'aboutit pas j'espère qu'au moins il y'a aura de nouvelles règles de circulation dans le bourg de ST Martin. Ça devient INSUPPORTABLE 😡
21/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Favorable au projet , pour des liaisons plus faciles en poids lourds, et pour que les services de secours puissent intervenir rapidement .
21/03/2025	Le Grand-Célland	Je suis favorable au projet.
21/03/2025	Avranches	Je suis favorable au projet.
21/03/2025	Le Mesnil-Ozenne	je suis pour le projet
21/03/2025	Le Grand-Célland	Je suis favorable à cette nouvelle route, la route actuelle est très dangereuse.
21/03/2025	Le Grand-Célland	Le projet de déviation de 4,2 km ne correspond plus à l'objectif de diminution de l'empreinte automobile Il va proposer un accès plus facile entre St-Senier et St Quentin et va donc inciter les gens à prendre leur voiture. La pollution va augmenter puisque la vitesse sera limitée à 80 km/h au lieu de 50 et 30 km/h, Des zones humides seront détruites et même remplacées il n'y aura pas compensation .Sondez les grenouilles ! Des zones Natura 2000 risquent d'être impactées. Et puis je pense que la voiture doit contraindre pour que les gens réfléchissent à une autre façon de circuler . On ne peut cautionner la nuisance automobile dans les bourgs de ST Quentin et de St Martin des Champs car les gens connaissent le problème avant de construire et le fait de construire et d'augmenter le nombre d'habitants ne fait qu'entretenir la circulation. En conclusion, je pense que la voiture est une nuisance (bruit, odeur, pollution) et donc, laisser la route comme actuellement est la solution la plus responsable pour les résidents et pour nos enfants .
21/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Favorable à ce projet qui permettrait aux entreprises et habitants du secteur un accès rapide et sécurisé à l'autoroute. Un atout pour attirer de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises. Un plus pour le mortanais bien éloigné des préoccupations de l'avranchin.
21/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Pour un meilleur accès, de sécurité pour tous pour un déchargement de véhicules, un côté plus rapide pour nos entreprises, c'est une nécessité que ce projet voit le jour le plus rapidement possible.
21/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Bonsoir , ca sera bien aussi de faire vers Caen pour ceux qui rejoignent Granville ! comme ca ils passeront par la 4 voies de contournement de Macey les Grèves (comme c'était prévu au départ)
21/03/2025	Autre commune du sud Manche	Bonjour, je suis favorable à la mise en place de ce contournement
21/03/2025	Avranches	Le réchauffement climatique incite à limiter l'extension du réseau routier.
21/03/2025	Autre commune du sud Manche	Les hôpitaux sont à l'agonie. Les parents tirent la langue en galopant entre le boulot et les garderies d'enfant. Le service public est de plus en plus négligé, car paraît-il, les budgets deviennent trop serrés. La nécessité d'un gain de temps de route de une à trois minutes de transport sur une dizaine actuellement justifie-t-elle autant de dépenses ? A l'heure d'une problématique de réchauffement climatique et d'appauvrissement des ressources, vouloir injecter de l'argent dans " plus de voiture " est-ce de l'inconscience ou de la stupidité ? y'a-t-il une étude sur les usagers quotidiens du tronçon : kms entre le domicile et le travail, nombre de personnes par véhicule, etc ? Avec à la clé une proposition sur des transports publics sérieuse, un soutien au covoiturage, un réel encouragement à l'utilisation du vélo. Ce projet est digne des années 80 : les routes sont engorgées, donc plus de routes. Plus de routes, donc on utilise plus de voitures. Donc les routes sont engorgées, donc on fabrique plus de route. Donc..... Les élus sont-ils concernés par le bien-être des citoyens, ou par la "prestance" photographique du projet ?

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

22/03/2025	Autre commune du sud Manche	Ce projet me semble inutile
22/03/2025	Avranches	Bonjour, je ne vois pas l'intérêt de ce trajet de contournement d'Avranches (encore moins le projet bis incluant une voie de dépassement) Pour moi, il serait plus judicieux d'étudier la route N175 vers Pontorson au niveau de Precey qui bouchonne tous les étés.
22/03/2025	Hors département	Projet au coût impressionnant qui devrait augmenter si cette route est réalisée (probablement vers les 20m€). Cette liaison reste une liaison de confort qui sera peut empreinté car elle fera faire des kms supplémentaires sans gain de temps mais qui aura satisfait quelques élus dans leurs quêtes. Utilisez cet argent à sécuriser, entretenir et améliorer l'existant.
22/03/2025	Avranches	Soulignons le caractère objectif et impartial du dossier de concertation. Reprenons les objectifs du projet 1 Désenclaver Juvigny pour 2 ou 3 entreprises qui y sont installées depuis des décennies / gain de temps 1 mn!pour 15M€ !! 2 Créer une liaison interquartier St Senier/ZA de la Baie/ gain de temps 1à2 mn! et il est loin d'être certain que les usagers utilisent cet axe (cf le triste exemple de la déviation de Marcey) 3 Fluidifier le trafic sur la D247 et la D103: on parle ici d'environ 3000 véhicules/jour dont 0,3 à 3,9% de poids lourds:à rapprocher des 26 000 véhicules/j de l'axe Avranches Granville 4 Améliorer la qualité de vie des habitants des bourgs traversés.OUI MAIS AUX DEPENDS DES RIVERAINS DU PROJET qui eux ont fait le choix de vivre tranquilles à la campagne et ceci pour un gain de 1à4db pour les citadins et une augmentation de 18db pour les ruraux!! Par ailleurs le détournement du trafic entrainerait une diminution de la clientèle des commerces de St Quentin/H Boulangerie, Bar Tabac, restaurant 5 Diminuer l'accidentologie, mais celle ci est considérée comme faible actuellement avec peu de poids lourds concernés(1/an) et n'évoluerait pas avec la réalisation du projet. 6 Désenclaver la caserne des pompiers et de la gendarmerie.Les gains de temps sont à objectiver mais devraient être de l'ordre de la minute puisqu'il paraît peu probable de gagner plus de temps sur 4,2 km . Ne refaisons pas l'erreur d'il y a 20 ans en mettant la charrue avant les boeufs en installant les pompiers là où l'A84 ne passe pas et installons la gendarmerie dans la zone de Cromel et au besoin transférons y les pompiers (coût bien moindre que 15M€) 7 Limiter l'impact sur le foncier agricole et l'environnement. L'abandon du projet permettrait d'éviter l'artificialisation de 20ha de terres agricoles,de déprécier le fonciers des riverains concernés et de ne pas impacter des zones écologiquement sensibles dont zones humides POUR TOUTES CES RAISONS JE SUIS OPPOSE AU PROJET
22/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	"Marty ! Monte vite dans la DeLorean ! Nous partons immédiatement en 1965 pour construire... UNE ROUTE !" Doc Trêve de plaisanterie. En 2025, avec une meilleure compréhension des problèmes environnementaux et face aux catastrophes climatiques désormais visibles en métropole, et non plus uniquement à l'autre bout de la planète, cessons de gaspiller de l'argent dans des projets inutiles. L'échec du contournement de Marcey-les-Grèves en est un parfait exemple.
22/03/2025	Avranches	De l'avis de nombres de mes connaissances habitants Avranches et ses environs ce projet n'apporte rien quelques soient les points de vue (économiques - sécurité - gain de temps ...) ,il faut que les mentalités évoluent et le courage politique aussi ,il est temps d'assumer d'abandonner des projets gaspillant de l'argent public, impactant définitivement des zones naturelles, il faut également résister et raisonner les lobbies qui souhaitent voir déboucher ce type de projet pour des satisfaire des logiques de profit à court terme.
22/03/2025	Hors département	Bonjour, Ce projet sera inaudible dans les années à venir ! Gérer les problèmes d'encombrement et de nuisances routières par plus de routes est un non-sens ! Plutôt que de céder à la facilité d'un nouveau tracé qui lacère le territoire, prenez plus de recul pour anticipé les mutations qui nous attendent dans les années à venir ! Ce projet fait partie du vieux monde du XXeme siècle ! Ne cede pas à cette facilité de recourir à des solutions qui reportent les problèmes à plus tard ! Merci.
22/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Notre secteur souffre du manque d'infrastructures routières nous permettant d'atteindre les grandes villes avec des temps de parcours acceptables. Ce projet est donc important pour nous et il serait vraiment bien de prolonger cette route vers mortain ensuite. william froux 50150 brouains
22/03/2025	Mortain-Bocage	Bonjour, je suis chauffeur routier et je peux vous dire que je n'emprunterais jamais ce contournement car avec une pente de 9%, mon patron ne voudra jamais que je l'utilise car la consommation sera trop importante et ça ne me fera pas gagner du temps pour autant. Quand je reviens de rennes je passe par ducey et st hilaire pour aller sur mortain ou juvigny et si je viens de caen je passe par vire ou villedieu et ça roule bien. Et on est plusieurs chauffeurs routiers à le dire. ca sert à rien de construire une route qui ne servira à rien. Par contre penchez-vous sur l'axe avranches-granville qui, à mon sens est prioritaire, la route est catastrophique et la circulation, j'en parle pas!!! A bon entendeur ! Philippe
22/03/2025	Ducey-les-Chéris	Contre ce projet qui ne présente à mon niveau que peu d'intérêt au vu de l'argent investi et qui en plus me priverait de mes promenades en campagne préférées... Investissez plutôt dans la réfection des routes départementales en très mauvaise état....

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

22/03/2025		Ce projet de contournement Sud Est d'Avranches est présenté pour : - désenclaver l'ouest du Mortainais. Or, à regarder la carte du Sud Manche, les routes reliant Mortain, St Hilaire du Harcouët à Ducey puis l'A84 paraissent des axes plus rectilignes que la RD5 et RD47 pour rejoindre l'A84 voire Avranches - améliorer la liaison inter quartier Zone de la baie / St Senier ss Avranches : mais n'est-ce pas reporter le flux passant par St Martin des champs un peu plus à l'est au milieu de terres agricoles et d'espaces naturels et humides ainsi que d'habitats dispersés, et d'augmenter la nuisance sonore pour les habitants de St Loup par exemple. Dans le dossier de concertation, il est fait état que la population se stabilise mais que le logement est en hausse : mais la hausse des mobilités est-elle à faciliter par de nouveaux aménagements routiers ou à questionner par rapport à un urbanisme encore trop étalé ? Les informations sur les évolutions de population montrent que certains centres bourgs diminuent au profit de leurs communes périphériques. L'étude de trafic datant de 2021 utilise une méthodologie de trafic de 2007 que le bureau d'étude estime n'étant plus adapté au contexte actuel. De plus, prenez-vous en compte l'évolution dans les prochaines décennies de la démographie du territoire ? L'étude du trafic montre également que les flux de trafic sur la RD103 et la RD247 semblent essentiellement locaux, et se réduisent sur les extrémités. Je suis surprise d'affecter autant d'argent (14M€ TTC à date hors compensations si scénario 1) alors que les Départements pour ce budget 2025 et bien certainement comme les autres à venir, ont dû faire des choix face aux contraintes budgétaires. Au vu du contexte actuel mondial, dans les prochaines années, notre argent public ne doit-il pas être affecté pour la solidarité (compétence phare du Département) qui comprend à la fois nos jeunes et aussi la population vieillissante qui va être de plus en plus nombreuse ?
22/03/2025	Hors département	STOP à l'artificialisation des terres, ne faites aucun travaux
22/03/2025		Bonjour, Je ne suis pas en faveur de ce contournement d'Avranches. Celui fait à sartilly a coûté énormément d'argent pour qu'il ne soit que très peu emprunté finalement. De plus, c'est encore des terres agricoles retirées aux exploitations aux alentours. Ces agriculteurs aurons t ils des propositions de terrain à récupérer à un prix avantageux en compensation ??! Pas sûr..... Les politiques locales pronnent des aménagements soit disant pour atténuer les effets d'inondations par exemple, mais quand il s'agit de bitumé des kilomètres et des kilomètres de terres , qui elles absorbent les pluies, là ça ne leurs posent aucuns problèmes !!
22/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Gardons notre nature tel quelle pourquoi vouloir construire des routes vouloir tout détruire je ne vois pas l'intérêt de faire cette route dépenser de l'argent il faut penser plutôt à restaurer les anciennes routes. Il y'a aussi la nature, les oiseaux, les chevreuils les nuisances le bruit la pollution nous sommes dans un village tranquille. Alors nous ne voulons pas de cette route.
22/03/2025	Saint Loup	Totalement contre, retrouver de la sérénité pour certains au détriment de d'autres personnes qui ont acheter une maison loin de tout pour se retrouver avec une route a 100m de chez eux ?! Logique ? Puis détruire la nature toujours et encore dans nos campagnes non ! Au lieu de dépenser de l'argent dans une nouvelle route il serait plus judicieux d'abord de refaire d'autres route actuelles dans le besoins, pour une route a 80 KLM /H , dans mon entourage tout le monde est contre aucun intérêt, attend mettre dans les lieux actuelle des panneaux interdiction poid lourd il y a bien d'autres endroits de contournement moins gênant et cela coûterait bien moins cher . Et pour terminer pratiquant régulièrement la 110 cela ne bouchonne pas !
22/03/2025	Saint Loup	Bonjour, Initialement plutôt favorable au projet, mais devenu totalement défavorable après lecture des documents! Pour chacun des objectifs du projet, les bénéfices escomptés semblent dérisoires. Les impacts les plus forts relevés par les études concernent l'environnement, et ils sont eux négatifs. Et puis, l'impact financier est loin d'être anecdotique : 14 à 15M€ d'investissement (contre seulement 0.66M€ pour l'aménagement de l'existant), auxquels il faudrait ajouter 119K€ de dépenses annuelles pour les mesures environnementales compensatoires(cf. page 98 de l'étude des milieux naturels) et vraisemblablement autour de 23K€ par an (chiffré ici à partir du coût moyen d'entretien du réseau de routes du département de la Manche par an). Soit 142K€ de dépenses annuelles supplémentaires pour la collectivité! Chiffrage qui aurait dû être présenté dans le dossier de concertation d'ailleurs. Sur les objectifs : - Désenclaver le Mortainais : en quoi un gain de 1 à 2 minutes/trajet permet de désenclaver le territoire? - Création de la liaison inter-quartier entre St Senier et la ZA de la baie : gain de 1 à 2 minutes, mais sur un trajet qui est court (une dizaine de minutes) => Intérêt très limité - Améliorer le cadre de vie des riverains de la RD247 : réduction d'un tiers de la fréquentation, sur une route jugée à trafic modéré (moins de 5 000 véhicules / jour - en comparaison plus du 15 000 sur l'axe Avranches - Granville, soit x 3!), réduction de 2 à 4 dB du bruit = gain très faible; le niveau de bruit étant jugé modéré dans l'étude de bruit) - Accidentologie : l'étude de sécurité relève que les accidents ne sont pas liés au trafic (cf. 2.3.2 p.14)= le projet n'aura donc aucun impact! - Désenclaver la caserne des gendarmes = gain de 1 à 2 minutes = dérisoire; désenclaver la future caserne des pompiers : idem!(Si c'était un sujet on pourrait la faire ailleurs) Où sont les bénéfices? Ce projet devrait donc être enterré au moins pour les 30 prochaines années!
	Saint-Quentin-sur-le-Homme	

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

22/03/2025		Bonjour, Projet daté qui ne semble pas répondre aux besoins et aux attentes de la population et qui n'est plus en phase avec les impératifs environnementaux du XXIème siècle et l'urgence budgétaire en France (ainsi que la réorientation des fonds vers la sécurité nationale). Je partage les conclusions de la concertation citoyenne : la priorité est d'améliorer le réseau existant (sécurisation, aménagement de voies pour les mobilités douces, aménagement d'aires de covoiturage) et de développer les transports en commun. L'autre priorité c'est de protéger nos paysages et nos espaces sensibles dans le département; ici le projet mange au minimum 20 ha de terres agricoles et zones humides, comment le justifier alors que le département a déjà le plus grand réseau routier de France et que le trafic dans la zone est plutôt faible? Les bénéfices du projet sont extrêmement limités d'après les études. Comment comprendre que ce projet ait pu être relancé par le département (alors qu'il y a d'autres enjeux routiers prioritaires à étudier?) Quelle cohérence avec les objectifs de la loi ZAN et réduction des émissions de CO2 ici? Comment penser qu'on va trouver de réelles mesures environnementales compensatoires (62ha de zones humides dans l'emprise du projet cf. p34 du dossier de consultation!)? Laissons ces zones humides telles qu'elles sont plutôt que de devoir aménager des mares dans le cadre des mesures compensatoires! Réduisons les investissements dans le tout voiture, et réorientons nos dépenses vers les urgences : réduction de la dette, amélioration de notre sécurité nationale et réduction des inégalités. 3 périls majeurs, nécessitant que nous concentrons nos efforts. Arrêtons de perdre du temps et de l'argent dans ces projets à l'utilité marginale (et négative si on intègre l'impact environnemental). Elus départementaux : soyez courageux et abandonnez ce projet, vous avez mieux à faire pour le département! Et nos enfants vous remercieront!
22/03/2025	Saint-Ovin	PROJET INUTILE ET DISPENDIEUX des deniers publics au regard des bénéfices attendus VS inconvénients AVANTAGES: 1 minute gagnée venant de Juvigny 1 a 2 minutes St Senier/ ZA de la Baie Accidentologie faible et donc inchangée avec peu de poids lourds concernés (1/an!) le trafic poids lourds étant d'ailleurs faible (0,3 à 3,9%) Vraisemblablement 1 minute de gagnée pour les pompiers et gendarmes Diminution du trafic pour les résidents des bourgs MAIS AUX DEPENTS DES RIVERAINS DU PROJET, avec un gain de 1 à 4 db pour les citadins mais une perte de 18db pour les autres!! INCONVENIENTS: Coût 15 MILLIONS € (18 à 20 dans 5 ans) Bitumisation de 20 ha de terres agricoles Atteinte à des zones écologiquement sensibles et à des zones humides Dépréciation de l'habitat des riverains du projet Diminution de la clientèle des commerces de St Quentin (Bar Tabac, Boulangerie, Restaurant) Transfert du trafic sur le projet à prouver (voir la déviation de Marcey) AU TOTAL Si le département souhaite dépenser 15 millions € il ferait mieux de les attribuer à l'axe Avranches Granville qui traîne depuis 45 ans, ou à la sécurisation de la traversée des bourgs de Precey et de Brée sur la N 175 qui sont là des zones TRES ACCIDENTOGENES avec plusieurs accidents mortels ces dernières années. Le département pourrait aussi avec ces 15 M € participer au désendettement de l'Etat (toutes les collectivités affirment que cela n'est pas possible...) Où alors participer au financement du réarmement de nos armées.
23/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	J'ai bien pris connaissance du projet. Pourquoi dépenser l'argent des contribuables inutilement au détriment des usagés, de la faune, de la flore et de nos agriculteurs.
23/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Bonjour, Je suis contre ce projet de contournement. Un projet bien trop coûteux pour le faible bénéfice apporté. Ce projet est loin d'être le plus prioritaire dans notre département. Nous faisons le choix de vivre dans des zones rurales préservées, nous souhaitons fortement conserver ce havre de paix. Cela serait regrettable de détruire des espaces naturels avec les conséquences qui vont avec sur la préservation de l'environnement et des espèces, seulement pour gagner 3min de temps de trajet. Je pense que nous sommes déjà très préservé dans notre région sur les conditions de circulation, nous ne sommes pas dans une ville dense en trafic, ce n'est pas 3min de plus ou de moins qui vont tout changer dans la vie des usagers. En revanche, ce projet va fortement impacter des habitants avec d'importantes nuisances qui pourraient alors fuir des communes concernées. Ce qui pourrait alors avoir un impact conséquent pour les communes et l'économie. Ne gaspillons pas l'argent public s'il vous plaît !
23/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Bonjour à tous, nous demeurons à saint Martin des champs et nous sommes contre ce projet ridicule , auquel on ne lui trouve absolument rien de positif, gardons ce magnifique bocage et protégeons le , le plus possible, laissons ces paysages le plus naturel possible et notre campagne s'en portera que mieux . Il y a temps de routes à entretenir dans le département, certains endroits très accidentogènes ,créer davantage d'aire de covoiturage entre autres. Alors non à ce projet et que la raison l'emporte .
23/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Non à cette route qui viendrait gâcher notre bocage Créer de nouvelle route n'est pas écologique Désenclaver le mortanais !!!! Foutaise. Quand on voit le résultat du contournement de Marcey les Grèves tant d'argent dépenser et de bocage défiguré pour si peu de fréquentation . Mettons l'argent des contribuables plutôt dans la restauration des routes déjà existantes ,dans l'aménagement de pistes cyclables. Soyez responsables écologiquement et économiquement .

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

23/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Il est nécessaire de désenclaver l'est du territoire afin de l'adapter aux besoins des entreprises du territoire de Juvigny à Avranches, on se sent loin de tout. ... La traversée de Saint Martin des champs est très dangereuse et compliquée. Le passage par Saint Quentin en convoi exceptionnel est délicat manque de largeur, croisement convois agricoles, cyclistes , camions... Il serait bon de pousser la réflexion jusqu'à l'A84 ce qui n'est pas le cas actuellement et qui est primordial. Quel est l'avis du SDIS 50 par rapport à la caserne d'Avranches et son accès à l'A 84? Ceci étant l'intégration paysagère, les mobilités douces, pistes cyclables, chemins de randonnées (en concertation avec le plan mobilité de l'agglomération Mont Saint Michel Normandie) doivent être pris en compte. Pour les riverains proches de ce tracé (nuisances sonores et visuelles) est ce que la mise en place de merlons de terre avec végétalisation pourrait être mis en place? Adaptation pour les agriculteurs en terme de voirie même si une bande partagée de 1.5 m est prévue mais aussi en terme de parcelles (ne pas se retrouver avec des bouts de champs non adaptés) bien prendre en compte les phénomènes d'érosion. Ce projet est important pour bon nombre d'entre nous.
23/03/2025	Le Petit Celland	Les objectifs affichés pour la réalisation du CSEA dans le document soumis à la concertation sont au nombre de 4 : -Désenclaver le Mortainais -Délester les bourgs de St Martin et de St Quentin -Diminuer l'accidentologie -Faciliter l'accès des pompiers et des gendarmes à l'A84 Lors de la présentation du projet en réunion publique à St Martin des Champs le 18 mars, le représentant du maître d'ouvrage a reconnu que l'objectif prioritaire était le délestage de St Martin. Dans ces circonstances, je m'interroge sur la présentation des autres objectifs : en sont-ils réellement, ou servent-ils de faire valoir ? S'il s'agit surtout de délester le bourg de St Martin, pourquoi le scénario de référence n'analyse-t-il pas plus le sujet de façon ciblée, et ne présente-t-il pas plutôt les options envisageables sur la RD 247 : aménagement de voirie, chicanes, réglementation des usages (interdiction PL avec conséquence de reports sur d'autres voies), avec leurs contraintes et leurs coûts ? Le cadre de la concertation publique tel qu'il est posé dans le dossier me semble alors légitimement critiquable en l'état.
23/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je suis contre ce projet d'investissement pour les raisons suivantes : - le département n'entretient pas les routes existantes (panneaux de direction effacés sur toutes les routes du département, nettoyage des fossés et ramassage des déchets) - le département n'investit pas dans les aménagements améliorant la sécurité routière (zone à 70km/h dans virage dangereux abandonné, pistes cyclables non réalisées sur routes entièrement rénovées, non participation aux aménagements de sortie dangereuse d'exploitation, etc) - le département n'investit pas dans les transports en commun (certaines communes ne sont pas desservies par le bus pour rejoindre un établissement scolaire ou se rendre dans une gare) - dans les commissions handicap et conseil d'administration des collèges les élus départementaux nous déclarent que le département n'a pas de moyens financiers pour soutenir ou améliorer les services et même supprimer certains services (suppression de l'accompagnement pour les enfants avec handicap) et soutien à l'amélioration de la restauration collective (respecter de la loi égalim) activités culturelles, etc On ne peut pas nous répéter à chaque fois que le département n'a pas de moyens financiers et d'un autre côté investir dans des ouvrages routiers qui deviendront rapidement inutiles (c'est dangereux de miser sur l'augmentation des déplacements routiers alors que nous ne possédons aucune ressource importante de pétrole en Europe) Améliorer notre quotidien en investissement dans des projets bas carbone qui seront plus bénéfiques pour les générations futures
23/03/2025	Autre commune de la Manche	Le dossier semble présenter de nombreuses faiblesses dans les données présentées et l'argumentaire développé : -Les études proposées n'indiquent pas dans quelle mesure ce projet contribuerait au « désenclavement » du Mortainais, mais un effet mineur (gain de 2'), sur les flux entre Juvigny et Avranches. L'accès à l'A84 pour ces populations semble plus aisé via Vire ou Louvigné. L'affichage de cet objectif ne me semble donc pas approprié. -Le prestataire de l'étude de sécurité (2023) met en cause les chiffres et les projections de l'étude de trafic (2022), en particulier le référentiel utilisé pour les évolutions de trafic à l'horizon 2040, qui intègre désormais les objectifs de décarbonation des transports. Selon ses projections actualisées, le trafic dans le secteur devrait être stable, voire légèrement décroissant, contrairement aux chiffres avancés dans le dossier. D'autre part, les conclusions de l'étude de sécurité indiquent que le trafic dans la zone est « modéré », que les infrastructures sont globalement adaptées, et l'accidentologie faible. Là encore l'argumentaire semble encore bien faible pour justifier le projet -En conséquence les modélisations projetées sur les reports de flux dans les bourgs de St Martin ont des résultats divergents selon les études mentionnées ci-dessus: - 2500 pour les uns, - 200 pour les autres : quel est le bon chiffre ? Enfin le dossier indique que la réalisation de l'aménagement va conduire à des reports de flux, notamment sur la RD 5 qui est aujourd'hui déjà l'axe le plus accidentogène, qui justifierait de traiter cet accroissement de trafic sur ces axes, engendrant un coût supplémentaire non présenté dans le dossier.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

23/03/2025		-L'accès facilité aux pompiers et gendarmes : pour les premiers, le principal problème semble être l'accès à l'hôpital, au nord de la zone d'étude, en provenance de l'est d'Avranches, et non l'accès vers le sud. Le cas de la gendarmerie est plus étrange encore : si l'accès depuis la zone pressentie pour la future implantation est rendu si difficile, pourquoi ne pas rechercher d'emblée une localisation plus proche de l'A84, vers Ponts, ou la zone de Cromel par exemple ? Au final la lecture du dossier, ainsi que des études jointes, laisse apparaître une grande faiblesse dans l'argumentation, qui ne permet pas d'avoir une réelle justification de l'engagement de 14 M€ de travaux (sans compter les coûts complémentaires engendrés par les traitements de voiries rendus indispensables), au regard des impacts majeurs créés sur le cadre de vie. Il suffit de consulter le tableau de synthèse présenté p.36 du dossier pour s'en convaincre
	Saint-Martin-des-champs	
23/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je ne vois pas du tout l'intérêt de cette déviation. Je ne comprends pas en quoi ça va améliorer la circulation entre l'A84 et le Mortanais...Je ne vois que des inconvénients et aucun avantage.
23/03/2025		Revoir plutôt la route Nord d'Avranches menant à Pont,et la route reliant la D5 à st Quentin.
	Saint-Martin-des-champs	Peu d'intérêt de faire une route ,les poids lourds intervenant sur Mortain passe par Ducey pour rejoindre l'A84.La route D5 n'est plus capable d'accueillir une augmentation de trafiques, avec tout les bourgs qu'elle traverse.
23/03/2025	La Chapelle-Urée	Il faut arrêter toute ces routes beaucoup trop de goudrons pollution nuisances pour les riverains destruction de la nature STOP STOP STOP il faut arrêter je suis CONTRE
23/03/2025		Nous sommes fortement opposés à ce projet qui va à l'encontre du respect de l'environnement, de la faune et de la flore. Anciens habitants de St Martin des Champs, certes la rue de la Baie est fréquentée quotidiennement, surtout aux heures de pointes, matin et soir. Ce contournement ne changera en rien l'utilisation de la route de la Baie. Ses utilisateurs habituels continueront à l'emprunter, ils n'iront pas chercher le contournement pour se rendre à un point ou un autre. Ce projet, c'est sacrifier la tranquillité des gens qui ont décidé de vivre à la campagne au calme dans un environnement magnifique. Le département va détruire un paysage bocager remarquable. Ce projet va détruire les oiseaux et espèces encore préservées. Il s'agit d'un endroit très fréquenté par les vélos, randonneurs, familles avec enfants qui s'y promènent. Un véritable gâchis pour un gain de temps estimé à 1 à 2 minutes !!!! Et que dire de nos agriculteurs pour qui les parcelles vont être morcelées. Le département et les élus des communes demandant ce projet ne se rendent pas compte de cette future destruction écologique.
	Saint Loup	14 millions minimum dépensés alors que tant de routes sont à remettre en état, que nos collègues environnants ont grand besoin de renovation pour l'éducation de nos enfants. Messieurs Mesdames les élus, réveillez vous !!!
23/03/2025		Je ne vois aucun intérêt à cette route qui va perturber tout un écosystème.
	Avranches	Cela représente beaucoup d'argent pour peu de bénéfices et même beaucoup de désagréments. D'autres projets pourraient bénéficier de cet argent....
23/03/2025		Pourquoi créer une route alors qu'il en existe déjà qui ne demandent qu'à être élargies ? A l'heure du changement climagique, ne faut-il pas prôner sobriété ?
	Autre commune du sud Manche	Génération trentenaire, j'y vois une décision de boomers. Décision du passé. Gagner 5 minutes sur un trajet mérite-t-il 14 millions d'euros ?
23/03/2025		Nous avons d'autres enjeux qui les méritents. J'ai grandi à Juvigny, nous pouvons accéder à l'A84 par plusieurs routes sans difficulté.
	Juvigny-les-Vallées	Totalement opposé à ce projet complètement inutile et désastreux pour le paysage et bocage sud-manchois et de la baie du Mont-Saint-Michel. Passionné d'aviation et pratiquant régulièrement, je suis effondré de constater une nouvelle fois qu'une nouvelle route pourrait se faire. Pensez aux tourisme !! quelle belle carte postale de la Baie avec une belle route et un paysage bitumé vue du ciel!!!! Une belle publicité pour notre région, non ??? Une honte!!! Enfin, messieurs les élus et acteurs locaux, prenez conscience de l'impact touristique et écologique que cela aura!!! Préservez cette région exceptionnelle et gardant un semblant de "vrai", de nature!!!!
23/03/2025		Un calcul simple : 3 200 m de long × (2 × 6 m) de large + 1 000 × 15,75 (zone de dépassement) = 54 150 m² de sol bitumé.
		Ce calcul ne prend pas en compte les ronds-points ni leurs accès.
		Ce projet est écocidaire, au regard des zones qu'il impacte. La carte mise au dossier est très peu lisible et ne met pas en évidence les zones concernées. Je vous invite à vous promener à pied ou à vélo dans cette zone du futur tracé de la route. Vous pourrez ainsi prendre pleinement conscience de ce que nous risquons de perdre en termes de corridors écologiques, de paysages et de promenades.
		Le tracé est aberrant et ne vise qu'une efficacité routière, qui n'est pas avérée. Le gain de temps (d'une ou deux minutes) ne justifie absolument pas, à mon sens, autant de sacrifices.
		La diminution de la circulation dans le bourg de Saint-Martin-des-Champs semble peu probable, dans la mesure où la majeure partie des véhicules traversant la commune appartiennent à des riverains se dirigeant vers la zone de Cromwel.
	Avranches	En tant qu'habitant du centre-bourg de Saint-Martin-des-Champs, je considère ce projet comme une aberration pour ma commune.
23/03/2025		Je suis habitant du centre-bourg de Saint-Martin-des-Champs et considère ce projet comme une aberration pour ma commune.
	Saint-Martin-des-champs	Bonjour, après avoir participé à la réunion de concertation organisée à St Martin des Champs, l'impression que ce projet donne dans sa globalité est qu'il semble être le résultat d'une pression, voire de lobbying, de quelques entreprises, qui jusqu'alors se sont parfaitement développées, et même très bien développées sans cette route, auprès de nos élus qui semblent vouloir redorer leur blason dans un contexte de promesses électorales jamais tenues et d'élections prochaines. Il prétendent défendre les intérêts des habitants de St Martin des Champs, St Quentin, St Senier sous avranches face à ce flux de véhicules, mais il n'en est rien. Cela reste pitoyable. Les intérêts économiques ne sont pas là où vous le pensez. D'autres solutions, beaucoup moins destructrices pour l'environnement, sont possibles pour poursuivre le développement économique de ces entreprises sans impacter la circulation. Le coût des aménagements des routes existantes serait considérablement moins onéreux. L'interdication des camions dans St Martin des champs aurait dû être fait depuis bien longtemps. Par ailleurs, Habitant St Martin des Champs, je vous assure que je prendrais jamais ce contournement pour descendre au Parc de la Baie, je n'y vois aucun intérêt. Avant d'autoriser à tout va les permis de construire dans le bas de St Martin des Champs, peut-être, il aurait été plus judicieux de penser la circulation des années à venir. Evidemment avec toutes ces constructions, il fallait forcément s'attendre à une circulation importante sur cet axe. Là aussi, l'implantation du SDIS a été élaborée (pression politique ?) à un endroit sans imaginer son accessibilité et ses accès rapide à l'A84... Il fallait l'imaginer avant! Ceci montre une nouvelle fois l'incompétence de nos élus locaux dans la prise de décision vitale pour leurs concitoyens. Avec 14 millions d'euros, on risque de faire un "contournement de Marcey bis", axe extrêmement coûteux et d'utilité quasi nulle. Ne faisons pas la même erreur.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

23/03/2025		Bonjour, je suis contre ce contournement ; pourquoi nos élus veulent toujours tout bitumer, je ne comprends pas ? Nous avons déjà tout ce qu'il faut en réseau routier, laissons la verdure là où elle est. D'un côté on nous incite à laisser notre voiture au garage et de l'autre, on veut créer de nouvelles routes, je ne comprends toujours pas. Il serait préférable d'utiliser cet argent à améliorer les réseaux existants et réimplanter des talus et des haies. Quant à l'argument de désenclaver le mortainais ; ce n'est pas une route supplémentaire qui changera quelque chose.
23/03/2025	Saint-Martin-des-champs	
23/03/2025		Je reste interloqué qu'en 2025, le Conseil Départemental de la Manche consacre encore des moyens, ne serait-ce qu'une seule heure, qu'une seule étude sur ce type de projet d'un autre siècle... Aucun des arguments avancés ne fait sens. - Désenclaver l'ouest du Mortainais ? Personne ne passe par Avranches pour rejoindre l'A84 quand on habite le Mortainais (Sauf à ce que Saint-Ovin fasse parti du Mortainais...). Pour aller au Sud, on rejoint Ducey, pour aller au Nord, on rejoint Villedieu. - Créer une liaison inter-quartier qui ne sert à rien puisque tous les commerces sont déjà accessibles sans avoir besoin de descendre sur la Zone de la Baie... - Améliorer le cadre de vie des riverains de la RD247. Pour la prendre de temps en temps, je ne ressens pas un trafic énorme si ce n'est aux heures de départ et de retour des résidents des zones pavillonnaires - Diminuer l'accidentologie. ??? Sur quel axe ? De quoi parle-t-on ? - Désenclaver la caserne des pompiers et la future gendarmerie. Si ces 2 structures ont pour objectif prioritaire d'accéder rapidement à l'A84, peut-être est-ce leur localisation qui pose problème ? Si le Conseil Départemental souhaite investir dans les transports sur le secteur d'Avranches, je ne saurais trop lui conseiller de réaliser une piste cyclable (pas une bande) réellement sécurisée sur la D7 entre Ponts et la Zone de la Baie, en passant donc par l'Hopital d'Avranches, le Jardin des plantes, le Collège Challemel-Lacour, le stade René Fenouillère, Aquabaie, l'Ecole Primaire Mendes-France, la Place Patton, l'entreprise Cherreau et bien entendu la Zone Commerciale de la Baie... Ainsi, vous pourrez diminuer nettement l'accidentologie en favorisant un transport de notre temps ; et réaliser une réelle liaison inter-quartier qui sera quotidiennement utilisée par beaucoup plus d'usagers... Par contre, je le concède, cela ne rapprochera pas la future gendarmerie et la caserne des pompiers de l'A84 et cela ne désenclavera pas le Mortainais!!!
23/03/2025	Avranches	Rétablissons l'octroi crénom !
23/03/2025	Avranches	Favorable pour la déviation sud est d'avranches. Cela sera positif pour notre territoire.
23/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Je suis contre ce projet qui ne servira à rien à part donner de l'argent aux élus .j'aimerais mieux que ce budget serve à remettre en état les routes déjà existantes vu l'état déplorable de celle-ci
23/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Je suis contre car cela va complètement impacter l'environnement et la tranquillité des habitants pour une très faible utilité.
23/03/2025	Avranches	pourquoi dépenser de l'argent quand il n'y a plus assez d'argent pour entretenir et mettre en sécurité les routes existantes.
23/03/2025	Saint-Martin-des-champs	La déviation n'a pas lieu d'être, elle sera peu utilisée. Elle engendra de lourdes conséquences sonores, visuels, économiques et écologiques notamment pour les riverains vivant dans ces lieux mais aussi pour les agriculteurs qui vont perdre du terrain et perdre de la qualité de culture mais aussi de vie.
23/03/2025	Saint Loup	Celons moi c'est un projet qui ne porte aucun intérêt puisque elle débouche à un rond point qui engendra une affluence énorme route des carrières et par conséquent engendra des bouchons route de St Brice d'104 sur route de la liberté d7p
23/03/2025	Saint Loup	Je pense que cette route n'aura aucune utilité ! Il serait préférable d'agrandir et d'entretenir les routes déjà existantes. Cela va endommager le paysage de campagne normand mais aussi notre mode de vie va être très impacté que ce soit par le bruit, l'écologie et la perte de terrain pour les agriculteurs.
23/03/2025	Saint Loup	Projet archi nul Pour désenclaver le mortainais devions ducey ce qui profitera à St Hilaire et ducey
23/03/2025	Saint Loup	Je suis contre ce projet qui pourrait massacrer une si belle vallée notamment sur la côte à 9 % on se demande si c'est décideur son venu se rendre compte sur place
23/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Arrêtons de gaspiller notre poignons gardons le pour réparer nos routes et nos ponts
23/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Arrêtons de gaspiller notre poignons gardons le pour réparer nos routes et nos ponts
23/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Les décideurs de ce projet n'ont me semble-t-il pas du se rendre sur place pour voir les dégâts écologiques visuels et sonores sur ce tracé Dommage

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

23/03/2025		Bonjour, je suis formellement opposé à ce projet qui est totalement inutile, dévastateur pour l'environnement et contre-productif voire dangereux, et ceci pour plusieurs raisons : 1) Sur le plan infrastructure : - la création d'un contournement ne règlera en rien le problème d'engorgement de St-Martin-Des-Champs ou SDMC. Les usagers qui empruntent cette route de la baie sont des riverains et, comme il l'a été déjà mentionné dans plusieurs commentaires que j'ai pu lire, les automobilistes continueront d'emprunter cette voie, car plus rapide et plus court en distance, et n'iront de fait pas "chercher" un contournement à quelques kilomètres de distance, cela obligerait les usagers de faire un détour, quelque soit le sens de circulation. - Tenez compte du fait que la mairie de SDMC ait accordé les permis de construire dans les lotissements situés dans le bas du bourg de SDMC en connaissance de cause ! Les élus savaient très bien que le problème de circulation allait apparaître. Pourquoi n'ont-ils rien fait pour anticiper ce problème qu'ils semblent découvrir aujourd'hui... Ne serait-ce pas un contournement de confort pour certains riverains du bourg de SDMC au dépend et au mépris des habitants des alentours ? - Par ailleurs, ne serait-il pas regrettable de penser à l'accessibilité du centre de secours, à postériori ? Je pense que ce point demeure un critère majeur de choix du lieu d'implantation d'une telle structure, n'est-ce pas... - Pourquoi créer une enième route départementale quand on sait l'état pitoyable des routes déjà existantes ? Ne serait-il pas plus judicieux d'aménager ou modifier les routes existantes afin de faciliter la circulation des camions et interdire leur passage dans le bourg de SMDC qui n'est absolument pas adapté aux poids lourds. La suite de mon argumentation dans le prochain commentaire.
	Saint Loup	
23/03/2025		Pour st martin ce projet ne nous apportera rien Arrêtons de gaspiller l'argent public Gardons l'argent pour nos jeunes
	Saint Loup	
23/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Nous n'utiliserons pas ce tracé de déviation car cela nous fera trop de rallongement de parcours nous préférons passer par Ducey plus direct il n'y a pas regardé sur une carte
23/03/2025		Voici la suite de mes arguments sur le plan infrastructure : - comment expliquez-vous faire baisser l'accidentologie en augmentant le nombre véhicules circulants et la vitesse de circulation ? Par définition, plus le nombre de véhicules circulants sur une voie est élevé, plus le risque d'accident est augmenté. De même, plus la vitesse est élevée, plus le risque d'accident grave, voire mortel, est important. - Pour cette voie, une pente de 9% est annoncée, je ne suis pas sûr que l'utilisation de cette voie sera économique pour les poids-lourds ? A-t-on des chiffres ? NON... sans compter une pollution sonore, visuelle et aérienne (respiratoire). - Quand on sait combien a coûté le projet de contournement de Marcey-les-grèves, si vital soi-disant pour les entreprises locales, les habitants et les touristes, et combien d'usagers l'utilisent, on se pose réellement la question de l'intérêt d'avoir dépensé autant pour si peu... le rapport bénéfice-gain/coût-impacts reste très défavorable et d'ailleurs le Conseil département de la Manche se cache bien de cet échec MONUMENTAL sur tous les plans économiques, écologiques, fonciers... Personne n'emprunte cette route, PERSONNE !! Cela fait cher pour le contribuable pour le service rendu. le département devrait prendre acte de ses erreurs et une leçon pour le projet CSEA qui semble en prendre le même chemin et la même destinée. - Une amélioration de l'accessibilité de l'A84 par le nord d'Avranches et du Centre Hospitalier d'Avranches en améliorant la route de la carrière serait à mon sens plus profitable pour la population de l'agglomération du mont st michel et des habitants du mortainais (cf services de secours venant du mortainais).
	Juvigny-les-Vallées	La suite au prochain épisode pour les arguments "contre" sur le plan environnemental...
23/03/2025		Totalement contre ce projet absurde à rebours des enjeux actuels tant en matière écologique qu'économique. Je suis contre tous les arguments présentés par le département sur le désenclavement. Tous ces arguments n'ont aucun appui statistique substantifs pour rendre ce projet cohérent. Ce projet est écocide. Il vise à couper encore le territoire. Les compensations suivant la loi de 1973 sont insuffisantes. On ne recrée pas une zone humide!! une route coupe les passages des espèces etc... Ce projet n'a aucune cohérence politique. Alors qu'il faut faire des économies à l'échelle du département et au lieu de baisser les dépenses pour les associations, les rénovations de collèges et l'entretien des routes, mettez les 15 millions dans l'entretien et la rénovation de l'existant, la préservation des paysages et la construction de voies cyclables partout. Le département cherche à valoriser la préservation du paysage bocager ainsi que les mobilités douces. Soyez raccord avec le projet politique du dpt. Je reprend également à mon compte tous les arguments déjà cités sur le peu de pertinence des avantages vantés par le département sur la construction de cette route (gain de temps non effectif, moins de pollution dans les bourgs! sic !, désenclavement, le projet de Marcey nous donne l'exemple parfait des projets routiers ratés, réduire les bourgs accidentogènes? quid d'une voie à 80 plus accidentogène?). Enfin, dans la projection du trafic par le département, il est indiqué que l'augmentation du trafic se ferait en outre sentir sur les voies perpendiculaires au tracé envisagé. Non seulement, le projet n'aura pas l'effet escompté mais en plus il risque une augmentation du trafic sur les routes départementales adjacentes déjà elles mêmes très accidentogènes, notamment la D78.
	Saint Loup	

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

24/03/2025		Madame, Monsieur, Je souhaite exprimer mon soutien total au projet de contournement sud-est d'Avranches, une infrastructure devenue nécessaire et urgente pour la sécurité et la qualité de vie des habitants. Actuellement, le trafic de poids lourds représente un véritable danger dans plusieurs communes, notamment à Saint-Martin-des-Champs et dans les zones résidentielles d'Avranches. Ces véhicules circulent sur des routes inadaptées, étroites et souvent proches des habitations, mettant en péril la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes. Il n'est pas rare d'observer des situations à risque, avec des poids lourds contraints de manœuvrer dangereusement dans des virages serrés ou à proximité des écoles et commerces locaux. Face à cette situation préoccupante, le contournement sud-est apparaît une solution efficace pour : - Éliminer le passage des poids lourds dans les centres-bourgs, réduisant ainsi le risque d'accidents graves. - Sécuriser les déplacements des riverains, notamment les enfants et les personnes âgées qui empruntent ces routes au quotidien. - Réduire les nuisances sonores et la pollution, améliorant ainsi la qualité de vie des habitants. - Fluidifier le trafic et éviter les blocages fréquents, notamment aux heures de pointe et lors du passage des convois exceptionnels. Ce projet, attendu depuis de nombreuses années, doit être réalisé sans tarder pour mettre fin à une situation devenue insoutenable pour les riverains et les usagers de la route.
24/03/2025	Saint-Martin-des-champs	
24/03/2025		Notre commune de Juvigny les Vallées compte une belle brochette d'entreprises (environ 300 salariés travaillent en CDI dans ces entreprises) Ces entreprises fonctionnent de façon pérenne sans aide de l'état.. A chaque élection législative les candidats promettent le désenclavement de notre zone de façon à encourager de nouvelles entreprises à s'installer en milieu rural... Je pense qu'il est indispensable que ce projet de contournement puisse enfin se faire et que notre zone rurale devienne plus attractive car pour des particuliers ou plus encore pour les entreprises accéder rapidement et en sécurité à l'autoroute est très important...
24/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	
24/03/2025		ONTRE le projet Si la future caserne de gendarmerie est top éloignée de la A84, pourquoi ne pas l'installer à proximité de celle-ci en l'installant sur les terrains communautaires libres de la zone de Cromel ou en utilisant le foncier appartenant au département sur l'ex tracé de la Déviation Est de la A84. Ne refaisons pas l'erreur de la caserne des pompiers, il est encore temps de faire machine arrière. Soyez économes des deniers publics. Le trafic sur la D 247 ne sera que peu diminué, l'essentiel du trafic étant lié à des déplacements par les locaux entre la zone de la Baie et la zone de Leclerc. Les gens ne feront pas 2 à 3 km de plus pour rejoindre le tracé du projet. Ils continueront à privilégier le trajet le plus court (exemple de la déviation de Marcey).
24/03/2025	Juvigny-les-Vallées	
24/03/2025		Le conseil Général devrait plutôt aider d'avantage la mobilité collective avec des minibus à la demande pour les gens des campagnes. Nous sommes encore dans les vieux schéma où la voiture individuel est le vecteur du déplacement alors qu'on sait que les ressources de production des véhicules et les ressources en énergie sont limitées... on veut tout, des datas, des voitures et une agriculture gourmandes en énergie alors que le changement climatique nous attendent au tournant. sobriété ne veut pas dire retour en arrière mais meilleure gestion des ressources T.H
24/03/2025	Saint-Martin-des-champs	
24/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Je suis contre cette route qui va détruire un précieux écosystème au profit de quelques usagers qui n'y gagneront pas grand chose. Investissez plutôt cet argent dans l'éducation la santé et la culture !
24/03/2025		Ce projet est anachronique, il ne répond pas au besoin actuel de la population qui est de mieux respecter l'environnement, d'avoir de bons services publics, des écoles avec des professeurs et des classes non surchargées, des hôpitaux avec du personnel et des lits en nombre suffisant, des transports en commun satisfaisants. Voici quelques pistes utiles si vous voulez dépenser ces millions d'euro. Ce projet nous le combattons jusqu'au bout !
24/03/2025	Saint-Hilaire-du-Harcouet	
24/03/2025		bonjour, agriculteur sur le tracé de ce nouveau projet d'infrastructure, je me positionne forcément contre, du fait de la dépréciation de mon outil de travail, autour d'un quart de ma structure deviendrait potentiellement inaccessible au pâturage de mes vaches. Si ce projet venait à être réalisé, je plaiderais pour la mise en place d'un boviduc pour limiter ce défaut, ainsi qu'un suivi de l'emprise de la route le long de haies existantes, pour limiter la destruction de celles-ci, au profit de nouvelles qui induiraient une perte de stockage carbone temporairement mais inutilement. Il va de soi, qu'en temps qu'utilisateur régulier des axes RD 5, RD 47, RD 247, RD 103, et RD 104, en tracteur et avec des outils larges attelés, autorisé par la réglementation routière, je trouve plus opportuniste d'élargir certains axes pour améliorer la sécurité de ceux-ci, plutôt que d'en créer un nouveau. La RD 47 est un axe structurant permettant de relier Avranches à Barenton en ne croisant que le bourg d'Isigny le Buat (RD 47 d'Avranches à Grand Parigny, puis RD 977 et RD 907 jusqu'à Domfront pour le coup). Donc potentiellement plus désenclavant qu'une déviation d'Avranches. La RD 103 quant à elle, se doit d'être au moins élargie dans les endroits possibles sans que cette emprise soit énormissime sur le domaine privé agricole, les agriculteurs bordants ayant les mêmes soucis de croisement avec des poids lourds et des véhicules légers en survitesse sur cet axe. De plus, des limitations de vitesse à 70 Km/h sur les points les plus dangereux amélioreraient la coexistence route/ riverains. On appelle ça de l'adaptation, ou de l'amélioration de l'existant qui pour le coup faciliterait les déplacements des acteurs de Juvigny et ses environs beaucoup plus qu'une déviation avranchinaise. Celle-ci n'ayant comme intérêt à long terme que d'amener des arguments pour la viabilisation des terres agricoles se trouvant dans cette pseudo-ceinture routière. Le développement de l'Est du sud Manch
	Marcilly	

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

24/03/2025		suite du précédent Le développement de l'Est du Sud Manche ne passe pas par un développement de l'Ouest qui continuerait à vampiriser les forces vives de ce territoire, mais par un redéploiement progressif d'activité et un soutien des acteurs toujours présents sur ces territoires. le Mortainais est autant dirigé vers le Virois, le Domfrontais et le Nord Mayenne que vers l'Avranchin. Malheureusement, il fait parti des marches, loin des capitales normandes. à nos élus donc, de redonner des perspectives à long terme qui ne se limite pas à un bout de route à 30 km de là. un bobo écolo, paysan et facile à reconnaître car le seul à faire pâturer des vaches sur le projet de déviation Sud-Est d'Avranches.
24/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Sur le dernier mag de notre département, Mr MORIN exprime les restrictions budgétaire qui vont devoir être faites pour l'année 2025. , collège et infrastructures. routes départementales. Contradictoire avec les dépenses de ce projet de contournement. On fait des économies d'un côté et de l'autre on dépense. Et ce projet est contraire à l'effort écologique que l'état prône à tout va pour le citoyen . Je suis contre
24/03/2025	Saint-Loup	Cette route n'a aucun intérêt pour les usagers.
24/03/2025		Je suis totalement contre ce contournement qui sans compter le désastre écologique et économique, n'aura qu'un impact très modéré sur la diminution du trafic actuel et du bruit dans le bourg, mais aura un impact très fort sur le bruit et le paysage le long du tracé. D'autre part, la dangerosité ne sera pas moindre, car les automobilistes trop rapides continueront à passer dans le bourg, vu que ce sont des riverains. Enfin, l'énorme budget que ce projet nécessite pourrait être alloué à bien d'autres choses comme la rénovation des collèges, l'entretien des routes ou la subventions d'associations.
24/03/2025	Avranches	Ce projet est à jeter.
24/03/2025		je suis CONTRE ce projet l'idée de développer le Mortainais est une fausse excuse pour ce projet. Oui il faut améliorer les routes et les pistes cyclables dans l'ensemble de l'agglomération Oui il faut réfléchir à un tracé particulier pour les poids lourds Mais les élus en place depuis tant d'années n'ont rien développé sur ces sujets, préférant une déviation à 14 Millions qui va éradiquer tous les maux cités ? c'est une blague...
24/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Encore des espaces naturels menacés, il faut tout faire pour réduire le nombre de voitures en encourageant le covoiturage, absolument.
24/03/2025	Avranches	Nous sommes favorables à ce contournement, aussi bien pour les riverains que pour les habitants extérieurs
24/03/2025	Hors département	je suis pour et le plus vite possible pour rejoindre la N84
24/03/2025		St Martin des Champs, village à la périphérie d'Avranches était un village de campagne tranquille et bucolique. On a voulu en faire une ville en construisant à tout va et sans harmonie globale. En 2025, il y a trop de monde sur la route traversant St Martin, il faut en faire une autre en campagne, il faut pas se priver, il y a déjà les terrains, on recommence et on va continuer à urbaniser à tout va. Si à chaque fois qu'une route est trop utilisée, il faut en refaire une autre, on a pas fini. Aux heures de pointes, la traversée de St Martin des Champs n'est absolument pas encombrée et la circulation reste très fluide. (je l'emprunte fréquemment) La déviation, elle, ne va déranger personne, elle traverse 3 exploitations agricoles viables, elle va rendre des parcelles difficilement exploitables et parfois inaccessibles. On ne se permettrait pas de traverser un grand centre commercial mais une exploitation ce n'est pas gênant !!! Cette déviation va perturber la nature qui n'a pas besoin de cela (faune, flore, bruit...) Elle cause des dérèglements importants : dénivellation, bruit amplifié, chemins pédestres modifiés et bruyant, gêne pour les habitations existantes...) Initialement, le projet d'autoroute était partiellement enterré, aujourd'hui il semble que cela ne soit plus le cas !! On va encore bitumer ce qui restait de campagne à St Martin ; l'artificialisation des surfaces entraînant de multiples inconvénients (réchauffement, inondations...). Ce projet ne correspond plus aux attentes de la majorité des citoyens. Ce projet est loin d'être une priorité ni pour l'environnement, ni financièrement, ni économiquement sachant que le désenclavement du Mortainais cela fait plus de 30 qu'il en est question et qu'il est maintenant trop tard. Le projet est un cul de sac qui ne débouche pas sur des routes adaptées. D'autre part, il n'y a pas d'accès sur le Nord d'Avranches (Apilly est saturé, dangereux et la sortie à Ponts pour rejoindre l'autoroute est compliquée)
24/03/2025	Juvigny-les-Vallées	
24/03/2025		Nous sommes contre le projet pour les 2 points suivants: On nous a refusé un projet de construction sur notre terrain pour cause de zone naturelle protégée; par contre une route peut y passer ! C'est incompréhensible de changer les règles: soit c'est une zone protégée, soit non. Nous ne comprenons pas qu'on puisse dépenser autant d'argent, défigurer une vallée pour un gain de temps ridicule et un risque de rendre cette zone accidentogène.
24/03/2025	Avranches	
24/03/2025		Aucun intérêt dans la configuration étudiée L'intérêt est de désenclaver le Mortainais? fait en sorte que le contournement soit en reprise directe sur la 4 voie direction Rennes et de l'autre côté de rattraper l'échangeur de ponts pour A84 Caen / contournement Marcey les Grèves qui sera sans doute plus utiliser que aujourd'hui.
24/03/2025	Saint-Loup	Un usager de la route qui passe environ 8 fois par jour par le bourg de St Martin des champs et les carrières de St Senier sous Avranches il est grand temps de faire quelque chose d'efficace

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

24/03/2025	Poilly	Présenté lors de la réunion publique à Saint Martin des Champs, le projet de contournement Est d'Avranches – 4 km pour 14 millions d'euros – soulève pour ma part de sérieuses interrogations. Son utilité réelle est loin d'être démontrée : détour peu attractif, faible trafic attendu, aucun chiffre probant sur la baisse de circulation dans le bourg de Saint-Martin-des-Champs, et des conditions d'intervention des secours déjà satisfaisantes. Ce scénario nous rappelle tristement celui du contournement nord, récemment réalisé, et aujourd'hui largement sous-utilisé. Va-t-on vraiment reproduire la même erreur à l'Est ? Dans le même temps, les impacts sont lourds : destruction d'espaces naturels, nuisances sonores, artificialisation des sols. À l'heure de la transition écologique, c'est un contresens. Mais aussi, dans un contexte de finances publiques fortement dégradées, un tel projet apparaît totalement déconnecté des priorités. 14 millions d'euros pour une route peu utile, c'est un non-sens budgétaire. Les habitants attendent des choix cohérents, utiles et durables, pas des projets coûteux sans véritable impact. Ce n'est ni le moment, ni le bon projet. Ce contournement est inutile, coûteux et nuisible. Cet investissement de confort est en complet décalage avec le monde d'aujourd'hui : Les élus doivent faire preuve de pragmatisme, de lucidité et de responsabilité en abandonnant ce projet.
24/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Eviter ces constructions de routes dépensières et fortement émettrices de CO2, travailler au développement des transports en commun, bus et trains, pour limiter l'autosolisme. Merci.
25/03/2025	Autre commune du sud Manche	Je ne vois aucun intérêt à cette route qui va perturber tout un écosystème. Cela représente beaucoup d'argent pour peu de bénéfices et même beaucoup de désagréments. D'autres projets pourraient bénéficier de cet argent....
25/03/2025	Autre commune du sud Manche	Le Mortainais possède un énorme potentiel économique, mais il reste pénalisé par un accès difficile aux grands axes routiers, en particulier à l'autoroute A84. Ce manque d'infrastructures freine le développement des entreprises locales et complique les déplacements des travailleurs. Aujourd'hui, de nombreuses PME, et artisans sont présents sur le territoire et ne demandent qu'à se développer. Mais comment attirer de nouveaux investissements si l'accès aux marchés et aux clients reste compliqué ? Comment convaincre des entreprises de s'installer si leurs livraisons sont ralenties par des trajets interminables ? Ne pas agir maintenant, c'est laisser le Mortainais à l'écart, au risque de voir certaines activités ralentir, voire partir ailleurs. Ce contournement est un projet structurant, qui apportera une dynamique nouvelle à toute la région. Il est donc essentiel de le réaliser rapidement !
25/03/2025	Autre commune du sud Manche	Avis favorable.Privilégier l'avis des usagers (particulièrement des professionnels) et des habitants des bourgs de st Martin et de st Quentin.La RN 247 est l'accès à l'école et aux terrains de sport donc fréquentée par nos enfants et traverse une zone de nombreuses habitations . Sinon comment réduire les nuisances pour les riverains,sécuriser le bourg et faciliter l'accès à l'A84 pour les pompiers , les services secours et les usagers particuliers et professionnels de l'A84?
25/03/2025	Saint-Martin-des-champs	La voie ouest est elle saturée ? sinon le contournement Est est inutile . P.
25/03/2025	Autre commune du sud Manche	La voie ouest est elle saturée ? sinon le contournement Est est inutile . P.
25/03/2025	Autre commune du sud Manche	Non à ce projet inutile, occupez-vous à améliorer l'existant au lieu de faire la promotion de projets pour vous embellir !
25/03/2025	Reffuveille	CONTRE ce projet. ancien habitant de Juvigny les vallées pendant plus de 20 ans, je comprends pas qu'on puisse espérer que ce projet puisse améliorer l'accès au bocage Mortainais. Soyons sérieux 5 minutes, avant les gens passez par Saint Ovin , route jamais entretenue à ma connaissance !, pourquoi pas plutôt faire un accès A84 avant Saint Ovin qui rejoint l'A84 ? Maintenant l'accès privilégié est Saint Hilaire-Ducey. Pourquoi pas l'améliorer avec des zones de dépassement et une route correcte vers Juvigny. Pour les entreprises qui ont réussi à se développer sur Juvigny depuis tant d'années, je ne pense pas que ce contournement fera augmenter leurs chiffres d'affaires de 5%..... Il y a tellement de solution d'amélioration de l'existant qui apporterait satisfaction à l'ensemble (élus,entreprises,citoyens...)
25/03/2025	Saint-Ovin	avis favorable au projet. Privilégier l'avis des usagers et des habitants des bourgs de st martin des champs et de st quentin .La RN247 est l'accès à l'école et aux terrains de sport donc fréquentée par nos enfants et traverse une zone de nombreuses habitations.(Nous constatons de plus en plus de voitures et de camions). Si le projet ne se réalise pas revoir la circulation du bourg, interdire le passage des camions qq soit le tonnage, faire des chicanes, réduire les nuisances pour les riverains, mettre cette route en sens unique par exemple. Vous ne devez pas oublier l'accès à la A84 des pompiers , les services de secours et de la future gendarmerie
25/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Nous résidons rue de la baie,les nuisances sonores ne sont pas négligeables, la sécurité n'est pas garantie malgré les limitations de vitesse rarement respectées. Le passage des poids lourds accentue les points déjà cités. Pour exemple il n'est pas rare que le sol de notre maison tremble. La largeur des trottoirs rendent. Les balades avec des enfants sont très dangereuses. Le contournement paraît essentiel pour gagner en qualité de vie et garantir la sécurité de tous.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

25/03/2025		Il n'est pas envisageable de renoncer à ce projet. La traversée du bourg de Saint martin ne doit plus servir d'auxiliaire de circulation à l'A 84.Cette cité n'est plus le havre de tranquillité que les habitants sont venus chercher. La qualité de l'air et les nuisances sonores dépassent largement les normes légales. les risques de circulation pour : - des pompiers, des ambulances - des piétons sur des trottoirs très étroits qui peuvent être happés à tout moment par les camions de plus en plus nombreux. - des trottinettes , des vélos - et surtout, la difficulté des riverains pour sortir de leurs propriétés en raison de l'importance du trafic et de la vitesse trop souvent excessive. L'encombrement de la voie par les engins agricoles et les camions du BTP transportant sur des plateformes du matériel lourd et imposant, entraine une circulation encore plus difficile; Il est indispensable de faire en sorte que la déviation soit réalisée de manière très attractive. Pour ce faire des travaux connexes devraient être envisagés pour compléter ce projet afin d'éviter les erreurs commises sur certaines réalisations récentes (type déviation de Marcey). En conclusion, la déviation de Saint martin est d'utilité publique dans son sens le plus fort afin de garantir la sécurité, la tranquillité et la santé des riverains de la rue de la baie et du bourg dans son ensemble.
	Saint-Martin-des-champs	
25/03/2025		J'imagine que les nombreux commentaires contre le projet ne se sont jamais retrouvés face à un poids lourd chargé d'engins ou en face un tracteur avec ependeur de 3.40m de large sur la RD 103. Prenant cette route matin et soir, c'est un danger quotidien pour les usagers, cette route n'étant clairement pas faite pour relier un territoire local à une autoroute. Le contournement est nécessaire pour la sécurité de tous et permettrait en plus de créer grâce aux bandes de circulations partagées, une voie où les vélo peuvent circuler en sécurité. Personne n'ose faire de vélo entre le bourg de Saint Quentin et le Reulet, c'est trop dangereux sur une route si étroite avec la circulation actuelle.
	Saint-Martin-des-champs	
25/03/2025		Bonjour. Nous sommes riverains du contournement d'Avranches et nous souhaitons exprimer notre désaccord sur ce projet. Nous trouvons dommage de dénaturer un si bel environnement. Concentrez-vous sur la 4 voies Avranches- Granville. Lucette et Jean-Louis Chambres d'hôtes
	La Chapelle-Urée	
25/03/2025		Je ne vois aucun intérêt à cette route qui va perturber tout un écosystème. Cela représente beaucoup d'argent pour peu de bénéfices et même beaucoup de désagréments. D'autres projets pourraient bénéficier de cet argent....
	Saint-Quentin-sur-le-Homme	
25/03/2025		Bonjour, Nous souhaitons ici manifester clairement notre opposition totale au projet de contournement Est d'Avranches. Les raisons sont les suivantes : - tracé de la future route à environs 800 mètres de notre habitation , avec de facto une augmentation forte du bruit et donc de la gêne occasionnée, - une vision sur la route générant également un trouble visuel - une diminution probable voir certaine de la valeur de notre pavillon pour la même raison - une fréquentation supérieure de notre route après ouverture (alors que sa largeur est limitée pour les croisements) - une destruction de terrains agricoles préjudiciable à la bio-diversité et guère nécessaire dans le contexte d'aujourd'hui. - des objectifs recherchés dans ce projet peu probants , d'autres solutions existants à notre avis. Nous restons à votre disposition pour échanger si besoin. Cordialement. Sylvie et Patrice JOUENNE 6 RUE DES TOURNIERES ST MARTIN 0642408035
	Autre commune du sud Manche	
25/03/2025		Oui au contournement qui devrait être en place, et en 4 voies si l'état n'avait pas arrêté le projet en 2015 ... Il manque le plus important, c'est la liaison RD5 avec l'échangeur 36, pour faire un vrai contournement et soulager Avranches d'une augmentation de circulation dans les années à venir. Il faut voir le projet pour le futur, 15 à 30 ans.
	Saint-Martin-des-champs	
25/03/2025	Avranches	Pour le contournement d Avranches
25/03/2025		La Normandie "mamelle nourricière" de France doit préserver ses terres agricoles, ce tracé porterait atteinte, aux exploitants agricoles et leur habitat, saccagerait le bocage et la biodiversité. Il est inacceptable que ce projet est lieu d'être. 90% et plus des avis sont contre avec raisons; son financement serait plus utile dans l'éducation, pour la santé, et l'amélioration du réseau routier existant.
	Saint-Ovin	
25/03/2025		Je suis contre ce projet 14 millions minimum pour une estimation à 5000 véhicules ça fait beaucoup d'argent pour une route qui ne servira pas. Il y aura toujours autant de véhicules à passer dans le bourg de st Quentin ainsi que saint martin. Ça dénature nos campagnes qui s'urbanise déjà suffisamment. Les routes communales ne sont pas faites pour accueillir les véhicules qui potentiellement sortiront tout au long de cette déviation. J'ai fais le choix de vivre à la campagne pour la tranquillité, le calme et les campagnes
	Saint Loup	

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

25/03/2025	Saint Loup	Je suis contre ce détournement, qui en rien ne règlera le problème de circulation dans le bourg de saint Martin des champs. Et dans un contexte budgétaire serré , il y a d'autres priorités. Préservons également le bocage.
25/03/2025	Avranches	Contre ce projet qui va augmenter le trafic sur la D5, et qui va rendre le bourgs de reffuveille et le carrefour de l'embranchement encore plus dangereux.
25/03/2025	Reffuveille	Contre ce projet, ça va être encore plus difficile de s'intégrer dans la circulation de la D5.
25/03/2025	Saint-Ovin	Combien de véhicules venant de Mortain Juvigny vont utiliser ce contournement? Contre ce projet un histoire politique
25/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Bonsoir Habitant Saint-Loup Je suis contre le contournement pour les raisons suivantes - quand je vois le fiasco du contournements de marcey avec le peu de véhicule qui passe pour un budget de 14 millions -le contournement et déplacer le problème de bruit phonique en pleine campagne cela n'est pas acceptable -avec l'argent du contournement le département pourrait plus faire des subvention pour des parcs de jeux pour nos enfants et collectivités et finir les routes qui ont déjà était commencé sans fin.
25/03/2025	Avranches	Bonjour, la marraine de notre fils habite sur la D103. Effectivement cette route est très fréquentée également. Les gens roulent très vite. Ce serait un plus que cette route soit déviée pour la sécurité de tous et de nos enfants si précieux à nos yeux.
25/03/2025	Autre commune du sud Manche	Habitant Glattigny nous sommes contre le projet qui nous impactera directement pour des raisons sonores Cordialement
25/03/2025	Saint Loup	Contre, De l'argent de gaspillé, la campagne abîmée pour un contournement qui ne fera gagné que 2 min aux usagers.
25/03/2025	Saint Loup	Je suis CONTRE ce projet au regard de son prix exorbitant alors qu'il serait plutôt de bon ton d'entretenir les routes existantes avec l'argent. De plus, le Mortainnais rejoint l'A84 via St Hilaire du Harcouet et Ducey.
25/03/2025	Avranches	Aucun intérêt !!! Je ne vois pas l'utilité pour désengorger le Mortainais !!!! Croyez vous que nous prendrons cette route ??? Arrêtons les frais inutiles, nous ne manquons pas de route, utilisez plutôt cet argent pour crée des pistes cyclables...
25/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Favorable, trop de circulation aux heures de pointe, ça va trop vite et on ne peut pas sortir de chez nous en sécurité
25/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je suis élu de la commune et je m'oppose fermement à ce projet routier, estimé à plus de 14 millions d'euros, qui ne réduirait le temps de trajet que de 1 à 2 minutes. Dans un contexte de difficultés financières pour l'État et les collectivités, un tel investissement me semble injustifié. Rappelons que le projet précédent, similaire, avait été abandonné à juste titre, malgré les coûts déjà engagés. Relancer un nouveau projet, qui nécessitera de nouvelles études, est un gaspillage d'argent public. Je privilégierais l'allocation de ces fonds à l'éducation et aux services hospitaliers, qui souffrent d'un manque criant de moyens. La route de la carrière, dangereuse et empruntée par de nombreux poids lourds, nécessiterait une attention prioritaire. De plus, des infrastructures routières existantes permettent déjà de désenclaver l'ouest du Mortainais, notamment via l'axe Saint-Hilaire-du-Harcouët/Ducey/A84 J'espère que l'avis des citoyens sera réellement pris en compte, bien que je craigne que la consultation actuelle ne soit qu'une formalité.
25/03/2025	Saint Loup	14 millions minimum pour une estimation à 5000 véhicules ça fait beaucoup d'argent pour une route qui ne servira pas. Il y aura toujours autant de véhicules à passer dans le bourg de st Quentin ainsi que saint martin. Ça dénature nos campagnes qui s'urbanise déjà suffisamment. Les routes communales ne sont pas faites pour accueillir les véhicules qui potentiellement sortiront tout au long de cette déviation. Aménager les routes actuelles me paraît plus intelligent
25/03/2025	Saint Loup	Si des entreprises se sont installées sur Juvigny depuis plusieurs décennies, c'est qu'il y avait des projets prometteur et pour beaucoup de ces entreprises leur évolution est en grande partie grâce au monde agricole. Si ils veulent jouer la concurrence chez nos voisins breton c'est leur choix à eux d'assumer les contraintes. Rue de la baie à St Martin des champs, mr le Maire parle de mal être pourquoi avoir continué à délivrer des permis de construire. Plus d'habitations dit plus de véhicules et avec une zone commercial. La caserne des pompiers, encerclée par des habitations (soit disant habitants qui commencent à se plaindre des sirènes).Pourra t-elle s'agrandir si besoin ??Ça place n'aurait pas était plus judicieuse du côté de la zone de moncréton ?
25/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Projet qui n'a aucun sens puisque il s'arrête route de mortain ce qui engendré une affluence énorme route des carrières à ponts déjà énormément emprunté
25/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je suis contre ce projet qui, en tant qu'habitant de St martin des Champs, me sera d'une inutilité déconcertante et d'un coût exorbitant pour le bénéfice apporté aux usagers et riverains dans la mesure où je continuerai à emprunter la route de la baie et passer par le bourg de st martin des champs pour me rendre à mon travail et/ou pour emmener mes enfants à l'école. Pour désengorger le bourg de st martin des champs tout en facilitant l'accès à l'A84 des gens venant de juvigny les vallées, il existe plusieurs autres solutions moins coûteuses, moins destructrices et plus profitable pour tout le monde : 1) "réhabiliter" ou "ré-aménager" l'axe "avranches-isigny" (D47) et l'axe "juvigny-avranches" (D5) en élargissant légèrement la route sans avoir une emprise conséquente sur les surfaces adjacentes et en aménageant des carrefours sous la forme de rond-points, ce qui est tout à fait possible sur le terrain. Et surtout, sinon cela n'aurait pas de sens, favoriser l'accès à l'A84 par le nord pour les routiers et l'accès au centre hospitalier Avranches-Granville pour les services de secours, par l'amélioration de la route de la carrière (D247). Les contraintes de terrain de ces axes routiers sont bien moins importantes que celles qu'imposent la création de ce potentiel contournement qui oblige à tenir compte de la composition des sols, du dénivelé important, des ruisseaux et zones humides, des 3-4 carrefours à effectuer, bref autant de contraintes environnementales qui exposent à un coût jusqu'alors mal évalué. On sera bien au delà des 14 millions d'euros. 2) et/ou aménager la D103 passant par St Quentin sur le homme, avec une zone à 30 km/h dans le bourg et/ou envisager une interdiction des poids-lourds dans le bourg de St quentin avec création d'un contournement par le sud de St Quentin sur le homme de 1 à max 2 kms afin de récupérer la route de St ovin (D47). Et dans ce cas, on répond à la problématique des poids-lourds qui passent par la bourg de St Quentin.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

25/03/2025		Sur les 4,2kms combien d'exploitants agricole vont être concernées ? Combien de sièges d'exploitation vont être impactés ? Est-il prévu des boviducs ? 20 ha de blé seront plus utile que 20 ha d'enrobé Votre projet actuel ne résolu pas les communes de Ponts, St Quentin et surtout Ducey. Même si je n'étais pas pour le projet de 1993, ce projet avait une logique utile mais là non. C'est une route pour St Martin des champs et les véhicules venant de Ponts n'iront pas prendre la déviation. Arrêtons les frais, restons raisonnable.
25/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Ce projet n'est pas du tout pertinent quand on observe les problèmes de circulation dans le sud manche. Personne ne veut de ce contournement ! Par contre : faire un véritable axe Avranches Granville pour les milliers de voitures qui passent par là devraient être au coeur de vos préoccupations. Des bouchons en campagne ? Alors qu'il existe des solutions. Que le bureau d'ingénierie du département de la manche se penche plutôt sur un projet dont tout le monde veut et non un contournement inutile
26/03/2025	Autre commune du sud Manche	Bonjour, Nous habitons saint martin es champs et nous sommes très favorables à cette nouvelle route car il y a de plus en plus de circulation du bourg de Saint martin de champs vers la zone commerciale. nous avons des enfants et quand nous nous souhaitons nous ballader à pied, c est très dangereux, même pour sortir de notre maison, si cette route peut diviser la circulation par 2 devant toute ces habitation, c est indispensable. il y a de gros risques d accidents. évidemment depuis 15 ans la zone commerciale s est agrandie et la circulation à augmenté, éviter les accidents me parait etre un motif primordial pour créer cette route.
26/03/2025		CONTRE ce projet couteux (15M€ probablement 20M€ à l'horizon 2029) au moment où on nous parle de désentêtement de l'Etat et des collectivités lesquelles poussent des cris d'orfraies dès qu'on parle d'économies. Par ailleurs habitant St Quentin je constate que le trafic dans le bourg est de 2900 véhicules/jour (P 10 du dossier de concertation) donc pas intense comme on veut nous le faire croire et que le trafic poids lourds y est faible 0,3 à 3,9% (P 10). De plus il faut savoir que de nombreux poids lourds traversant le bourg vont ou viennent de Ducey (Ets Chéreau qui font la navette entre le site d'Avranches et celui de Ducey), le futur projet ne changera donc rien à la situation. Désenclaver le Mortanais est une vaste fumisterie, c'est un chiffon rouge pour amuser la galerie. Pour rejoindre Caen ou Rennes les entreprises (l'ACOME en 1er) passent par Vire ou Fougères. Les entreprises d'Isigny le Buat passent par Ducey. Seules sont en partie concernées les 2 ou 3 entreprises de Juvigny (ce sont elles qu'on voit beaucoup sur ce site en déposant des avis favorables) qui connaissaient les caractéristiques du réseau routier en s'y installant. Cela ne concerne d'ailleurs que les destinations vers Avranches et Granville, pour les autres destinations les trajets par Vire, Fougères, Villedieu ou St Hilaire /Ducey sont plus rapides. Ce n'est pas à la collectivité de leur financer une route de 15 à 20M€, pour gagner 1 minute (P 26) si cette situation leur pose vraiment des problèmes stratégiques qu'elles se relocalisent là où bon leur semble, mais à leurs frais.
26/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Si je comprends bien, Un gain de temps de... 2 minutes. C'est sur, sur 10 minutes de trajet initial, cela représente 20 %; mais ça reste 2 minutes de temps réel. Et 1 minute à échelle plus large. Considérable ! Le désengorgement de la RD 247 se fait au détriment de la RD 103, qui se verra héritière du trafic de la première. Une diminution des nuisances sonores de 2 à 4 dBA d'un côté (pour les habitants de Saint-Martin des Champs) contre une augmentation de 18 dBA de l'autre (pour les habitants de Saint-Loup, Saint-Quentin-sur-le-Homme, et autres villages bordant le contournement). Ces derniers habitants vivants aujourd'hui dans un environnement sonore très préservé, l'augmentation en ressenti est sans doute plus importante que ceux chiffrés. Des accidents de la route plutôt répartis sur l'ensemble de l'axe, pas particulièrement sur la RD 247. Quelques impacts sur la faune. Des espèces certes, classée en "préoccupation vulnérable" (oiseaux) et "mineure" (Barbastelle d'Europe, qui déserte à la 1ère gêne). Notez, le bruant jaune diminue sur notre territoire. Les conséquences en cascade ne sont pas prise en compte, ceux sur les cours d'eau traversés, les haies, le patrimoine qu'ils représentent... non plus. Gains sécuritaires incertains, gains de temps à vérifier, un potentiel bénéfice pour les pompiers en fonction du lieu d'intervention. De même pour les gendarmes, dont l'implantation à proximité de ce nouvel axe est à l'étape de projet. Beaucoup de bénéfices à objectiver pour 3 333 333 euros du km. D'autres enjeux sont de la parties ? Comme les possibilités de construire que cela ouvrira ! Depuis Juvigny, on n'emprunte jamais cette route pour rejoindre l'A84; on ne prendra pas plus la nouvelle. Aucun changement pour aller vers Avranches. Venez investir directement sur le territoire, qu'il se développe et que l'on puisse continuer d'y vivre et de le faire vivre. Nous vivons ici parce que c'est beau, pas pour aller presque plus vite !
	Saint-Quentin-sur-le-Homme	

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

26/03/2025	Juvigny-les-Vallées	CONTRE le projet. Soyons objectifs, le dossier de concertation est à lui seul un réquisitoire contre la réalisation du projet, tant les avantages attendus sont minces par rapport aux inconvénients et au coût global: 15M€ actuellement plus près de 20M€ dans 5 ans (pour mémoire le projet était chiffré à 12M€ il y a 4 ans quand il a commencé à resurgir). Que d'argent déjà dépensé inutilement en études et en temps passé pour les fonctionnaires en charge du dossier afin recycler un projet abandonné par l'Etat pour satisfaire quelques élus locaux.
26/03/2025	Avranches	Bonjour Cette route est urgente pour tout les professionnels du secteur est d'Avranches , qui pour le moment doivent passer sur une infrastructure dangereuse et vieillissante, et très lente.
26/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Le Département a largement contribué financièrement à la construction de l'autoroute A 84 et lors de la décision de l'Etat d'abandonner le contournement Est, les élus départementaux auraient pu et auraient dû monter au "crâneau" et cela est lourd de conséquences car les caractéristiques de la RN 175 sont loin de celles d'une autoroute(par exemple longueur des voies de décélération insuffisantes...etc) L'idée d'un contournement sud-est pour désenclaver le Mortainais me paraît d'un assez faible intérêt mais par contre très positif pour améliorer la situation de la D 247 dans la traversée de Saint Martin des Champs en y supprimant le trafic des PL. Je suis donc plutôt favorable à la réalisation d'une voie nouvelle mais à condition d'intégrer la voie véhicules lents dans la zone à 9% et d'aménager le carrefour avec la D 78 en giratoire, cette voie supportant un trafic important entre Avranches ,St Quentin et Ducey.
26/03/2025	Saint-Martin-des-champs	L'aménagement est une bonne chose pour permettre la circulation des véhicules des entreprises du Mortainais vers la A84. Cela améliore également la sécurité des riverains sur St Quentin et St Martin, et facilite les accès pour les services de secours et la gendarmerie.
26/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Je suis favorable au contournement pour faciliter l'accès à la 4 voie depuis le Mortainais.
26/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Plutôt que de créer une nouvelle route avec suppression de terres agricoles, vous feriez mieux d'utiliser une partie de cet argent pour faciliter et sécuriser les traversées de Precey et Brée sur la N 175 où il y a régulièrement de nombreux bouchons (de plusieurs km) et ici (contrairement au projet envisagé) de nombreux accidents dont plusieurs mortels !
26/03/2025	Autre commune du sud Manche	Bonjour Je me permets d'apporter un avis favorable à la nouvelle route Car la circulation rue des champs jouaux est devenue très importante Extrêmement accidentogène dans les 2 sens Ayant évité de justesse l'accident Lors des tournes à gauche étant riverains de cette axe vitesse supérieure à 85 km/h Vitesse 70 dans une commerciale ? Pose question Zone en développement accès nord et est plus adaptés de plus permet de reprendre A84 Bien cordialement
26/03/2025	Avranches	Désenclaver les pompiers? Qui a décidé de l'implantation loin de la A 84? Ils devraient passer en Cour de Justice de la République, accompagnés de ceux qui installeront les gendarmes aussi loin . Il y a des terrains à Ponts et à Cromel pour cela, mais il est vrai que ce n'est plus St Martin des Champs.
26/03/2025	Saint-Martin-des-champs	NON au projet En date du 26 mars , pourquoi demander l'avis des habitants quand même le conseil municipal affiche une motion de soutien au projet....
26/03/2025	Avranches	NON au projet
26/03/2025	Saint-Ovin	Contre ce contournement Sachant qu'il y a déjà une route existante Il suffit juste de l'aménager ce qui engendrerait bcp moins d'argent public Les maisons déjà rachetées de l'autre côté vers les carrières quel désastre visuel et moral pour les habitants sachant que le contournement à l'époque n'a pas abouti non plus
26/03/2025	Autre commune du sud Manche	Bonjour, Ayant une famille de 3 enfants et utilisant beaucoup la voiture pour faire des trajets au sport et à la musique, il nous semble indispensable de créer avant toute chose des espaces de covoiturage et applis de covoiturages "peu coûteuses" (comme à Rennes) afin de permettre d'éviter des transports inutiles. Il est indispensable de créer ces moyens avant de commencer à continuer à bétonner des espaces naturels, qui sont des infrastructures ultra coûteuses. Il serait aussi grand temps de réutiliser les voies de chemin de fer avec des trams trains comme dans le sud de la France (quid de l'Avranches-Rennes ? et du train Granville-la Haye Pesnel - Avranches ?) que ce soit pour les usagers de l'hôpital et de la clinique comme le ferro-route (pour éviter des camions). Nous ne voyons pas l'utilité d'un contournement sud-est. Bien cordialement, Frédérique Sarazin
26/03/2025	Autre commune du sud Manche	Je suis contre cette route pour la raison où nous sommes en campagne pour avoir une tranquillité et que la nous seront dérangés par le bruit de voiture, avant que je m'installe à Saint-Loup j'étais au calme puis on nous a mis une antenne téléphone qui ne sert strictement à rien et là on vient de nous mettre un conteneur de récupération d'électricité et là on veut faire une route qui ne servira sans doute à grand-chose. Avant de construire une route qui détruira une énorme quantité de végétation et des sommes énormes pour pouvoir faire ce projet vaudrait mieux entretenir les routes déjà existantes qui sont déjà pas très bien entretenues et dangereuses se serait sans doute plus intelligent.
26/03/2025	Saint-Loup	Contre le projet ! Il faut penser à finir le tracé d'Avranches - Granville avant de parler de celui-ci. Il faut penser aux riverains et aux agriculteurs touchés.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

26/03/2025		Le sud Manche bénéficie déjà d'infrastructures routières et d'un axe majeur Caen-Rennes. Détruire les espaces naturelles pour un gain mineur n'a aucun sens. Par contre, cet argent public pourrait soulager les riverains de l'axe Avranches-Granville. Il semblerait que les locaux aient quelques revendications... Un autre point mériterait également que le département se penche dessus : le réseau ferroviaire. Les liaisons vers Caen ou Rennes sont inadaptées aux besoins, chères et le plus souvent se font en bus alors qu'il existe une ligne ferroviaire. C'est une aberration écologique et un manque de considération du besoin des usagers. Si le réseau ferroviaire était plus accessible, les usagers l'emprunteraient davantage. Pour un étudiant à Caen, par exemple, il est moins onéreux de prendre un Blablacar. La gare d'Avranches est devenu un des points de rendez-vous de covoiturage. Et le manque de fréquentation dépend de l'inadéquation de l'offre. Il suffirait d'impulser une véritable dynamique pour orienter les usagers vers le train. Idem pour Paris-Granville. Les lignes de bus vers la gare de Villiedieu ne sont pas du tout calées sur les horaires de train. Et plane toujours le doute d'une fermeture ou restriction de la ligne. Quant aux tarifs des billets, c'est encore un autre sujet dans lequel la région et les départements ont aussi leur responsabilité. Pour que les gens prennent le train, il faut créer des conditions favorables. Un dernier point : Avranches et la baie sont des territoires remarquables écologiquement et historiquement. Mais si on veut s'y déplacer à vélo sur des sentiers sécurisés il n'y a que peu de possibilités. Il y a la voie verte, certes. Mais elle devrait être une possibilité dans un ensemble et pas l'un des deux axes pédestres et cyclables. Des architectes comme Simon Teyssou travaillent sur les espaces ruraux, les villages et les bourgades. Les besoins ne manquent pas pour investir l'argent des citoyens et considérer leurs besoins.
26/03/2025	Saint Loup	
26/03/2025	Avranches	Absolument contre ce projet ! Commençons par entretenir les routes déjà existantes...
26/03/2025		Le point noir en terme de circulation concerne plus la partie nord de la RD247 en direction de la RD 104 qui longe la carrière pour arriver au stop de Ponts. Route sinueuse, dangereuse, en sous-bois, de plus en plus fréquentée, y compris par des camions, utilisée comme contournement d'Avranches à défaut d'avoir un tracé plus optimisé. Le projet sud-est présenté dans la concertation préalable n'a de sens que s'il est prolongé au nord-est pour relier l'A84, permettant ainsi de contourner à la fois Avranches et Ponts. Si le projet n'est que partiel, le tracé de la partie nord-est apparaît bien plus prioritaire que le projet de la partie sud-est présenté.
26/03/2025	Saint Loup	
26/03/2025		Le point noir en terme de circulation concerne plus la partie nord de la RD247 en direction de la RD 104 qui longe la carrière pour arriver au stop de Ponts. Route sinueuse, dangereuse, en sous-bois, de plus en plus fréquentée, y compris par des camions, utilisée comme contournement d'Avranches à défaut d'avoir un tracé plus optimisé. Le projet sud-est présenté dans la concertation préalable n'a de sens que s'il est prolongé au nord-est pour relier l'A84, permettant ainsi de contourner à la fois Avranches et Ponts. Si le projet n'est que partiel, le tracé de la partie nord-est apparaît bien plus prioritaire que le projet de la partie sud-est présenté.
26/03/2025	Avranches	
26/03/2025	Avranches	A propos de l'étude de trafic, a-t-on la part du trafic généré par les riverains de celui de gens de passage en transit. Si la part du trafic des riverains est importante, le projet routier ne résoudra que peu le problème de circulation, la RD247 continuera d'être utilisée par les habitants d'Avranches et de Saint-Martin, en gros par tous les résidents à l'ouest de la RD247 qui n'iront pas faire un détour pour aller chercher l'embranchement avec la nouvelle RD, plus éloigné de leur domicile.
26/03/2025		Ce projet avait été d'actualité il y a quelques années mais il a été enterré. Celui-ci ressurgit par le biais de quelque élu qui y voit un soit disant désangorgement de circulation de sa commune. Cela dit rien d'autre au crédit de ce dossier. Quand on regarde le projet il n'a que des inconvénients pour la population à proximité pour la biodiversité les zones humides et les haies bocagères du secteur. Aucun chiffre de la circulation n'existe pour considérer un début d'études de ce projet. Il devient donc à mes yeux extrêmement extravagant de dépenser 12 millions d'euros alors que de nombreux besoins existent à l'échelon local pour satisfaire les demandes des humains qui vivent dans le secteur. Je pense notamment aux écoles de la sous préfecture.
26/03/2025	Avranches	
26/03/2025	Autre commune du sud Manche	Nous sommes contre le contournement d'Avranches, pour son prix sans réelle nécessité et pour les nuisances que cela va provoquer pour les lupeens.
26/03/2025	Saint Loup	Ce projet est une aberration économique, environnementale et sociale !
26/03/2025		Bonjour, je suis contre ce projet de contournement. Habitant pourtant St Martin des Champs, et à proximité de la route de la baie, je reste persuadée comme l'ensemble des riverains, que cette route sera toujours utilisée au quotidien, pour l'accès à l'école, aux zones commerciales de la Baie ou celle de Leclerc. Les poids-lourds devraient ne plus avoir accès à la route de la Baie et Saint Martin des Champs. Favorisons-leur le passage par St Quentin sur le Homme en élargissant la D103, tout en préservant également les riverains qui y habitent. De plus, abaissons la vitesse à 30 km dans le bourg de St Quentin sur le Homme afin se sécuriser les riverains et la circulation. Ne gâchons pas ce superbe endroit bocager pour le moment préservé. Il s'agit d'un environnement calme, paisible propices au randonnées pédestres, cyclistes. La vie des riverains concernés par ce projet va devenir un véritable enfer : pollution à tous les niveaux, et ne parlons pas de la dévalorisation financières de leurs maisons. Moi, personnellement, je n'accepterai pas qu'une route passe au ras de mon jardin, si j'avais choisi de vivre à la campagne. Pour ce qui est du désenclavement du Mortainais, c'est un faux argument. En effet, les véhicules légers et lourds continueront à passer par St Hilaire et Ducey pour rejoindre l'A84. Enfin, à l'heure actuelle, dérèglement climatique, crise économique et sociale, un tel projet ressorti des cartons d'il y a 30 ans, est franchement aberrant.
	Saint Loup	Messieurs les élus des communes et du département, revoyez vos priorités.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

26/03/2025		Les arguments qui peuvent indiquer si "le département doit poursuivre cette opportunité de faire une route" sont contenus dans le dossier de concertation. J'invite grandement tout le monde à lire ce rapport. Il y est indiqué que cette route ne répondra que faiblement ou pas du tout aux objectifs fixés. 1- Désenclaver Juvigny les vallées : 1 minute de gain par rapport aux heures de pointes. Cela fait cher la minute. 2- Tranquilliser le bourg de Saint-Martin des champs : 2 à 4 décibels de gagné et aucun gain de sécurité. Je crois malheureusement que la mairie a vendu du rêve aux habitants du bourg pour compenser tous les lotissements construits le long de cette route et qui constituent la majorité de la circulation de cet axe. Il manque dans l'étude de trafic la proportion des usagers qui vit le long de cet axe ou à ses extrémités. 3- Créer une liaison interquartier. Encore une fois, 2 minutes de gain de temps pour plus de kms parcourus. Les usagers iront au tracé le plus court. Est-ce pour que les habitants de saint-senier aillent faire leurs courses à carrefour plutôt que leclerc? 4- sécurité routière : l'étude indique que le réseau est adapté au trafic (qui est faible à modéré) et qu'il y a très peu d'accidents. Il n'y aura pas de gain sur cet aspect. Faire une route à 80 kms/h, traversée en 3 points par nos petites routes avec juste des stop aux intersections, idée de génie qui fera grimper en flèche les accidents. Comment feront les tracteurs, vélos, piétons, nombreux sur ces axes pour traverser en sécurité ? 5- améliorer l'accessibilité des pompiers et gendarmes à l'A84. Encore une fois 2 minutes de gain de temps. Je crois que les pompiers auraient plus d'avantages à avoir un accès facilité vers l'hôpital. Si l'objectif principal des casernes est l'accessibilité à l'a84, pourquoi n'ont-elles pas été construites au pied de la 4 voies?
	Saint-Martin-des-champs	En parcourant le rapport, on y lit que les impacts négatifs seront largement supérieurs aux bénéfices.
26/03/2025		A se demander si le dossier n'est pas volontairement biaisé pour faire échouer cette consultation. Seulement 1 minute de gagner pour rejoindre la sortie Cromel depuis la Rd5 par rapport à l'itinéraire actuel ? J'invite les experts qui sont arrivé à cette conclusion à faire le trajet entre la Roche Commun et l'échangeur Cromel en passant par Saint Quentin sur le Home, en période d'ensilage ou d'épandage de fumier. 9km quasiment sans zone de dépassement en sécurité, en roulant à 30 km/h, c'est 21 longues minutes au lieu de 9 minutes que cette nouvelle déviation permettrait. La D103, par son manque de largeur et ses virages à l'aveugle est dangereuse et inadaptée pour les véhicules agricoles et camions qui l'empruntent actuellement, faute d'alternative (la traversée d'Avranches est interdites aux PL, au nord, la route des carrières se termine par des virages à l'équerre au niveau de Ponts), alors on fait quoi ? Rien et on laisse les entreprises, donc emplois locaux, abandonner le secteur entre Mortain et Le Grand Celland ?
	Saint Loup	
26/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Pourquoi faire une nouvelle route si elle n'est pas terminée Ce bout de tronçons provoquera une affluence énorme route des carrières déjà beaucoup trop emprunté
26/03/2025		Bonjour, je m'interroge de l'intérêt fondé de ce projet ? A quoi sert-il réellement ? Si ce n'est répondre à une pression de certains entrepreneurs et tenter de redorer le blason de nos élus à l'approche des élections municipales de 2026, qui remettent sur le tapis des promesses électorales jamais tenues! Un peu de sérieux SVP avec l'argent public. j'ai pu consulter le dossier et je suis effaré du nombre d'incertitude et de données approximatives. Comment peut-on tirer des leçons sur une analyse du passage des véhicules uniquement sur 4h/j sur 1 semaine...??? Cela n'est pas représentatif de la circulation réelle. Il y a extrapolation et les données sont donc erronées, donc non applicables. En tant qu'habitant de St martin ds champs, je pourrai y voir un intérêt de voir diminuer la circulation dans le bourg mais j'ai fait le constat que j'emploierai toujours la ru de la baie car je suis riverain de cette route. Quand on voit le gain en décibel que l'on pourrait gagner sur st martin ds champs, qui est complètement ridicule, par rapport au bruit que l'on va répercuter sur les communes de St Loup, mais aussi de St Quentin. Cela n'a pas de sens. Connaissez-vous réellement le profil du terrain ? Je pense que le coût de 14 millions d'euros est de très loin sous-estimé quand on voit la part de zone humide et le terrain vallonné. Par ailleurs, vous comptez mettre des carrefours mais vous allez augmenter le nombre d'accidents ! En revanche, je verrais un intérêt à plutôt améliorer la route d'Isigny et celle de mortain qui demandent des travaux de rénovation car elles restent dangereuses et très fréquentées. Il en est de même pour la route d'Apilly car cette route, très fréquentée, est très dangereuse (état pitoyable + sinueuse) pourtant elle présente un intérêt majeur pour les usagers voulant aller sur Caen, en aprticulier pour ceux habitant à St martin de champs, st senier et tous ceux venant du mortainais. Je suis donc CONTRE ce projet !
	Avranches	
26/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Le bocage subit déjà une pression importante due a l'agriculture intensive. Il n'a pas besoin et le territoire d'avranche non plus d'une bitumisation supplémentaire. Je suis contre.
27/03/2025	Autre commune du sud Manche	Habitant Le Val St Père je continuerai à utiliser la D 247 pour aller de la zone de la Baie à la Zone Patton (Leclerc). Je ne ferai pas 3km de plus sur un si faible trajet.
27/03/2025	Autre commune du sud Manche	Il suffit de voir les commentaires pour définir que globalement les gens sont contre ce projet par contre bizarrement à part quatres élus les autres sembleraient pour.reference au debat coseil municipal avranches st martin ouest france de ce jour.sauf erreur de ma part . Dans tous les cas il faut tenir compte de l avis du citoyen donc contre en améliorant l usage du velo piste cyclable bien sur merci.
27/03/2025		Attention !!! Il s'agit ici de ressusciter le projet de contournement autoroutier (A 84) Est d'Avranches abandonné par l'Etat pour cause d'Inutilité Publique au regard du coût. On commence par faire une 2 voies sur la partie Sud Est, puis on fera de même au Nord Est,certains le demandent déjà sur ce site. Cela ne pose aucun problème,le département étant toujours propriétaire des terrains sur l'ensemble de l'emprise. Une fois cela réalisé on passera sous des prétextes fallacieux (comme ceux invoqués dans ce projet) à une 2x2 voies (l'emprise le permet). Hop ni vu ni connu le tour est joué ,les élus seront contents, ils auront laissé une trace de bitume pour la postérité.
	Saint-Martin-des-champs	
27/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Projet intéressant pour éviter les dangers en traversant St Martin des champs. J'en profite pour évoquer le contournement de Marcey-les-grèves : pour que les usagers l'utilisent (notamment en venant de Caen), les panneaux de direction doivent indiquer « Granville », « les plages de Carolles, Jullouville »,.... Seul Sartilly est mentionné... Ce n'est pas très parlant...

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

27/03/2025	Isigny-le-Buat	Bonjour Contre cette route cela va apporter des nuisances il faut ce mettre à la place des riverains ☹ qui vont êtes impactés en plus vous allez détruire une magnifique vallée. Imaginez pour les agriculteurs, séparer la ferme d'avec les champs, être obligé de traverser cette route à trois voies avec les vaches pour qu'elles puissent aller dans les champs. Pensez plutôt à agrandir les routes déjà existantes. Il y a sûrement une autre solution pour désengorger Saint-Martin-des-Champs Que de venir faire une route à trois voies qui sera très peu emprunté mais qui aura détruit notre belle vallée qu'allons-nous laisser à nos enfants et nos petits-enfants de cette belle nature.
27/03/2025	Saint Loup	Ce projet est une aberration pour plusieurs raisons : - écologique avec la destruction du bocager. À l'heure où l'écologie est au cœur de tous les débats, il semble inconcevable de devoir encore justifier ce point. - financier : n'y a-t-il pas des projets plus importants et urgents, que de dépenser des millions dans celui-ci ? Ne vaut-il pas mieux investir dans les infrastructures utiles pour vos concitoyens ? - bien-être des habitants : avez-vous pris la peine de penser aux habitants concernés par ce projet et qui vont devoir dire adieu à leur tranquillité ? Quel intérêt alors de vivre dans cette agglomération, où l'on recherche du calme, de la tranquillité et la nature ? Profitez de votre chance de pouvoir encore faire marche arrière.
27/03/2025	Hors département	Projet inutile et très onéreux. L'urgence est l'axe Avranches/Granville, il suffit d'écouter les riverains de cet axe. Avez-vous concerté les riverains ? Nous sommes dans un temps où il faut préserver nos terres agricoles... Je suis CONTRE le contournement.
27/03/2025	Le Mesnil-Ozenne	Je suis opposé à ce projet routier pour différentes raisons,il défigure notre beau paysage bocagé,abime les zones humides,nuisances sonores et pollution de l'aire pour les riverains.Cette nouvelle route ,du nombre de carrefours, sera accidentogène.Encore une artificialisation des sols!
27/03/2025	Saint Loup	Nous sommes une commune qui se développe,plusieurs entreprises veulent venir,faute du contournement vont partir en Bretagne. Il faudrait que le département réagit. Une population en plus pour le département.
27/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Je suis persuadée de l'inutilité de ce projet.J'avance plusieurs arguments : -augmentation de la pollution atmosphérique (on pollue plus en roulant à 80 km/h qu'à 30 km/h) -augmentation importantes des nuisances sonores (de 9 à 18 decibels) et environnementales pour les riverains du projet sans compensation au profit de quelques habitants de la rue de la baie qui ne bénéficieront que de 2 décibels en moins et 36 p.cent de circulation en moins alors que les habitants des nouveaux lotissements de la rue de la baie ont construit en connaissance de cause. -disparition d'une zone de nature exceptionnelle déjà empruntée par bon nombre de citoyens -augmentation du risque accidentogène sur le nouveau tronçon. -artificialisation de près de 6 ha de sol vivant qui n'absorbera plus de CO2, ne préviendra pas plus les risques d'inondation sans parler de l'augmentation de la pollution par les métaux lourds et atmlosphérique. On a vite oublié le décret du 0 artificialisation nette. -disparition de 20 ha de terre agricoles qui ne nourriront plus les populations. -les 2 seules entreprises présentes à la réunion de concertation de Saint Martin, en faveur du contournement n'ont pas avancé des arguments très pertinents, sans parler du maire délégué agressif et irrespectueux envers ses concitoyens qui n'a cessé d'avancer des critères totalement faux (diminution de la pollution entre autres) A l'aube de 2050, ne peut-on pas voir un peu plus loin que le bout de son nez et penser enfin aux générations futures? Je citerai M. Jean Morin, président du département : " Nous voulons un département en phase avec les nouveaux besoins de notre époque, c'est à dire un departement déployant des projets moins énergivores et plus respectueux de l'environnement,des déplacements doux en concertation avec les besoins des habitants, à l'écoute de sa jeunesse". Est-ce que construire une route de convenance est en phase avec ce discours? Je ne le crois pas.
27/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Empruntant la route de la baie pratiquement tous les jours, à des heures différentes de la journée, je n'ai jamais constaté la nécessité absolue de créer une nouvelle route pour désengorger une voie qui n'est pas dangereuse (pas d'accident comme relaté par le département) et non fréquentée abusivement (jamais de bouchons alors que restrictions à 30 km/h).Cette déviation qui créerait une pollution sonore et atmosphérique dans un environnement jusqu'alors serein serait une hérésie qui détruirait un écosystème très enclin à s'opposer au dérèglement climatique déjà bien installé et qui menace toujours plus les générations futures. Je ne vois donc pas l'intérêt de ce projet voulu par des élus qui n'écoutent pas le cœur de la population.
27/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Aucun intérêt à faire cette route Je suis de St Martin je n'ai jamais vu le bourg saturé les heures où ça roule le plus c'est les heures d'école normale. La route ne changera rien malheureusement Gardon l'argent pour des aménagement de sécurité

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

27/03/2025		Les enjeux sont correctement définis sauf « Désenclaver le mortainais » qui est un slogan ridicule. Le Département a initié une concertation citoyenne dont on n'a pas l'impression qu'elle ait irrigué la réflexion sur la création de cette voie nouvelle. Ainsi, il n'est pas fait état de recherches permettant des mobilités douces, ou du transport en commun. L'enjeu « Limiter les impacts sur le foncier, notamment agricole, et l'environnement » est-il réellement pris en compte ? Le document disponible ne permet pas de répondre : une voie nouvelle entraîne forcément des impacts : y-a-t-il eu des mesures compensatoires ? Par exemple : sachant que la création d'une route entraîne automatiquement une augmentation de la circulation, donc de ses nuisances, il est nécessaire de veiller à un report de la circulation actuelle sur cette nouvelle voie, et donc de réduire la circulation sur d'autres axes (en la décourageant par exemple dans les zones d'habitat, en développant les mobilités douces, etc...) l'artificialisation des espaces nécessaires a-t-elle été compensée par la renaturation d'autres espaces artificialisés devenus inutiles ou pouvant être renaturés ? En conclusion, je considère que le projet reste trop dans le projet simpliste : on fait une nouvelle route, que les enjeux environnementaux, et la réflexion citoyenne ont été insuffisamment pris en compte, même si on peut considérer que par rapport à des projets plus anciens, il y a un réel progrès dans la démarche.
27/03/2025	Saint-Martin-des-champs	
27/03/2025		CONTRE CONTRE CONTRE et encore plus CONTRE suite à la permanence tenue à la commune de Saint-Loup. Pour le coût au regard des effets "bénéfiques" attendus, la destruction irrémédiable des milieux naturels, de la faune protégée qui y réside, les nuisances sonores, olfactives pendant les travaux et une fois la route en service, les prétendues surcharges de circulation sur les communes de Saint-Martin-des Champs, Saint-Sénier, et maintenant Avranches où même le week-end c'est paraît-il insupportable (cf motion du dernier conseil municipal, plus ridicule ça devient difficile)... Mais surtout, lorsque le Maire de Saint-Loup sensé prendre soin de ses administrés, préserver sa commune déclare qu'il est favorable au contournement POUR ÊTRE SOLIDAIRE DES COMMUNES VOISINES et que la circulation qui passera en contre-bas de sa propriété ne le dérangera pas, là on touche le fond !!! Suivant cette logique subtile, si les communes voisines demandent à ce qu'un centre d'enfouissement des déchets non recyclables soit créé sur la commune de Saint-Loup ; pas de problèmes, bien-venus... Après le contournement de Marcey sous emprunté, les coques toujours vides de Tirepiéd, l'installation de Remade dans ces mêmes coques accordée à un gars ayant été soumis à 10 procédures collectives entre 2009 et 2011, dont la faillite a laissé 82 salariés sur le carreau... il est peut-être temps d'arrêter le gaspillage de l'argent public pour des projets creux.
27/03/2025	Autre commune du sud Manche	
27/03/2025	Saint Loup	C'est un projet qui est porté d'une poignée d'élu alors que beaucoup d'habitants si oppose Mrs Mme les conseillers départementaux svp écoutaient les électeurs
27/03/2025	Saint-Ovin	Je suis contre le fameux courtenement qui soit disant nous simplifierais la vie. Mais nous emmerdes plus qu'autre chose.
27/03/2025		Bonjour Je ne suis pas convaincu par la nécessité du projet. Cette nouvelle route sera utile qu a un nombre modéré de personnes (comme le contournement de marcey). Les routes actuelles serait mieux entretenu et adapté à la circulation et non aux véhicules a s'adapter à des normes appliquées niaisement. Nous nous retrouvons avec des routes mal conçue avec des croisements difficile des dos d'âne tous les 30 mètres des stops sur de route principale... Celon moi cela participe a la dégradation de la courtoisie, les gens s'énervent, esquivent, slalome et force le passage. Pour nous le budget miraculeusement trouvé pour construire aurait été plus utile pour l'entretien des routes actuelles, sur lequel il n'y a pas souvent de budget. Il ne bénéficierais pas a que quelques un.
27/03/2025	Autre commune du sud Manche	Merci de votre attention
27/03/2025		Cette nouvelle route soulève de nombreuses questions et désaccords parmi la population dont en particulier celui-ci : En effet, vous représentez un tracé sur vos plans avec entre autres des ronds points mais aussi des ponts pour pouvoir la traverser. Vous nous annoncez un coût de réalisation de 14 millions d'euros. Vous oubliez de préciser que les 3 ponts ne font pas partie du chiffrage de la somme annoncée. En estimant à la louche à 1 million d'euros le pont X 3, nous arrivons tout de suite à 17 millions d'euros sans compter l'inflation, les imprévus qui viendront s'y greffer. Un budget pharaonique pour quel résultat ? Dans un contexte économique déjà très lourd, il serait plus judicieux de terminer le réfection de la RD 47 dans son élargissement en direction d'Isigny le Buat qui s'est notamment arrêtée à l'entree de st loup et pourquoi pas en profiter pour élargir la route de st quentin. Ces routes existent déjà, pourquoi vouloir en créer une autre avec toutes les nuisances que cela engendre . Vous déplacez juste les nuisances de Saint Martin vers Saint Loup.
27/03/2025	Avranches	
27/03/2025		Il serait intéressant d'avoir une rocade de 4 voies, 2 par chaque sens. Le contournement est a faire dans cette logique. Partir du rond-point de l'aire de covoiturage d'Avranches (Saint Quentin Sur L'Homme) et finir de nouveau sur A84 au niveau de l'aire de Ponts, Le Domaine. Pour la sécurité de tous il serait également possible de faire le contournement avec des accès par bretelles.
27/03/2025	Saint Loup	Merci
27/03/2025		Le maire d Avranches ayant exprimé par voie de presse des doutes quant à l aspect réglementaire d un tel projet sur le plan urbanisme, la réalisation de cette route ne doit pas être lancé avant d avoir toutes les garanties sur ce point. Ça semble tellement évident de sécuriser ce point avant de risquer d utiliser de l argent public inutilement. Un peu de bon sens par pitié...
27/03/2025	Avranches	
27/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Encore de l'espace mangé pour la circulation des voitures. Je ne pense pas que ce soit indispensable. Projet à oublier.
27/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Nuisances visuelles et sonores pour les habitants sans compter la pollution pour une si jolie campagne. Rien n'est fait pour l'écologie encore une fois on sacrifie la nature et la faune aussi pour 4km500 aberrant!!!! Et la qualité de vie des habitants sacrifiée.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

27/03/2025		Suite à la lecture du dossier d'information en mairie, voilà mes 2 remarques: 1) motif du chantier mis en avant: "désenclaver l'ouest du mortainais en améliorant la liaison avec l'A84". Là, il faudrait dire clairement quelles sont les entreprises demandeuses, quels sont les flux actuels de camionnage vers l'A84, qui vient sur le mortainais pour y travailler, et d'où? Faute de quoi, on se heurte au tableau p36 qui affirme que le CSEA ne permettra "un gain d'accessibilité que de 1 à 2 minutes pour rejoindre l'A84" = ça semble DÉRISOIRE! Bizarre aussi: pourquoi amener le trafic du mortainais jusque vers Avranches, alors qu'il semblerait plus simple d'aménager la D 976-977 vers St Hilaire et Ducey, et donc d'éviter Avranches bien en amont..? 2) Autre "désenclavement" = la caserne des pompiers d'Avranches, avec peut-être une future gendarmerie au même endroit: Pourquoi pas, mais faut-il lancer 15 millions de travaux, et artificialiser 20 ha de terres agricoles pour un résultat qui semble bien mince? Tout le reste du dossier ne semble pas plaider pour ce contournement: p12: "le réseau actuel présente un trafic MODÉRÉ"; p29: "l'accidentologie est FAIBLE" Et enfin p 13: "l'agrandissement du réseau routier n'apparaît pas comme une priorité, sauf pour UNE PETITE PARTIE DES HABITANTS!!" l'intérêt général semble se situer ailleurs! Concluons: au 20e siècle on goudronnait allègrement; Mais nous sommes en 2025, et comme le dit votre étude p 15, la France cherche à limiter les rejets de CO2 dont le camionnage porte en partie la responsabilité. Comme vous le dites p10: UNE SEULE ligne de bus dans le sud Manche, Avranches-Vire; les 15 millions seraient je crois mieux placés dans l'amélioration des transports en commun dont la Manche manque cruellement. L'intérêt général me semble là. Et l'artificialisation? P34 vous dites que le CSEA "est susceptible d'impacter 62 ha de zones humides" En plus des 20 ha cultivables qui disparaissent. On semble oublier l'esprit de la loi ZAN
	Hors département	
27/03/2025		Moi aussi, je suis contre ce projet dont le coût est exorbitant pour le bénéfice apporté est quasi nulle. L'argument de dire qu'il sera utile pour les services de secours est faux car le gain en temps apporté par le contournement pour atteindre l'A84 est anecdotique et ils continueront de passer par St Martin des champs car plus court. Je pense qu'il serait plus utile d'améliorer la route de st brice et rue palorette (= routes extrêmement dangereuses) + la RD5 (qui mérite une bonne rénovation), permettant un accès plus rapide à tout le territoire se situant au nord d'Avranches, jusqu'ici complètement délaissé, territoire qui compte un grand nombre d'habitants, et l'accès à l'A84 par le nord... En plus cela servirait aux habitants de juvigny ou mortain pour se rendre à l'hôpital ou l'autoroute. Et le cout en serait moins élevé en plus...
	Avranches	
27/03/2025		Comment peut-on être contre ce projet qui ne présente que des avantages? -Gagner 1 minute sur le trajet Mortain Juvigny Avranches -Gagner 1 à 4 décibels dans les bourgs (contre une perte de 18 db pour les culs terreux) -Ne pas diminuer l'accidentologie actuellement considérée comme faible. -Désenclaver les pompiers et les gendarmes, mais qui les a mis (ou encore pire, va les mettre) loin de la A 84? -Fluidifier la circulation sur la D 247: 3 900 véhicules /j avec 0,3 à 3,9% de PL (habitants de St Pair et de St Planchers vous êtes ridicules avec vos 26 000 véhicules/jour) -Traverser des zones écologiquement sensibles dont 62 ha de zones humides. -Bitumer 20 ha de terres agricoles(hors bassins et mesures compensatoires). TOUT CELA POUR LA MODIQUE SOMME DE 15 MILLIONS € (nos impôts). Qui dit mieux!
	Saint-Senier-sous-Avranches	
28/03/2025		J'ai participé à la réunion de St Martin des Champs en cherchant à comprendre objectivement les raisons de ce projet • la mobilité des secours: je pense que le gain de temps du détour serait minime. • le désenclavement du Mortainais: Comme la vaste majorité de mes concitoyens habitant l'est d'Avranches, je passe par le bourg de St Quentin pour rejoindre l'A84 ou me rendre en Bretagne. Je ne vois pas l'intérêt que nous aurions à rouler 4 km de plus (3,9 km exactement) au lieu des 12 km par St Quentin. Pour ce qui est des entreprises, le constat est le même. Et la côte à 9% risque d'être évitée pour des questions de carburant. • amélioration du cadre de vie St Martin et de St Quentin Je comprends bien les arguments des riverains en termes de sécurité et de réduction des nuisances. Pour autant, le projet ne ferait que déplacer le problème au détriment d'autres habitants et de la campagne environnante. • La diminution des accidents. Encore faut-il s'assurer que les conducteurs emprunteront le nouvel axe ! Je suis donc convaincu que ce projet s'oriente vers un fiasco comme celui du contournement de Ponts, personne n'a intérêt à l'emprunter. Je me suis rendu sur le tracé du projet. J'y ai trouvé quelques hameaux, les nuisances pour leurs habitants seront évidentes, et 2 zones humides et un vallon où se sont réfugiés la faune et la flore qui ne peuvent vivre sur les terres agricoles. Une route au milieu de ce paysage détruirait ces zones humides d'une grande richesse. Quant au vallon, c'est précisément l'endroit que le projet vise pour la côte à 9 % ! Le tout-voiture et l'artificialisation de sols ne peuvent plus être la norme. Voyez ce qui se passe avec l'A69, emblème de cette opposition entre des intérêts mercantiles court-termistes prêts à ravager des espaces naturels précieux et la nécessité de préserver un cadre vital. Je suis convaincu de l'inutilité et de la dangerosité de ce projet et suis prêt à mobiliser mon entourage pour obtenir son abandon
	Autre commune du sud Manche	
28/03/2025		Je suis contre ce projet car la route va passer près de mon habitation et causer des nuisances. Lorsque nous avons fait construire notre maison il y a 20 ans on entendait déjà parler de ce projet ! Si c'est comme le contournement de Marcey les Grèves c'est de l'argent dépensé pour rien au vu du nombre de véhicules qui l'emprunte... De plus, cela va prendre sur des terres agricoles. Pourquoi ne pas garder des terrains et vouloir faire à tout prix des routes ou des constructions ? Faire une route de plusieurs millions d'Euros juste parce que l'entreprise Besnier menace de partir est une abération. Qu'ils aillent voir ailleurs !!!! Habitants Saint Martin des Champs je ne trouve pas qu'il y ai vraiment beaucoup de camions a passer par le centre de la commune. Les gens ont leurs habitudes, les riverains continueront de prendre la route actuelle.
	Le Mesnil-Ozenne	

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

28/03/2025		Bonjour, J'habite une des communes déléguées de Juvigny-les-Vallées et pour des raisons de santé je dois rejoindre régulièrement l'autoroute pour aller à Rennes. Sur la route Mortain/Avranches tout va bien, mais ensuite pour rejoindre Cromel pour rentrer sur l'autoroute c'est beaucoup moins serein. Cette route est stressante car elle est dangereuse par manque de visibilité et de largeur. On y croise régulièrement des camions et il faut souvent prendre la berne. Cette route m'angoisse que je conduise ou que je sois en vsl. cordialement.
	Saint-Martin-des-champs	
28/03/2025		Bonjour, Je suis ABSOLUMENT contre ce projet de contournement sud-est d'Avranches. Je n'y vois aucun intérêt et aucune utilité pour la population locale. Il est vrai que le flux de circulation sur St Martin des champs est important mais uniquement aux heures de pointe. Après 20h, il n'y a plus personne sur cette route. Les nombreuses habitations et nombreux lotissements (pour lesquels la mairie de St martin des champs a donné les autorisations de construire, je rappelle) qui longent la route de la baie font partie d'une zone dite "dortoir". Dans cette zone, il existe une concentration importante d'habitants qui, pour la majorité, travaillent hors St martin de champs. Ils n'ont d'autres choix que d'emprunter cette route. Moi-même habitant dans ces lotissements, je n'ai pas le choix que d'emprunter cette route pur me rendre au travail (zone de la baie) ou emmener les enfants à l'école. Ne croyez pas que je vais aller "chercher" le contournement pour éviter de passer par le bourg! Construire une route supplémentaire ne changera rien au problème. Au contraire, il en créera d'autres (augmentation de la pollution sonore, visuelle et aérienne sur les zones concernées, et de l'accidentologie certainement). Ce n'est qu'une simple conséquence de choix d'urbanisation mal pensés et complètement inadaptés. Dommage de s'en rendre compte que maintenant, messieurs les élus! Il est quand même regrettable de reporter cette contrainte sur nos voisins (qui font parti, ne l'oublions pas, de la même agglomération, cela n'aurait pas de sens) qui ont choisis de vivre en campagne en toute tranquillité. N'aurait-il pas un peu de mépris ? Je rejoins plusieurs commentaires qui ont évoqué l'interdiction des poids-lourds sur cette route de la baie (du moins bourg de St martin des champs) et la nécessité vitale de tous les plans d'aménager les routes déjà existantes desservant Pont-ss-avranches, St senier, St quentin, St martin des champs) comme la RD5, RD 47 ou RD247, et ceci à moindre frais.
	Juvigny-les-Vallées	
28/03/2025		Bonjour, CONTRE Non seulement ce projet ne sert à rien mais en plus il va coûter bcp d'argent à la collectivité, surtout pour le service rendu et dans une période de restriction budgétaire. Quand je veux aller sur Rennes, je passe par St hilaire du Ht et Ducey, plus rapide, plus court et route en bonne état, au moins une dans le département. Si je veux aller sur Caen, je passe par Sourdeval et Vire pour récupérer l'A84. je ne vois pas du tout l'intérêt de cette nouvelle route pour les habitants du Mortainais. Par contre, si je dois aller à l'hôpital, alors je là c'est la galère, faut passer par St senier et la route de St brice, qui est dans un état délabré et dangereuse en plus. C'est plutôt celle-là qu'il faut améliorer, elle est beaucoup plus utile et cela coûtera bcp moins cher en plus. C'est de l'argent publique, il ne faut pas la gâcher inutilement.
	Saint-Martin-des-champs	
28/03/2025	Juvigny-les-Vallées	L'idée de mettre une voie de dépassement en montée va être source de forte accélération des voitures pour doubler les véhicules et cela va générer des montées en régime des moteurs , grosse source de nuisance sonore!
28/03/2025		Cette route va couper l'un des seuls chemins présent sur la commune de Saint Loup. Les habitants des communes limitrophes d'Avranches ont souvent choisi de vivre dans des communes campagnardes pour être plus proche de la nature: les chemins en font partie. Nous avons plus besoin de chemins éloignés des voitures que de nouvelles routes!
	Saint Loup	
28/03/2025		Le réchauffement climatique n'exclue pas des épisodes de neige et de verglas. Créer une route avec un très fort % n'est pas un gage de sécurité pour les personnes qui vont l'emprunter par temps froid. D'autant plus que la communauté de commune ne brille pas par sa capacité de saler les routes déjà existantes en cas de besoin.
	Saint Loup	
28/03/2025	Saint Loup	Aucun intérêt
28/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Il n'y a aucun intérêt à dépenser autant d'argent pour l'usage de cette route. Il y a tant à faire autre part que de faire cette route
28/03/2025	Saint Loup	totallement contre
28/03/2025		Je suis contre C est de la bêtise N importe quoi
	Saint-Martin-des-champs	
28/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je suis contre ce projet.
28/03/2025		Je suis absolument contre ce projet car je trouve que c'est jeter de l'argent par les fenêtres. Quel utilité? J'habite Saint Quentin sur le homme et je trouve la circulation assez fluide. Il n'y a pas non plus des flux de poids lourds, la traversée du bourg est limitée à 30km/h, jamais d'accident et pour le bruit c'est supportable. On n'est pas à Paris non plus.
	Saint Loup	
28/03/2025		J'ai également une location saisonnière à 300m à vol d'oiseaux. Elle sera mal notée par rapport aux commentaires des clients.
28/03/2025		J'habite Saint Loup et je fais parti du conseil municipal. La quasi majorité de ce conseil est contre le projet. Nous sommes les dindons de la farce. Nous allons déplacés les quelques petits problèmes, je dis bien petits problèmes, de nos villages voisins,chez nous, à Saint Loup. Problématiques du coût astronomique pour 4km de route, problèmes écologiques (lettre de Manche Nature), problème de bruits, la bettonisation, la proximité de certaines habitations, etc... Qu'allons nous gagner? Rien. On en reparlera peut-être dans 5 ans avec les acteurs d'aujourd'hui et ils diront tous unanimement "si on avait su, on n'aurait pas fait ce projet". S'il vous plaît. Reflchissez bien et prenez votre courage a deux mains...
	Saint-Quentin-sur-le-Homme	
28/03/2025		Les commentaires des gens de St Martin des Champs sont très marrant, d'un côté ils ne veulent pas d'une déviation à 14.5 millions € car c'est de l'argent public dépensé pour rien à leurs yeux. Mais d'un autre côté ils veulent interdire la circulation à tous les poids lourds sur la D247 qui traverse le bourg. Comment on fait alors ? Les camions volant au dessus d'Avranches / Saint Martin des Champs, ça n'existe pas ! Idem pour les pompiers qui partent en intervention vers Val Saint Pere ou l'A84, les chicanes, ralentisseurs et autre giratoires installés sur la D247 pour casser la vitesse et pourrir le passage des PL des 7.5t n'aident pas à partir rapidement en intervention ...
	Saint Loup	

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

28/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Ce projet n'est pas du tout nécessaire et ne répond à aucun besoin. Le budget imaginé pour ce projet pourrait tout à fait être alloué à autre chose (pourquoi pas une concertation citoyenne pour identifier le ou les besoins plutôt que de dépenser des sommes colossales dans un projet qui ne répond à rien). Je ne parle pas non plus de l'impact environnemental (nuisances pour les habitants, destruction d'environnements naturelles,...) qu'un tel projet représenterai.
28/03/2025	Avranches	Je m'oppose au projet de contournement sud-est d'Avranches car il nuirait à l'environnement en détruisant des espaces naturels et en augmentant la pollution. Ce projet ne résoudra pas les problèmes de circulation et causera davantage de nuisances pour les riverains. De plus, le prix de ce projet est exorbitant c'est ridicule.
28/03/2025	Saint Loup	Bonjour je ne suis pas en faveur de ce contournement, car aujourd'hui nous avons plusieurs possibilités de choix de route de grands axes soit par St-Hilaire pour aller à Rennes . Soit Viré pour rejoindre Caen . De plus si nous voulons aller sur l'A84 , plusieurs s'offre à nous soit pas St Quentin soit par St senier ce qui divise le trafic. Moi qui fais la route tous les jours, je travaille à sartilly, je ne rencontre pas de difficultés à rejoindre mon travail. Je ne pense pas que ce l'investissement lourd ne garantisse un gagne temps énorme. De plus il va y'a avoir un changement d'environnement qui sera négatif pour les locaux . (financier et confort vie).
28/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Je trouve qu'il est dommage que le tracé ne rejoigne pas la N175G directement.
28/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je suis contre le projet, trop cher pour si peu de km, trop d'artificialisation à l'heure du changement climatique.
28/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je suis contre ce projet : Sacrifier de manière irréversible des hectares de terres agricoles, de zones humides, un coin de nature préservé pour gagner une à deux minutes de temps de route pour un nombre limité d'usagers n'est pas du tout pertinent. Nos agriculteurs n'ont pas besoin que l'on démantèle leurs exploitations, ce sont toujours les oubliés de ces grand projets inutiles et très coûteux, comme celui de Marcey les grèves que quasiment personne n'emprunte. Il faut se rendre à l'évidence, il y aura moins de circulation à l'avenir puisque nous n'avons pas de pétrole illimité, que celui-ci deviendra de plus en plus rare et cher, et que nous ne pourrons jamais produire l'électricité nécessaire pour continuer sur ce modèle du tout voiture. En résumé de l'étude publiée, il y a une recherche d'arguments mineurs pour justifier un projet qui n'a que très peu d'arguments recevables : . trafic faible à modéré sur le réseau routier actuel . faible taux d'accidentologie . 0,3 à 3,9% de poids lourd, on ne peut pas parler d'une circulation intolérable . désenclaver le Mortainais, en fait juste Juvigny. . Pour aller de Juvigny à Caen ou Rennes, ça ne changerait rien, le contournement servirait uniquement pour accéder plus rapidement (une à deux minutes) à l'A84 vers le nord Bretagne. Le tracé du projet prévoit des stops aux intersections, il n'y a pas d'ouvrages d'art de prévu pour 14 millions d'euros, ce serait encore beaucoup plus cher, on peut raisonnablement penser que les accidents vont augmenter sur une route à 80km /h avec des stops aux intersections. Je trouve très injuste de vouloir diminuer le bruit de 3 à 4 décibels pour la rue de Saint-Martin, où les habitants ont acheté en connaissance de cause, et de reporter des nuisances sonores au delà de 18 décibels pour un grand nombre de riverains sur le tracé du projet.
28/03/2025	Saint Loup	Suite : Dépenser plus de 14 millions d'euros pour aussi peu de bénéfices est incompréhensible en cette période de restriction budgétaire, il serait plus pertinent d'investir de l'argent pour l'entretien des routes existantes (multiplié par 2 ou 3 à l'avenir comme indiqué dans l'étude), le développement des transport en commun, la promotion du covoiturage, et l'aménagement de pistes cyclables pour le développement de la mobilité douce. L'aménagement du rond point au carrefour de la RD247 et de la RD5 est pertinent pour la fluidité et diminuer le taux d'accidentologie, et représente une dépense raisonnable.
28/03/2025	Saint Loup	Bonjour. Je ne comprends pas comment ce projet va permettre de modifier les habitudes de circulation des usagers du sud manche. La circulation est beaucoup plus importante et dangereuse au niveau de la traversée de Ducey, route empruntée prioritairement pour rejoindre l'a84. D'autre part, le tracé proposé par ce contournement empruntera des vallons qu'il faut absolument protéger et sera également trop visible dans le paysage actuel.
28/03/2025	Saint Loup	bonjour je suis actuellement en formation sur Saint James et je pense être embauché dans l'entreprise qui me forme, je suis profondément ancré dans ma commune et je souhaiterais y trouver une habitation à restaurer pour rester mais je ne supporte déjà pas d'empreinter la route de Saint Quentin tous les jours elle est dangereuse j'appréhende à chaque virage de croiser un camion le contournement pour moi est indispensable
29/03/2025	Le Petit Celland	je suis contre ce contournement ,pourquoi dépenser autant d argent ,faites déjà l'axe acranches granville qui lui en as beaucoup plus besoin
29/03/2025	Avranches	Je suis 100% POUR. Habitant de saint Martin des champs j'utilise l'axe 4 fois par jour. Je n'habite pas cet axe et pour rien au monde je n'y habiterai. Je croise tous les jours des gros poids lourds et parfois des convois exceptionnels qui n'ont rien à faire dans ce bourg qui est agressé chaque jours. L'état de la route se dégrade de jour en jour malgré l'entretien régulier. Ceux qui ne vivent pas au bord de cette route ne peuvent s'imaginer de son trafic. Ce contournement sera très utile contrairement à ce que crois la plupart des gens, bien plus utile que le contournement allant de la monnerie à marcey les grèves et rejoignant l'A84. Ce contournement est intelligent.
29/03/2025	Saint-Martin-des-champs	CONTRE ce projet !!! -je suis d'accord qu'il faut remédier au passage poids lourds, mais pas par la construction d'une route à 14M € !! -préférer des travaux sur les routes existantes, amélioration des carrefours, itinéraire poids lourds, pistes cyclables pour que tout le monde soit content. -projet sorti des placards par quelques élus, aidés par des entreprises du mortainais et leurs maires respectifs, pour frapper à la porte du Département et espérer que le dossier passe....

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

29/03/2025	Saint-Martin-des-champs	pourquoi vouloir un contournement sur la moitié d'Avranches, alors que le projet initial était complet. Malheureusement ce "reste" de projet n'améliore pas réellement la demande de chacun: -désenclaver le Mortainais: voyons Juvigny est à 25km de cette route, phrase créée par les entreprises et élus de Juvigny pour supporter le projet -améliorer le trafic dans Saint Martin des Champs : c'est vrai qu'il faut faire quelque chose pour les poids lourds, mais parce que la route de Saint Martin des champs n'est pas adapté, pas assez large. Quand on voit la largeur des trottoirs, on passe même pas à 2 à pieds au niveau des candélabres. Mr Le Maire est élu depuis combien de temps ? y'a jamais eu de réflexion sur ce sujet ? et une piste cyclable jusqu'à au moins la zone du Cromel, et entretenir la route? des trous sont restés des années sans travaux ! Je m'arrête ici, mais y'a tellement de choses à dire ! Donc je suis CONTRE ce projet inutile et couteux !
29/03/2025	Avranches	il est nécessaire de faire ce contournement compte tenu de l'évolution des constructions d'habitation à l'est d'avranches ,st martin et st senier.Cela va faciliter l'accès à l'A84 et à la zone commerciale de la baie pour ces populations ,pour le mortainais, pour les pompiers et services d'urgence,pour les camions et professionnels ,et désengorger le bourg de st martin en réduisant les nuisances pour les riverains et améliorant la sécurité des usagers de cette route qui mène à l'école et aux terrains de sport.
29/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je trouve que ce projet est une très mauvaise idée de part son impact sur l'environnement avec la betonnisation que cela va engendrer pour un intérêt minime, gagner que quelques minutes de notre temps.
29/03/2025	Grand Parigny	Bonjour, Habitante de la route D103, je souhaite que le contournement soit réalisé car il y a beaucoup de circulation sur cette route. Et pour la sécurité du bus, des piétons et des cyclistes ainsi que tout le monde, cela serait bénéfique.
29/03/2025	Saint-Ovin	Nous habitons rue de la baie RD247, et souhaitons que le projet se fasse. Nous confirmons que le trafic est de plus en plus dense, la vitesse non respectée et surtout le passage des camions très problématique, bruit et insécurité pour sortir de notre maison, mais aussi pour les piétons et cyclistes. Si ce projet n'est pas retenu, nous demandons à la mairie de revoir l'agglomération de st martin c'est à dire le bourg, interdiction des camions, sens unique etc etc. (Lors de la permanence du 25/03 nous avons eu la confirmation que cette rue est départementale mais que la commune se doit d'aménager le bourg en partenariat avec le département. Alors MR DAVID NICOLAS nous vous demandons de se préoccuper également de ST MARTIN et ne pas passer tout son temps et l'argent pour AVRANCHES (st gervais, médiathèque, place valhubert etc etc), heureusement que Mr LUCAS soutient le projet.
29/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Aucun intérêt, si vous voulez investir sur les routes dans le sud manche l'axe Granville Avranches est une nécessité au regard du nombre de véhicules par jour
29/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Totalement contre. Aucun intérêt de dépenser autant d'argent pour gagner 1 min sur un trajet
29/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Un projet non coherent. Trafik 5000 vehicules jours.gros investissement pour pas grand chose.c'est du bricolage.denaturer la campagne.sans doute pour faire plaisir a certains elus.entre autres mr Lucas.cela sent les municipales.
29/03/2025	Saint Loup	Habitant Saint-Loup je donne de mon temps au sein du comité des fêtes parce que j'aime ma commune : une église romane classée, l'une des seules en Normandie dans joli bourg entouré de valons parcourus d'un réseau de jolis chemins bordés de ruisseaux. En 5 ans : 3 antennes relais, une soixantaine de peupliers abattus en un jour et demi et peut-être une route qui viendra défigurer une nouvelle fois cet espace. Lors de la fête communale, des visiteurs se sont enthousiasmés du charme de ce village. Aujourd'hui , je n'ai plus envie de m'investir dans le comité des fêtes mais plutôt d'AGIR. AGIR pour préserver notre cadre de vie, AGIR pour que nos enfants et petits enfants puissent s'y épanouir sans souffrir des nuisances sonores, olfactives, sans voir disparaître ce paysage, sans se mettre en danger en traversant cette future route. J'ai envie que mes enfants et petits enfants voient en Saint-Loup une mise en pratique de l'éducation à l'environnement faite dans les écoles, les collèges. Que ce monde soient le leur, en tant que futurs adultes et non celui que des élus tentent d'imposer aujourd'hui à des fins électoralistes tout en agitant la sonnette d'alarme du déficit budgétaire et du réchauffement climatique sans vergogne. Ça suffit !!!!
29/03/2025	Saint Loup	Une route qui va détruire un lieu préservé et riche en biodiversité que nombre d'habitants aiment, qui va détruire ce qui fait l'attractivité de ce territoire. Une route qui va causer des nuisances sonores, visuelles, une pollution et donc gâcher la vie d'habitants de Saint-Loup et de Saint-Martin. Une route qui n'a aucun apport en terme de sécurité et de temps. Une route que peu d'habitants emprunteront car ils continueront à "couper" par Saint-Martin et Saint-Quentin. Une route qui va coûter 14 millions d'euros pour un bilan négatif. Une aberration.
29/03/2025	Saint Loup	Préservons notre belle région, arrêtons de tout raser. Non au contournement.
29/03/2025	Avranches	Je travaille a Juillet et j'emprunte quotidiennement la route entre la D5 et st quentin sur le Homme , la circulation est tres importante et je suis parfois presque obligée de m'arrêter lorsque je croise un camion..Cette route est dangereuse et je pense que le projet de contournement pourra permettre plus de sécurité
29/03/2025	Reffuveille	Je ne suis pas d'accord pour ce projet qui coûte très cher, ou sont les économies ? et qui va encore une fois détruire notre belle campagne, avec ce béton, ses nuisances sonores.Cette route par son passage va détruire des exploitations, habitations,des outils de travail, et je ne suis pas sûr qu'elle soit utile pour désenclaver le mortainais
29/03/2025	Grand Parigny	Habitant la commune de Le Parc ce contournement permettrait de fluidifier le trafic lors des vacances scolaire qui créer de fort ralentissement sur le secteur d'Avranches.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

29/03/2025		Money money money ! La consultation des citoyens, nous le savons tous maintenant, pour ceux qui s'expriment régulièrement en tous les cas ne sert à rien mais nous n'avons que peu de droit à la parole alors j'en profite encore une fois. Un contournement pour qui ? Avons-nous besoin de périphériques dans nos petites communes ? Et à quel prix ? économique mais aussi écologique ! L'état court après de bons points verts dans tous les médias et sur le terrain c'est deux salles deux ambiances! D'un côté, tout le monde doit se serrer la ceinture, 19° dans la maison, manger sain et local et moins de viande, apporter ses bio déchets dans des composteurs publics, payer pour déposer en déchetterie (quid du retour des décharges sauvages dans peu de temps), replanter des arbres et haies (avec aides de la région) isoler un maximum, changer les modes chauffage (avec aides également) pour obtenir le sésame ABCD, et j'en passe, en bref, tout faire pour préserver la planète et la biodiversité du moins ce qu'il en reste puis de l'autre côté l'état, les départements et régions accordent des dérogations pour les pesticides et autres joyeusetés, broient les haies afin qu'en toute légalité elles finissent par disparaître, font du copeaux à foison avec les arbres, construisent des méthaniseurs à tout va alors que dans d'autres pays on les démonte, accordent des permis d'agrandissement à des fermes usines polluantes sans respect des besoins de l'animal, laissent de grands groupes ravager les ressources en eau, les agro-exploitants ravager les sols et l'air, etc... et dans la même veine continuent de consulter des ingénieurs et autres cabinets pour pondre des projets pharaoniques hors sol qui rapportent surtout à ceux qui les produisent. Merci de ne plus engraisser tous ces pontes si vous voulez vraiment gaspiller l'argent public mettez le dans la caisse "effort de guerre" en notant sur l'enveloppe "contribution des manchots merci de ne pas les solliciter davantage".
29/03/2025	Autre commune du sud Manche	Je suis opposé à ce contournement pour les raisons suivantes : - le contournement tel que présenté actuellement ne résout rien car il est inachevé, ne rejoignant pas le nord d'Avranches ; - rien ne prouve que le trafic routier diminuera rue de la Baie à Saint Martin car les usagers continueront à prendre l'itinéraire le plus court entre le centre Leclerc et le Parc de la Baie ; par ailleurs la forte pente à 8 % de la voie dissuadera de nombreux Avranchinais de l'utiliser, en raison de la surconsommation de carburant sans gain de temps ; - la réduction sonore éventuelle minime rue de la Baie se fera au prix d'une forte augmentation sonore dans la vallée du ruisseau de la Porte, avec réverbération sonore sur les flancs des collines et impossibilité pour les riverains de s'en protéger ; - risque d'accidents de la voie publique accru avec une circulation à grande vitesse, et des croisements en croix ne permettant pas une traversée en toute sécurité de cette voie ; - sauf erreur de ma part, le contournement devra traverser des zones inondables, avec fort risque de fermeture de cette voie et détérioration de la chaussée ; - enfin la somme réservée pour ce projet serait beaucoup mieux affectée à solutionner les difficultés routières de l'axe reliant Avranches à Granville, surtout dans un contexte économique contraint avec effort demandé à tous pour financer le réarmement de la France.
29/03/2025	Saint-Martin-des-champs	bonjour je travaille sur juvigny le tertre ma femme travaille sur poilley la route de Saint quentin est très dangereuse plusieurs fois elle a eu des petits accrochages et j'ai toujours peur qu'il lui arrive de plus graves problèmes sur cette route
29/03/2025	Le Grand-Célland	Bien qu'habitant rue de la Baie à Saint Martin des Champs, je suis sidéré de voir que l'on peut envisager de dépenser 14 millions d'euros pour un projet qui ne présente que des inconvénients sur les plans écologique et financier, pour un bénéfice minime. Arrêtez de goudronner nos espaces verts et les champs dont les hommes ont tant besoin pour se nourrir ! Par ailleurs pourquoi dépenser cet argent, alors que nous avons déjà 3000 milliards d'euros de dettes ? Ce contournement sud-est d'Avranches ne résoudra rien en termes de circulation, et créera de grandes difficultés avec risques majeurs d'accidents pour les riverains obligés de le traverser régulièrement.
29/03/2025	Saint-Martin-des-champs	bonjour je suis gérant d'une société de travaux publics situé au Grand Celland lorsque en 2005 du fait de la vétusté de nos installations nous avons décidé de construire une nouvelle implantation pour notre société nous nous sommes posé la question de partir près de l'A84. comme le projet de contournement été bien lancé (nous étions en chantier afin de déplacer une ferme sur Saint Quentin en vue de ce contournement) et étant soucieux de rester sur ma commune nous avons monté notre siège au Grand Celland le projet de contournement à été abandonné et depuis nous sommes sans liaison correcte pour nos convois exceptionnels. il faut savoir que la route des convois passe par le bourg de Saint Martin des Champs ce qui est impossible au quotidien. Mes salariés passent donc avec des convois tous les jours par la route de Saint Quentin mais nous ne sommes pas légalement autorisé donc si demain nous avons un accident sur cette route je risque procès et certainement bien pire. j'ai vraiment l'impression d'avoir été lésé. beaucoup de mes salariés travaillent sur Fougères et Rennes ils empruntent la route de Saint Quentin tous les jours avec les risques d'accidents du à son caractère accidentogène. nous avons deux établissements secondaire un à Rennes et l'autre a Dinan d'où les déplacements réguliers entre nos différents sites le contournement Est est indispensables pour notre activité, le fait de pouvoir rouler à vitesse régulière avec les poids lourds entrainera aussi une baisse de consommation et de pollution. nous employons dans notre activité principalement des hommes. le secteur de Juilley et Saint James avec Vuitton et Les Tricots Saint James emploie plutôt des femmes. si nous voulons fixer une population sur l'axe Avranches Mortain il est indispensable que les liaisons entre ces secteurs géographiques soient faciles

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

29/03/2025	Le Grand-Célland	Je suis POUR, pour les raisons suivantes : penser tout d'abord à la sécurité et les interventions des pompiers et gendarmes. La caserne des gendarmes devrait être construite face à celle des pompiers. Elles sont prévues à cet endroit car ce contournement est prévu depuis plusieurs décennies. Une caserne de gendarmerie est plus que nécessaire, car les gendarmes sont logés, soit dans la caserne dont les logements sont insalubres, soit à plus de 10 mn de leur caserne, ce qui rallonge les délais d'intervention. Ce contournement construit, les poids-lourds pourraient l'emprunter, et leur passage dans le bourg de St Martin leur serait interdit. Les quelques habitants qui habitent la campagne près du passage du contournement ont acquit leur biens en connaissance de cause. Et ce ne serait qu'une deux voies - pas si bruyante. Ce contournement permettrait de désengorger le centre d'Avranches et les petites routes de campagne et de faciliter les mobilités douces. Ce contournement pourrait faciliter les allers-retours de personnes qui travaillent. Les emprises sont prévues pour une 2 fois deux voies, ce qui permettra d'éviter d'être trop près des habitations et de respecter des zones naturelles à préserver. Les engins agricoles étant de plus en plus larges et les routes de campagne trop étroites et peu adaptées, les agriculteurs pourraient emprunter ce contournement.
29/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Domage ce projet de route ne donnera en aucun accès à l'a 84 pour les poids lourds en convoi exceptionnelle genre porte engin ,bétaillère camion de paille etc...car la hauteur du pond a cromelle est inférieure à 4.5m. Projet qui tient pas la route
29/03/2025	Le Grand-Célland	La construction de cette est une mauvaise idée si c'est une idée pour désengorger le bourg de Saint Martin je confirme qu'après constatations ce sont principalement les gens de St Martin et d'Avranches qui l'utilise principalement pour l'école, et entre le 2 zones commercial
29/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Ce projet de bout de route n'a aucun sens il entretient des bouchons route des carrières et route de l'hôpital et peut être route de St Quentin Si vous voulez faire quelque chose reprenez le projet initial d'il ya 25 ans de cromel à pont sous Avranches Regarder la carte Regarder donc sur une carte !!!
29/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Le ratio entre coût et intérêt de cette nouvelle portion de route rst défavorable à ce projet. 14 millions d'euros pour 4km de route ! En prime, on s'attend à une atteinte importante à l'environnement et au cadre de vie. Je ne suis pas favorable à ce projet. Il y a peut-être d'autres moyens d'utiliser ce budget en termes d'investissement.
29/03/2025	Avranches	bonjour j'emprunte la route de Saint Quentin tous les jours elle est trop dangereuse il n'y a pas de place quand nous croisons des camions elle est très circulé
30/03/2025	La Chapelle-Urée	Je suis natif de la région et connaît parfaitement l'environnement du tracé de la déviation. C'est un environnement qui est encore à peu près préservés. N'oublions pas que nous sommes dans une région touristique reconnu pour sa beauté, d'ailleurs Avranches a réussi à obtenir une étoile au guide vert Michelin. Je ne suis pas certain qu'une nouvelle saignée dans nos campagnes aille dans ce sens.
30/03/2025	Avranches	Bonjour, Je ne comprends pas trop ce contournement qui, à mon avis, ne sert pas à grand-chose, sauf d'un point de vue commercial pour de futures zones. Mais pour la sécurité des usagers, la route qui aurait dû être désenclavée était celle entre Saint-Senier-sous-Avranches (route de Saint-Ovin) et le rond-point de Brecey près de l'A84.
30/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Je suis opposée à ce projet de contournement sud est d'Avranches pour des raisons écologiques. Toujours plus d'argent dépensé pour la voiture et les routes et très peu pour développer les pistes cyclables à Avranches ou des transports en commun.
30/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Contre ce projet, déjà assez de poids lourds à circuler dans le bourg de reffuveille
30/03/2025	Reffuveille	Il fallait faire ce projet dans les années 90 quand Mortain et les alentours était en développement industriel. Aujourd'hui aucun intérêt
30/03/2025	Marcilly	1. L'ARGUMENT DE DESENCLAVER LE MORTAINAIS : Il est vrai que le Mortainais est loin des grands axes comme l'A84. Je pense qu'il serait sûrement plus judicieux de réfléchir à un aménagement routier dans une direction logique Est-Ouest partant du fin fond de la Manche Sud. L'axe Mortain-St Hilaire-Ducey avec quelques routes en arête de poisson qui le rejoignent pourrait fournir un vrai désenclavement (avec élargissement des voies et des contournements de villes/villages). La CSEA, Nord-Sud ! ne me semble pas aller dans la bonne direction. 2. L'ARGUMENT DE LA LIAISON ST MARTIN-ZA DE LA BAIE : Cet argument ne me semble pas valable car la route qui part du bas du bourg (La Croix Bazin) jusqu'à la Zone d'activités est tout à fait satisfaisante. 3. L'ARGUMENT DE LA SÉCURISATION DE LA TRAVERSÉE DU BOURG DE ST MARTIN : Il est normal d'essayer d'y diminuer la circulation, surtout des poids lourds, pour apaiser le trafic de transit. La descente du bourg est effectivement dangereuse. Les municipalités ne peuvent-elles pas interdire la circulation de camions de plus d'un certain tonnage par exemple dans la grande descente du bourg ? Les poids lourds changeront vite leurs habitudes si le désenclavement se fait de plus loin à partir du Mortainais. 4. L'ARGUMENT DE DESENCLAVER LA CASERNE DE POMPIERS ET LA FUTURE GENDARMERIE : On remarque que la situation de la caserne de pompiers est aussi une conséquence d'un projet de l'Etat (Déviation Est) abandonné. Il serait normal que ce soit à lui de financer un éventuel déménagement dans une situation plus favorable ! 5. L'ARGUMENT DE LA BAISSSE DE CIRCULATION À ST QUENTIN/HOMME : Le trafic -en particulier des poids lourds- est très important et pose les mêmes problèmes qu'à St Martin. En 2045 le trafic des véhicules dans le bourg pourrait baisser d'un tiers. Ce serait certes très profitable pour la tranquillité et la sécurité les habitants du bourg mais peut-on se fier aux études de prévisions de trafic ?
30/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	je suis très favorable a ce projet de contournement car pour les entreprises de l arrière pays (comme disent certains élus de grandes villes) l'accès à l autoroute rapide et surtout en sécurité est très important pour la continuité et le développement de l économie dans nos territoires ruraux...
30/03/2025	Juvigny-les-Vallées	La déviation ne changera absolument rien pour les transports exceptionnels. Le pont au niveau de la croix verte est trop petit. Une route départementale avec des traverser. Beaucoup trop dangereuse...

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

30/03/2025	Saint Loup	Contre ce projet. Régler déjà le problème de la route des carrières
30/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Bonjour, Ce projet comme exposé par le département ne fera gagner aucun temps de route. Je doute fortement que les habitudes de circulation soient changées et que cela désengorge St Martin des champs. Renvoyez de la circulation sur la D5 qui roule déjà fortement serait une grave erreur. Encore des dépenses inutiles avec notre argent tout comme le projet initial qui a été une honte totale ! Je ne suis pas du tout favorable à ce projet sans intérêt, coûteux, consommateur de terre et créateur de nuisance. Cette nouvelle lubie politique qui ne respire que sur le souhait d'avoir moins de circulation dans St Martin des Champs. Comment pouvons nous au vue de la situation financière avoir l'idée de tel projet. Sécuriser la carrière d'Apilly et renouveler l'enrobé et créer un vrai giratoire au carrefour de la d5 en sortant de St Senier serait tout de même plus logique. Merci
30/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Je suis pour le contournement d'Avranches. Il va permettre de faciliter l'accès aux entreprises de Juvigny et de ses alentours et ainsi de les rendre plus attractives. Ce projet va permettre de pouvoir accéder en poids lourd de façon sécurisée à l'A84, aujourd'hui il est très difficile de se croiser sur la D103 ou dans le bourg de Saint Martin des champs.
30/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Bonjour, Étant habitant sur la D103, au niveau d'un virage très dangereux je suis pour que ce projet aboutisse principalement pour des raisons de sécurité, par exemple lorsque le bus est face à un camion et qu'il doit reculer avec des enfants à bord.
30/03/2025	Saint-Ovin	Contre. Il suffit juste d'interdire les poids lourds à passer dans le bourg de St martin.
30/03/2025	Avranches	Usager régulier des voies de circulation existantes, l'utilité de ce projet ne saute pas aux yeux et interroge. Les moyens financiers étant au plus bas et la dette française (et des Régions) étant ce qu'elle est, il est sans doute venu le temps de promouvoir la frugalité. Je ne soutiens pas ces dépenses envisagées et m'interroge sur la compétence entrepreneuriale de nos élus. Nos impôts méritent votre respect.
30/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Je suis Pour ce projet qui va permettre de désenclaver les communes du sud manche ; de rendre attractives et accessibles les PME et permettre également un accès facilité aux villes de Caen et Rennes. Actuellement les traversées de St Quentin sur le Home et St Martin des champs sont dangereuses avec le trafic routier, de plus les axes sont sous dimensionnés avec l'évolution des véhicules de toutes activités confondues. Hâte que ce projet aboutisse.
30/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Je suis pour ce contournement Il est nécessaire et indispensable au développement économique du sud Manche Le passage des communes de St Quentin et St Martin des champs est dangereux. Les infrastructures ne sont pas adaptées au trafic qui cherche à évoluer
30/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Je suis pour ce projet Je circule souvent en poids lourd et le passage par St Quentin est dangereux mais pas le choix actuellement pour accéder sur A84
30/03/2025	Juvigny-les-Vallées	La route st Quentin/ st ovin beaucoup trop dangereuse avec tous les poids lourds qui veulent reliés l'A84. Mais comme d'habitude il va falloir attendre d'avoir des accidents graves avec des victimes pour faire quelque chose. On se demande bien où vont nos impôts à part dans les poches des haut placés de l'état.
30/03/2025	Saint-Ovin	Je m'oppose au projet de contournement sud-est de Avranches. Lors de la réunion du 18 mars à Saint Martin des Champs, Olivier Thirion, directeur des routes, a vivement appuyé sur le fait que le Département de la Manche possède le plus long réseau routier départemental de France avec 7 780 km de routes. Il a ajouté que ce n'était pas un record avantageux puisque cela engendrait de lourdes charges d'entretien de ce réseau et donc un budget alloué considérable : 6,26 % en 2024 du budget total pour le Département. Par conséquent, créer une 2 voies de 4,2 kilomètres augmentera les charges d'entretien et donc accroîtra le budget du réseau routier. Si vous souhaitez être cohérents entre vos propos et vos actes, il est préférable d'entretenir le réseau existant en créant des accotements, ou en stabilisant les accotements existants, pour assurer la sécurité des usagers lorsqu'un écart est momentanément nécessaire lors d'un croisement avec et/ou entre des véhicules lourds. Les axes de la zone d'étude sont tous concernés : RD47, RD247, RD5 et RD104.
30/03/2025	Autre commune du sud Manche	Je crois et j'espère que ce projet se réalisera car convaincu qu'il sera plus facile de faire venir des entreprises à s'installer sur notre zone artisanale...Il sera aussi plus facile de recruter des salariés... Depuis 30 ans les candidats aux élections législatives lorsqu'ils sont en campagne électorale, nous promettent ce contournement pour enfin rendre attractives nos petites communes.. Si rien n'est fait pour nos campagnes, les bourgs vont devenir de plus en plus triste et les commerces de proximité vont continuer à fermer les uns derrière les autres.. Merci de m'avoir lu et de comprendre les difficultés des commerces en milieu rural..
30/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Bonjour, je ne suis pas d'accord avec ce projet. Dans un premier temps, il y aura toujours du monde à circuler dans le bourg de St Martin en raison du nombre d'habitants et de l'école. Ensuite trop d'hectares vont être pris aux agriculteurs pour une route qui sera peu utilisée et inutile. De plus il serait préférable de privilégier d'autres projets moins coûteux et plus utiles comme agrandir les routes déjà existantes. Enfin cette route va générer des nuisances sonores et visuelles aux habitants vivant à proximité de cette route, le bruit sera ainsi multiplié car il y aura toujours autant de monde à rouler dans le bourg de St Martin mais cela va créer de nouvelles nuisances ailleurs.
30/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Pas utile

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

30/03/2025	Avranches	Bonjour Connaissant bien les entreprises du Mortainais, je suis pour que le contournement se fasse pour des raisons de sécurité et également un gain de temps pour rejoindre les grand axes.
30/03/2025	Mortain-Bocage	Je suis opposée à ce projet qui n'a absolument aucune utilité en terme de transport (le réseau est déjà très adapté). Seuls les intérêts des sociétés de BTP qui le réaliseront sont valorisés. En revanche, l'impact de ce projet sur l'écologie dans un département qui fait déjà peu d'efforts pour valoriser ses paysages (abattage des arbres, disparition du bocage) sera délétère. Par ailleurs, qui voudra encore habiter près de routes très fréquentées ? Personne... ce qui fera mourir un peu plus les villages traversés et occasionnera la disparition des rares commerces restants. Bref, ce projet est une catastrophe annoncée pour l'écologie et pour le commerce local. Réfléchissez et ne nous tuez pas... V. Martin
30/03/2025	Saint-Martin-des-champs	La politique routière du Département affirme qu'elle se doit d'être en adéquation avec les attentes des habitants. Si l'on regarde le contournement de Marcey les Grèves (2*2voies sur 5kms, coût 35 millions d'euros) et l'usage qui en est fait, on peut largement mettre en doute les compétences et le sérieux du Département pour analyser les besoins des usagers. Pour rappel, les objectifs de ce tronçon étaient d'assurer une meilleure desserte de la côte et réduire les nuisances des habitants de Marcey. Quels résultats avons-nous 6 ans après ? Le contournement n'est pas emprunté, ni par les habitants ni par les véhicules en transit, et aucun changement n'a été constaté par les habitants de Marcey les Grèves. Lorsque la question est posée aux élus à la réunion publique du 18 mars, pour connaître les hypothèses de trafic qui avaient été calculées et les leçons qu'ils avaient tirées de cet échec (oui, il faut bien le nommer ainsi), les élus ont esquivé le sujet, prétextant une heure tardive et une question hors-sujet. Alors non, face à ce manque de respect et de sérieux de nos élus, je m'oppose au contournement sud-est d'Avranches. Je ne remets pas en question le sentiment d'insécurité exprimé par des habitants de St Martin des Champs et de St Quentin sur le Homme, mais face au manque de fiabilité des études et au manque de crédibilité des élus, je n'ai aucune confiance dans le bon usage de l'argent public. J'invite le département à réaliser une VRAIE étude des besoins des habitants et ils constateront que les usagers souhaitent : - des routes existantes mieux entretenues et plus larges : par exemple la D47, route assurant la liaison entre Avranches et Isigny-le-Buat) - des pistes cyclables sécurisées. À ce propos, un schéma directeur vélo a été établi par la commune d'Avranches en 2022, où plusieurs itinéraires cyclables et aménagements ont été identifiés, notamment le long de la RD247 ... n'est-ce pas un des axes concernés par le projet de contournement sud-est.
30/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Je suis pour le contournement. Empruntant tout les jours l'axe routier st Ovin st Quentin je ne me sens pas en sécurité ; routes sinueuses grosses circulations de poids lourds
30/03/2025	Le Grand-Célland	Nos proches nous disent leur inquiétude à la découverte d'un contournement SE d'Avranches. Ils ont lu pour nous les cahiers techniques. Ils ont retenu 2 voies dans un lieu accidenté que nous devinons depuis St-Quentin. En y regardant de près, un schéma trait rouge entre 2 départementales DEFINIT le tracé. La pente nous paraît importante! Ca ressemblerait à un route de montagne. Le dossier est tout a fait imprécis. On ne peut donner quitus pour un projet dangereux en terme de trafic local. Mortain c'est loin. Pour nous, c'est non à ce qUI PARAÎT DOUTEUX;
30/03/2025	Hors département	Je suis pour cette nouvelle route qui va sécuriser le déplacement de milliers d usagers de la route st ovin a st quentin et la route traversant le bourg de st martin des champs. Cela fait trop d années que toutes les entreprises qui possèdent dès poids lourds et des convois exceptionnels risquent l accident à chaque virages ou croisements.un jour a n en pas douter il y aura autre choses que de de la tôle froissée sur ses routes inadaptées au trafic routier qui ne va faire que de croître.
30/03/2025	Le Grand-Célland	Ce projet est n'a pas de raison d'être pour gagner 2 minutes entre le haut d'Avranches et la zone de Cromel. Aucune réflexion sur les croisements entre les routes actuelles et la nouvelle route prioritaire. Notamment entre Saint Quentin et Saint Martin des Champs. Aberrant d'avoir un STOP avec une route qui circule beaucoup (dépense d'énergie supplémentaire pour relancer les véhicules). Absence de liaison douce en parallèle de la route en enrobé, exemple d'Ernée en Mayenne.
30/03/2025	Ducey-les-Chéris	Pour Mortain, Juvigny,..., il faut plutôt travailler sur un axe A84 à partir de Ducey. La le tracer ne va pas servir, il y a très peu de poids lourds passant par Saint Martin, Saint Senier allant sur Mortain. Encore un projet routier inutile, idem Marcey Ponts. L'argent public doit servir autrement.
30/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Bonjour, je souhaite apporter mon avis CONTRE ce projet de contournement. Résidant St SENIER ss AVRANCHES, en bordure de la RD5, mon inquiétude est que ce contournement va accentuer la circulation à proximité de mon domicile et de la RD5 . De plus, comme beaucoup d'avis déposés, je suis certaine que les pompiers n'emprunteront pas ce contournement car il n'arrive pas directement sur l'A84, le passage obligé par CROMEL va les gêner et les ralentir lors de leurs interventions. Je préconise plutôt d'améliorer l'axe descendant vers Ponts, route dite de la carrière pour une meilleure fluidité de la circulation. Concernant, la route de la Baie, au vue de l'étude réalisée sur un créneau de seulement "4h", il s'avère qu'il ne passe que 1 camion toutes les 24 minutes ce qui est très loin des soit disant centaines de camions annoncés. Les riverains continueront d'emprunter cette route de la Baie pour se rendre à l'école élémentaire de St Martin des Champs, aux zones commerciales de Carrefour et de Leclerc. Je préconise que le département et les communes concernées accentuent davantage le covoiturage, mettent en place des bus pour diminuer la circulation.
30/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Je suis contre,ce projet va dénaturer la campagne,occasionner une nuisance sonore .La route prévue est accidentogène avec des stops pour la franchir.Reparer et améliorer le reseau routier actuel avec l'argent prévu pour ce projet serait une meilleure idée.Les élus après avoir abîmé le bourg de St Martin des champs avec de nombreux lotissements veulent maintenant abîmer la campagne
30/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Contre le projet. Je fais la route tous les jours direction Mortain en passant par Isigny et on n'est pas gêné par les camions. Les camions passent par Saint Hilaire et Ducey pour rejoindre l'A84. La route proposée n'a pas de sens. Il faudrait plutôt étudier 1 route pour récupérer l'A84 mais vers Caen. Car la route de la carrière avec l'arrivée à Pont n'est pas adaptée au trafic.
30/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Totalement d'accord

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

30/03/2025	Avranches	Le contournement d'Avranches via st loup est il vraiment nécessaire ? Déployer un budget considérable pour faire aboutir un projet existant depuis 20 ans, abandonné puis remis d'actualité est ce bien raisonnable et réellement utile? A la lecture du document mis à disposition des citoyens, il n'apparaît que la fréquentation de la route existante par des véhicules poids lourds soit conséquente, par ailleurs il existe un réseau routier actif, fréquenté et peu dangereux excepté 2 rond points qui nécessiteraient une rénovation ne serait il pas mieux de privilégier l'entretien des routes existantes? Ensuite, le gain de temps de trajet nest évalué qu'à 2 minutes, franchement quel est l'intérêt de dépenser des milliers d'euros,des mois de travaux pour si peu...enfin, il n'est pas sans compter l'impact environnemental de tels travaux: destruction de prairies, zones humides, disparition d'espèces, desyeuction de haies necesszires au maintien des talus...au regard de tous ses arguments, je ne vois vraiment pas l'intérêt de tels travaux routiers! Merci de votre consideration
30/03/2025	Avranches	Je m'oppose à ce projet qui, à la lecture du dossier et des analyses faites, souffre de grosses lacunes. Pour l'extrémité nord du trajet, il ne rejoint pas directement l'A84 et n'améliore pas l'accessibilité vers l'hôpital. Pour l'extrémité Sud, il en est de même et va être l'origine de forts ralentissements sur cette zone, c'est certains (poids-lourds, tracteur etc... Vous déplacez le problème mais vous le résolvez pas). Donc aucune utilité pour les services de secours en terme de gain de temps. Au final, trajet qui n'a aucun sens et extrêmement coûteux pour ce qu'il va apporter. "Un bout de route en plus" comme s'il n'y en avait pas assez dans le département. Habitant Saint-Ovin je continuerai de passer par St Quentin pour rejoindre la zone commerciale de Carrefour ou l'A84 parce que ce sera plus court. Il faut prendre en compte aussi que ce projet va accentuer considérablement la circulation sur ces routes sus-citées, et cela va altérer la tranquillité des riverains de St ovin mais aussi de St senier sous avranches. Par contre, j'invite les élus et les membres du conseil départemental à venir voir cette route de St ovin la RD5 et celle d'Isigny la R47 que j'emprunte tous les jours. Elles sont dans un état "perfectible" dira-t-on. NON à ce projet car il n'apportera rien en valeur ajoutée sur les plans économiques et infrastructures, il ne fera que déplacer le problème un peu plus loin, c'est tout, avec toutes les formes de pollution qui en découlent.
30/03/2025	Saint-Ovin	Je suis contre la déviation
30/03/2025	Avranches	Je suis contre, cela dénature notre environnement
30/03/2025	Avranches	Bonjour, je suis contre. Nous avons une belle région qu'il faut laisser intacte
30/03/2025	Avranches	Actuellement les usagers du mortainais, que ce soit les particuliers pour rejoindre la zone commerciale de la baie ou les entreprises pour rejoindre A84 utilisent en autre la rd 103. Cette route de campagne n'est absolument pas adaptée à la circulation route étroite et bombée. Cela n'empêche pas les vl et les pl à rouler à une vitesse soutenue bien que beaucoup d'habitations ou exploitation agricole sortent directement sur cette axe non pas sans difficultés. A noté également l'utilisation de cette route par de piétons coureurs cyclistes ou animaux, passage de vaches laitières... L'aménagement de cet axe ne ferait que d'augmenter la quantité de véhicules mais aussi la vitesse, déjà excessive, mais en rien n'améliorera la sécurité de riverains. Je suis donc favorable au projet présenté à condition que les gps favorisent cet axe pour cela je demande également ce que certaines sections de la rdv 103 soient limitées à 70 km/h notamment lorsque sur les passages avec beaucoup de sorties d'habitation exploitation terrain de foot.... Merci de prendre en compte mes remarques Cordialement N Datin
30/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Le confort des habitants de Saint Martin des Champs excepté, je ne vois pas l'intérêt de ce projet, étant donné notamment l'impact environnemental de l'artificialisation des sols en pleine zone agricole.
30/03/2025	Autre commune du sud Manche	Le contournement sacrifiera des zones de biodiversité, nous coûtera cher, déplacera et augmentera la pollution sonore auprès d'autre riverain. Tous cela pour quelques minutes de moins. Il ne desencanaiera en rien les villes et villages situé plus à l'est. Prenons exemple sur le contournement de Marcey les Grèves. Celui-ci devait détourner le trafic du bourg. Finalement cela n'a pas changer. Je m'oppose donc fermement à ce projet !
31/03/2025	Autre commune du sud Manche	Bonjour. J'habite et travail à Avranches en tant qu'artisan. Aujourd'hui, la protection de l'environnement a plus d'intérêt que la création de cette route. Créez des réseau de transport public au lieu de gaspiller l'argent du contribuable ainsi. Merci
31/03/2025	Avranches	REMARQUES SUR LES PROJETS ROUTIERS DU SUD MANCHE : De nombreux projets routiers du Sud du département se sont déjà avérés être des fiascos. - Premièrement, bien sûr, la déviation Est d'Avranches pour la continuité autoroutière de l'A84. On la justifiait par l'augmentation du trafic sur la RN 175 qui serait saturée dans les années 2020. On voit ce qu'il en est aujourd'hui : il n'y a jamais de bouchons ! Pensons au coût des études, à l'achat des terrains, aux expulsions d'habitants pour que finalement l'Etat arrête tout bonnement le projet... - Deuxièmement, le contournement de Marcey : on aimerait bien voir un tableau comparant le trafic actuel avec les prévisions du projet ! Il en résulte pour les citoyens l'impression d'un gros n'importe quoi, d'un gros gâchis de leur argent, de choix douteux. Il est assez logique que la population soit devenue méfiante devant tout projet. Ce n'est pas parce que l'Etat s'est planté pour le projet de déviation Est et que les terrains sont disponibles pour le Département qu'il faut absolument y faire une route. On peut les revendre ? A contrario, on constate que d'autres projets n'avancent pas, Avranches-Granville par ex. ou le village de Précey avec ses bouchons continus les week-end et pendant les vacances, et cela depuis des décennies. Même si les financements ne sont pas forcément les mêmes, des améliorations routières qui paraissent vraiment nécessaires aux citoyens sont au point mort... Dernière remarque à propos du bruit : l'A84 génère déjà un bruit de fond, la future déviation ajoutera le sien même si les études acoustiques le minimisent. On nous le promet mais on l'a vu, le doute est permis ! La déviation CSEA ne me semble donc pas une solution pleinement satisfaisante.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Je vous félicite pour l'aménagement qui a été réalisé à l'intersection de la RD5 et la RD247, qui permet de dégager la visibilité de chaque côté et donc de sécuriser le carrefour. L'objectif de diminuer l'accidentologie est donc atteint pour ce secteur. Par contre j'émetts d'énormes doutes sur la compatibilité entre le projet d'un crénneau de dépassement de 1000 m, une pente de 9%, une vitesse à 80km/heure et un tronçon qui aurait pour usagers dominants des poids lourds et des engins agricoles. Cela va à l'encontre de l'objectif de diminuer le risque d'accidents. De plus, vous reconnaissez que l'infrastructure routière existante apparaît comme étant « adaptée avec néanmoins quelques éléments porteurs de risques comme l'absence d'accotements stabilisés sur les axes de la zone d'étude. » Je vous suggère donc de réaliser les travaux nécessaires pour régler les problèmes identifiés des accotements abîmés plutôt que de vous focaliser sur un projet très coûteux dont vous avouez le peu de bénéfices : - gain de temps évalué à 1 à 2 minutes en heure de pointe pour un temps de parcours d'environ 10 minutes, - gain de niveau sonore de -2 à -4 dBA sur le secteur du projet qui est selon vous « en grande majorité déjà modéré (<65 dBA) », - des poids-lourds qui, toujours selon vous, représentent entre 0,3 et 3,9% des flux sur l'ensemble de ces routes et que globalement, le trafic est ainsi modéré ou faible sur les axes du secteur. » Le Département est censé être le garant du bon état du réseau existant, de la sécurisation des carrefours et de compléter par de nouveaux aménagements quand cela s'avère pertinent. Je suis donc contre le projet de contournement et je suis pour l'option dite de référence, celle qui correspond à la non réalisation du contournement sud-est tout en entretenant et sécurisant les routes existantes.
31/03/2025	Le Petit Celland	Bonjour, je suis contre. Nous avons une belle région qu'il faut laisser intacte
31/03/2025	Avranches	Bonjour, je suis contre. Nous avons une belle région qu'il faut laisser intacte
31/03/2025	Avranches	Non au projet. complètement inutile ! Mettez l'argent dans l'entretien et amélioration des routes existantes ! (création de zones de dépassement, de zone 3 voies, de pistes cyclables, de tracé pour poids lourds, de radars pédagogiques...)
31/03/2025	Avranches	Je suis pour ce projet ! D'une part pour faciliter l'accès vers l'A84 en venant de la route de mortain - Avranches . Mais également pour des raisons de sécurité, là départemental d103 devient extrêmement dangereuse quand nous la prenons en poids lourds pendant les heures de pointes ! La voirie n'est plus adaptée .
31/03/2025	Le Grand-Célland	Il est important de désenclaver notre territoire pour continuer de le faire vivre (ou survivre): nos entreprises ont besoin d'être livrées et livrées dans de bonnes conditions, de motiver du personnel et de la clientèle. Les habitants ont envies de vivre en zone rurale sans se priver d'un accès "rapide" aux soins et à la culture (Caen, Rennes). Tout le monde ne veut pas vivre "entassé" dans des lotissements ou ne peut pas accéder à la propriété en zone urbaine. Nos campagnes ont besoin d'activités pour continuer d'être respectées et entretenues, malheureusement la minorité est rarement comprise et écoutée.
31/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Pour a cent pour cent car pour se rendre a la zone de Cromel les routes de St Quentin et de St Martin sont trop étroites et très dangereuses..
31/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Bonjour, Le dossier de concertation indique clairement que ce projet ne rempli pas ou peu les objectifs. Il me semble qu'il serait plus intéressant d'investir dans un vrai réseau de transports en commun avec des horaires diversifiés (et pas seulement un passage de temps en temps). Cela permettrait aux personnes âgées de gagner en autonomie, tout comme les collégiens et lycéens. Il y aurait une diminution de la circulation. Pourquoi ne pas utiliser cet investissement pour aménager et sécuriser les routes existantes? Pourquoi ne pas intégrer un plan de voies cyclables ?
31/03/2025	Avranches	Pour ceux qui résident rue de la baie, il ne fallait pas venir construire si près de la route si vous ne vouliez aucun inconvénient, vous voulez être à la campagne et ne supportez aucune nuisance. (bruit, odeurs des animaux de la campagne, ralentissements liés à l'encombrement des engins...). Pourquoi vous déposez vos encombrants et déchets verts dans les champs ? La campagne n'est pas une poubelle !!! Vous souhaitez toutes les commodités commerciales et de services à proximité sans dérangement. Il ne fallait pas choisir cette localité si la maison tremble quand les camions passent, vous souhaitez votre tranquillité sur la terrasse, c'est du rêve puisque vous avez construit si près de l'axe routier. Concernant la sécurité, il est préférable de ne pas se balader le long des routes, il y des sentiers pédestres qui ont été créés pour cela. Contrairement à ce qu'évoque certains, il n'y a pas plus d'accidents rue de la baie qu'à d'autres endroits (le rond point près du château d'eau est beaucoup plus accidentogène que la descente du bourg de St Martin) : que de mensonges lorsque l'on veut obtenir à tout prix un projet inadapté, excessivement onéreux et ne respectant pas la nature.. Franchement la qualité de vie est déjà acquise dans votre village, voyez un peu ce qui se passe à certains endroits, villes..et préservez ce qui existe sans continuer à développer à tout va. Pour qui ? Pourquoi de plus ?? Pour quel gain de temps ?? Pour que cela profite à qui ? Donc TOTALEMENT OPPOSE A CE PROJET ESPERANT QUE LES CITOYENS SE FASSENT COMPRENDRE, ENTENDRE ET QUE LES ELUS TIENNENT COMPTENT DES NOMBREUSES OBSERVATIONS ET AVIS EN DEFAVEUR DE CE PROJET TOTALEMENT D'UN AUTRE TEMPS.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

31/03/2025	Avranches	je vous fais part de mon opposition au projet de contournement d'Avranches, cela pour différents points. Premièrement, vous mettez en avant le désenclavement du Mortainais, grâce aux réunions d'information auquel j'ai pu assister, j'ai bien compris que cela concerne essentiellement Juvigny les Vallées, et cela concerne 2 à 3 entreprises qui ont besoin de se rendre sur Avranches. Ces entreprises pourraient évidemment se délocaliser plus proches de l'A84, car ils étaient conscients des infrastructures du réseau routier lors de leur établissement, et j'estime que ce n'est pas au contribuable de payer pour cela. Ensuite je trouve dommage de détruire et artificialiser 20 hectares de terre agricole, et son impact écologique sur la faune, la flore et les zones humides. La caserne de pompier a été créée bien trop vite, car elle fut implantée avant que le projet autoroute ne soit finalisé et qui ne verra jamais le jour au final ! Une implantation d'une nouvelle caserne et un choix pour la nouvelle gendarmerie serait de toute évidence plus judicieux, plus économique et aurait moins d'impact environnemental. Avant de mettre en place ce projet, il serait judicieux de revoir et remettre en état le réseau routier existant, car plusieurs routes sont très accidentogènes notamment la route entre Cromel à St Quentin sur le Homme et St Ovin, et le pont de Cromel où la plupart des camions et engins agricoles ne passent pas à cause de la hauteur du pont. Je me permets de vous signaler que même si le projet voit jour, les camions qui empruntent la déviation sud-est d'Avranches se heurteront au fait qu'il ne pourrons toujours aller direction Rennes. Merci de nous permettre de nous exprimer contre ce projet cordialement.
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Traverser le bourg de St Martin des Champs pour se rendre dans la zone de carrefour est de plus en plus dangereux : y a beaucoup de circulation, des marcheurs et parfois des convois avec de gros engins dans un petit bourg qui mériterait de rester au calme. Je suis favorable à ce projet.
31/03/2025	Le Mesnil-Ozenne	Besoins en liaison plus importants à partir de la RD47 et RD5 en direction de la RD7, la RD973 Contournement de Marcey-les-Grèves et l'A84. Ces itinéraires permettent d'assurer la liaison vers la côte et vers Caen pour les habitants du bassin de Saint-Hilaire-du-Harcouët, Isigny-le-Buat et du Mortainais. Les déplacements pour la population ci-dessus mentionnée en direction l'A84-Rennes et vers la Bretagne n'empruntent pas l'itinéraire Sud-Est d'Avranches. La création d'une liaison Nord-Est permettrait d'optimiser les infrastructures existantes (contournement de Marcey). Elle offrirait également une infrastructure desservant la zone de Saint-Senier-sous-Avranches (Leclerc, Biscuiterie Saint-Michel, projet de déchetterie professionnelle Loisel, La Maison.fr, etc) qui représente un bassin d'emplois important et la zone artisanale et commerciale la plus fréquentée du bassin d'Avranches avec le trafic poids-lourds inhérent.
31/03/2025	Isigny-le-Buat	Je suis pourtant professionnelle souvent sur la route et je pense que ce genre de projet n'est plus de notre époque. Il y a suffisamment de routes. Entre les villes et les villages qui s'agrandissent, les routes... quelle place restera aux champs qui nous nourrissent, à la faune sauvage ? On s'étonne de l'arrivée des animaux sauvages dans les villes. On fait ensuite des battues. Quand va-t-on leur laisser leur espace de vie ? Mettez le budget de ces infrastructures routières dans le déploiement des transports en commun. Arrêtons le bitume, le béton !
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Tous les territoires ont le droit de vivre, ce contournement est nécessaire.
31/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Pour le transport routier, étant moi-même chauffeur, cela permettrait de donner un axe plus sécurisant, autant pour les usagers de la route, que pour les riverains de la commune de Saint-Quentin.
31/03/2025	Reffuveille	Qu'allons-nous laisser à nos enfants ??? On va encore détruire des espaces naturels pour faire une route inutile alors qu'il y a déjà des axes de circulation partout et qui en plus sont dans un état bien avancé de dégradation. De St Ovin, c'est plus rapide de passer directement par St Quentin sur le Homme. Et c'est la même chose pour les habitants de Juvigny et alentours. Ceux qui soutiennent le projet pensent que les utilisateurs vont changer leurs itinéraires mais ils se trompent complètement. On va tout droit vers le même fiasco environnemental et financier que pour le contournement de Marcey... BRAVO !!!
31/03/2025	Saint-Ovin	Totalement contre cette route. Quand on regarde la carte du tracé, on voit que cette route part de rien et ne mène à rien. Il faudrait éventuellement que la route se prolonge jusqu'à l'A84 direction CAEN. Le gros problème de circulation autour d'Avranches, c'est la carrière d'Apilly et la sortie à Ponts. La circulation dans St Martin des Champs est due aux aller/retour travail ou école et cette déviation n'y changera rien. Quand à l'excuse du trafic poids lourds, vous pouvez attendre très longtemps dans le bourg de St Martin ou St Quentin avant d'en voir un passer. Dépenser 20 millions d'euros et détruire encore plus d'habitats naturels pour 2 camions par jour c'est un peu cher payé quand même !

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

31/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Je suis contre le projet de contournement sud-est d'Avranches pour les raisons suivantes : - Un investissement important (14 M€) pour un faible gain de temps (2 mn sur un trajet de 22 mn entre Juvigny les Vallées et St-Martin des Champs) et pour un trafic modéré (4000 à 5000 véhicules /j à l'horizon 2045) en comparaison de celui d'autres axes de la Manche (15 000 véhicules /j sur la Granville-Avranches actuellement) ; - D'importants impacts sur l'environnement tout particulièrement sur la commune de St-Loup dont notamment, la perturbation des écosystèmes voire leur destruction (zones humides, milieux aquatiques, espace boisé....), le dérangement de la faune sauvage, l'augmentation des gaz à effets avec la destruction de prairies permanentes ; - Des effets irrémediables sur le paysage avec la destruction du maillage bocager et la perte de ses fonctionnalités, ainsi qu'une augmentation de l'artificialisation des sols ; - L'augmentation des nuisances sonores sur la commune de St-Loup (+18 db) pour un gain de 2 db seulement sur la commune de St-Martin des Champs. - Un tracé trop long qui risque du coup de ne pas être emprunté par les habitants pour circuler entre St-Senier et la ZA de la Baie Dans la situation financière tendue que connaît la France, il ne paraît pas raisonnable d'engager un projet qui au regard des faibles gains qu'il apportera est très coûteux.
31/03/2025	Saint Loup	Nous passons par st quentin sur l'homme pour aller direction rennes. Dépenser autant d'argent pour gagner 1 min 30 sur un trajet. Il y a je pense de l'argent à mettre autre part
31/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Je suis opposé au projet pour les raisons suivantes : - dans cette période de restrictions budgétaires qui touchent l'Etat et les collectivités territoriales (dont les départements), le coût du projet (14 millions d'euros) est trop élevé en rapport avec le tracé de de 4,2 kms (3,333 millions / km) - le tracé prévu dans le projet ne va même pas jusqu'à l'A 84 - je pense que cette route sera peu utilisée, les prévisions de trafic 4300 à 5200 véhicules / jour (horizon 2045) ne me semblent pas réalistes. Les habitants d'Avranches et alentours continueront à passer par le bourg de St Martin des Champs. Cela aboutira au même fiasco que le contournement Ponts / route de Granville qui est très très peu fréquenté alors que cela a coûté beaucoup d'argent public. - Cela va dénaturer une zone rurale - le département s'est engagé à lutter contre l'artificialisation des sols, cette nouvelle route va accroître cette artificialisation des sols ; cela n'est pas cohérent par rapport aux engagements du département. - Cela va ajouter une nouvelle route à entretenir pour le département alors que le département se plaint déjà d'avoir un réseau routier départemental très long à entretenir (un des plus longs réseaux routiers départementaux de France) - Les habitants du bourg de St Martin des Champs se plaignent du trafic très important, ce que je comprends, dans ce cas que le maire délégué de St Martin des Champs prenne ses responsabilités et interdise aux camions de passer par le bourg de St Martin des Champs ; cela réduira les nuisances liées au passage des véhicules par le bourg de St Martin des Champs. Pour toutes ces raisons, j'espère que le département renoncera à ce projet.
31/03/2025	Avranches	Pour répondre à l'entreprise de tp du grand celland le déplacement via cromel est impossible en convoi exceptionnelle pour rattraper vers Rennes car le pont ne mesure que 4.2m. Donc c'est aberration
31/03/2025	Avranches	Je suis totalement contre ce nouveau projet, sachant que nous sommes propriétaires par rétrocession en date d'octobre 2021, des parcelles ZB 145 et 146 au lieu dit " Les Orgeries" à Saint Martin des champs - route de St Loup. Il semblerait que le projet n'ait pas pris en compte cet élément. Combien de terrains rétrocédés sont dans le même cas, car si l'état a remis les terrains expropriés en 2003 en vente, un certain flou existe dans le montage et une grande concertation devrait avoir lieu entre le département et les bureaux de la préfecture. Par ailleurs il est précisé dans le document de travail que le département veille à ne pas augmenter l'artificiellisation des sols, quid des 20 Ha concernés par ce projet(terres agricoles). Comment va être traité le point de raccordement au niveau de l'échangeur de Cromel, sachant que nous avons là une belle zone humide. D'autre part, quel va être le devenir du chemin communal dit de Glatigny ou chemin des ajonc (côté St Loup) qui permet l'accès à nos parcelles et est particulièrement emprunté par les groupes de randonneurs locaux (Avranches et St Martin des Champs)? Ne serait-il pas plus simple d'élargir les routes existantes comme précisé lors de l'abandon du projet initial par l'état.
31/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Contournement totalement inutile ! Elargir l'axe Avranches-Granville serait bien plus judicieux, depuis tant d'années qu'il est prévu, ce serait pourtant indispensable compte tenu de la circulation qui ne cesse d'augmenter.
31/03/2025	Avranches	bonjour j habite le bourg de st quentin depuis plus de 50 ans le trafic routier est devenu infernal la future deviation est une urgence nous avons une ecole des complexes sportifs ce qui est tres dangeureux pour ces enfants ou personnesagees sur les trottoirs la commune a fait beaucoup d ammenagements pour ralentir les vehiculeset diminuiuer le trafic mais rien n y fait on ne va pas abattre les maisons pour elargir la chaussee j ai vu que sur st loup plusieurs personnes s y opposent sauf qu ils n ont pas d ecole n y de commere et ces personnes sont bien contentes de mettre leur enfants a st quentin ou a st martin ces personnes ne pensent pas du tout a la securite ils ne pensent qu a leur tranquillite beaucoup de nouveaux habitants qui ont acquis une propriete depuis 25ans ont ete informe sur le document d urbansisme qu une deviation pouver ce faire quant aux exploitations agricoles le remembrement de de l epoque avais tout resolu alors maintenant il faut pas etre egoiste et penser a tous les riverains qui supportent ce traffic intense ce qui est dommage c est qu une petite minorite pourrai empecher cette belle realisation pour le bien des habitants et des entreprisesqui voudraient l A 84en toute securite en plus des

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	c est la suite en plus du service des secours qui sont enclaves et de la future gendarmerie qui va ce arretons de jouer personnelcomme soyons unis la plus part des habitants du du sud manche sont pour ce projet bien sur
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	J'emprunte la route de St Quentin 2fois/semaine je croise des bus scolaire, des poids lourds et engins agricole sur une route qui n'est plus adapté aux engins d'aujourd'hui. C'est avec joie et tranquille que nous emprunterons cette nouvelle déviation
31/03/2025	Le Grand-Célland	C'est impératif pour l'ensemble des personnes vivant dans notre région. Le désenclavement est une priorité pour tous il est temps que la campagne puisse profiter des activités proposées ainsi que les soins qui sont pas disponible plus prêt. Rennes et Nantes plus facile d'accès sans avoir traverser Avranches avec les problèmes de circulation autant pour les personnes qui ce déplacent que les habitants de cette ville. Ça pourrait faire beaucoup de bien à notre région pour les entreprises en activité. Je pense sincèrement que la question de doit pas ce posé
31/03/2025	Juvigny-les-Vallées	on veut faire des routes mais on ne sait pas enterrer la fibre. On replante même des poteaux pour la faire passer. je ne suis pas sur que nos élus savent préparer notre avenir
31/03/2025	Saint-Martin-des-champs	La déviation est, selon moi, nécessaire pour la sécurité de tous. Les routes prises et les communes traversées par les poids lourds sont sujets à divers accidents et accrochages Certains automobilistes dépassent ses véhicules en prenant des risques. Il est donc important de réaliser une route sécurisée pour que chaque usager soit en sécurité et que les communes de St Quentin et St Martin ne soient plus sources de "conflit" entre chauffeur poids lourds, automobilistes et piétons
31/03/2025	Juvigny-les-Vallées	Bonsoir je suis un habitant de st quentin sur le homme depuis une vingtaine d annees je me rencontre que le trafic routier est de plus important dans le bourg de st quentin la commune a fait des aménagements. personnes ne respectes les piétons la securité des enfants et des personnes âgées il n est pas possible des largir la route par apports les habitations exitantes donc je soutient la future deviation d avranches et je souhaite quelle ce realise pour la securite de tous les habitants de st quentin je valide ce projet et qu il se realise le plus vite possible
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Ce projet permettrait au bourg de St Martin et de St Quentin de retrouver un peu de tranquillité, de sécuriser les écoles et de réduire la circulation des camions. La traversée des ces deux bourgs est dangereuse lorsqu'on circule à vélo et des aménagements seraient à envisager pour qu'élèves, résidents puissent utiliser ce mode de déplacement en toute sécurité. D'autre-part, ce contournement permettrait de désenclaver la caserne de pompiers et la future gendarmerie lorsque ces derniers doivent rallier l'A84 . Je suis donc favorable.
31/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Je suis contre ce projet de contournement qui, à mon sens comporte moins d avantages que d inconvénients...et qui va de façon conséquente dénaturer notre belle campagne que l on se doit de respecter et protéger...sans compter les désagréments auditifs, la pollution...et aussi en termes de sécurité pour les promeneurs et les habitants...sans parler du coût et de l utilité qui semble laisser à désirer.
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Ce projet comporte davantage de négatif que de positif, à mon sens. Avant tout, je pense qu'il est temps de stopper l'artificialisation des sols et la destruction d'espaces naturels, d'autant plus comportant des espaces sensibles comme les zones humides. Je comprends les enjeux avancés (désenclavement du Mortainais, nuisances pour les habitants de St Martin des Champs...) mais il me semble qu'il faut prioriser les enjeux écologiques, pour défendre la biodiversité, lutter contre le réchauffement climatique, limiter la place de la voiture dans nos vies... Le dossier de concertation était très intéressant à lire, en tout cas, et cette démarche motivante pour la participation démocratique des citoyens.
31/03/2025	Avranches	Je suis pour cette nouvelle route qui va sécuriser le déplacement de milliers d usagers de la route st ovain a st quentin et la route traversant le bourg de st martin des champs. Cela fait trop d années que toutes les entreprises qui possèdent des poids lourds et des convois exceptionnels risquent l accident à chaque virages ou croisements.un jour a n en pas douter il y aura autre choses que de de la tôle froissée sur ses routes inadaptées au trafic routier qui ne va faire que de croître.
31/03/2025	Le Grand-Célland	Bonjour, Je suis contre ce projet qui pose de nombreuses questions sur l'opportunité qu'il représente. Les perspectives financières pour les départements sont préoccupantes et cela n'aurait aucun sens d'aller dépenser 14 millions d'euros (voire quelques millions de plus suivant les aléas). Et ce d'autant plus que le réseau départemental existant doit être prioritairement entretenu. Par ailleurs, à l'heure où nous subissons les effets du changement climatique, comment les décideurs publics peuvent-ils défendre un tel projet qui va artificialiser les sols et détruire des espaces naturels ou agricoles. En outre, pourquoi les nuisances subies aujourd'hui par les habitants de Saint-Martin devraient être supportées par les habitants des communes voisines demain? Et enfin, il ne faudrait pas non plus faire supporter à l'ensemble de la population le coût des intérêts d'une minorité d'entreprises et d'habitants qui souhaitent ce projet. En espérant que cette concertation sera prise en compte dans un contexte où la confiance en nos pouvoirs publics s'effrite.
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Lors de la réunion publique de Saint-Martin-des-Champs, il est apparu que le véritable argument de ce projet était finalement le contournement du bourg de Saint-Martin-des-Champs. L'annoncer et l'argumenter dès le départ aurait gagné en clarté et en transparence plutôt que d'avancer des arguments peu tangibles.
31/03/2025	Avranches	La circulation des voitures et poids lourds est importante sur la RD 103. La vitesse est excessive. La RD 103 est très fréquentée par les entreprises (camions, matériel des travaux publics assez large...). Les bas côtés ne sont pas en bon état. Cette route est bombée, étroite, dangereuse et accidentogène. Beaucoup de véhicules se déportent sur la gauche. Ce projet permettrait donc de diminuer le flux des poids lourds sur la RD 103 et dans le bourg de Saint Quentin et de garantir la sécurité des usagers.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Bonjour, je suis contre ce projet pour plusieurs raisons : - une analyse imparfaite, floue et limitée du flux de circulation dans la rue de la baie et me centre bourg de St martin des champs (=SMDC). Comment peut-on prétendre à la nécessité de désengorger SMDC et à aboutir à de telles conclusions avec un comptage des véhicules faits sur 04 heures d'une seule journée ! 10 poids-lourds sur 4h ont été comptabilisés, soit un camion/toutes les 24 min, je n'appelle pas cela une circulation "dense". Pas d'information non plus sur l'appartenance de ces camions. Cela me paraît très léger. Après 20h, je vous assure qu'il n'y a personne sur cette route! - La circulation est importante aux heures de pointes mais n'est que la conséquence de ce regroupement d'habitations le long de cette route de la baie permis par les élus. Il est hallucinant de voir qu'ils s'étonnent aujourd'hui des conséquences). Les riverains de cette route emprunteront toujours cette voie pour aller à l'école, dans Avranches, vers St senier ss avranches. Donc peu de gain en terme de pollution sonore, visuelle et atmosphérique. ne serait-il pas plus judicieux d'interdire la route aux camions sur cette route, créer une piste cyclable, des arrêts de bus tout en accentuant l'offre de transport partagé et donc favoriser des moyens de transports moins polluants ? - Pour St quentin sur le homme : possibilité de limiter la vitesse à 30km/h dans le bourg, aménager la RD 103 qui est large et qui permet de rejoindre la RD47 (route de St ovin), ce qui permettrait de désenclaver le mortainais. - l'extrémité sud du trajet va engendrer de forts ralentissements car point de ralliement et donc pas de gzoï,n de temps pour les secours, surtout s'ils doivent remonter ensuite vers la zone commerciale, nécessité d'amménager le pont pour se rendre sur l'A84 direction Rennes pour les convois exceptionnels (donc un surcôut au projet) - l'extrémité Nord ne débouche sur rien, même pas l'A84, même pas l'hopital : quel intérêt ?
31/03/2025	Avranches	Suite à la lecture des divers documents disponibles, plusieurs interrogations subsistent : -J'ai du mal à comprendre l'argument du désenclavement du Mortainais. Est-ce réellement la justification majeure de cette nouvelle construction ? -La compensation des habitats impactés par cette route semble très limitée par rapport aux effets réels du projet. Replanter des haies ne suffira pas à compenser la destruction d'une zone humide. Au vu du contexte écologique et environnemental, il aurait été pertinent de présenter clairement les mesures de compensation envisagées lors de cette consultation. -Les zones d'accès à cette nouvelle voie seront-elles sécurisées pour les usagers de la mobilité douce ? -Puisque cette route semble répondre à un besoin lié à l'augmentation du trafic, des parkings de covoiturage sont-ils prévus ? En conclusion, un gain de temps de deux minutes justifie-t-il un budget aussi conséquent et la destruction d'un écosystème naturel ?
31/03/2025	Avranches	Je suis contre
31/03/2025	Avranches	Un projet qui s appuie sur un principe désenclavement de Juvigny Mortain, ou les personne accèdent A84 via vire ou Ducey saint hilaire. Réduire la circulation dans St Martin & sur la rd47, ne tiens pas. Si St Martin veut accueillir plus de population elle doit s agrandir sur la partie basse, et le gens devront remonter par le bourg pour accéder aux écoles et pôle administratif. Un budget annonce a 16 milion d euro pour 4.2 km, et 3 rond point et sous estimer, car il faut compter les ouvrages pour traverser les routes rd 78, 457 & route communal des bousses, les vignettes, la ruaudiere. Avec une mise en service pour 2032, au vue de l inflation des matériaux et coût de manœuvre il faut revoir à la hausse X2 ou X3 le budget. Il manque également les bassins de rétention des eaux de pluie dans la côte de Glatigny, afin d éviter les inondations en cas de pluie torrentielle dans le ruisseau de la porte ou du lait bouilli, et comme les prévisions climatique vont dans le sens de fort épisode pluvieux il faut rajouter cela au coût globale. Concernant les accès a l A84 pour les services de gendarmerie pourquoi ne pas faire directement la nouvelle caserne au pied sur les terrains jouxtant a84 au niveau de la zone cromel, il gagnerai les 5 km et 5min d intervention. Oui pour les pompiers, mais pas pour le mont saint Michel, la 1ère brigade d intervention est Pontorson. Il a été réalisé une déviation à marcey les grèves ou le taux d affluence n a pas le résultat escompté, le passage sur la rd 911 reste élevé au heure de pointe malgré les aménagements du bourg de marcey à 30km/h. pourquoi ne pas investir cet argent dans moyens de locomotion type bus ou navettes ou autres, afin de décharger la circulation et fluidifier le nbre de voiture comme annoncer sur votre justificatif. Une navette entre parc de la baie et la zone de saint sentier avec des arrêts pourrait diminuer le nbre de voiture dans st Martin et st sentier, & une special enfant aussi. Non au projet oui a la réflexion
31/03/2025	Saint-Quentin-sur-le-Homme	Pour mon travail, je suis amené chaque jour à emprunter la route entre Cromel et le Grand Celland avec un poids lourd sur mon retour de l'A84. Celle-ci est particulièrement dangereuse car elle est très étroite et déformée surtout avant st Quentin sur le Homme. Il faut être très vigilant, les croisements entre véhicules y sont dangereux. Les intersections sont souvent source d'accidents graves.

ANNEXE 3

Concertation préalable - Contournement Sud-Est d'Avranches

31/03/2025	Autre commune du sud Manche	Je suis totalement opposé à ce contournement : - gain ridicule en terme de nuisance sonore et atmosphérique, et anecdotique en terme de temps gagné. - répercussion de toutes les pollutions sur nos voisins (je pense aux habitants de St Loup, st ovin et une partie des habitants de st martin des champs ne l'oublions pas!), habitants de NOTRE agglomération...Acte pas très concitoyens, alors qu'il y a la possibilité d'aménager cette fameuse route de la baie (arrêter de construire de nouvelles habitations, interdire les camions, favoriser les moyens de transport en commun etc.) - destruction d'un paysage encore préservé aux abords de la ville, d'une faune et d'une flore importante participant à notre eco-système. - Nombreuses zones humides détruites (comment "compenser" ces zones ?) - projet allant à l'encontre du ZAN - réduction considérable de terres agricoles exploitées, alors fierté de la Manche. - désenclavement du Mortainais : une illusion. Le mortainais ne sera pas plus prêt d'Avranches et de l'A84. Pour aller sur Caen, les usagers passent par Sourdeval et Vire puis A84; pour aller sur Rennes, beaucoup passe par St Hilaire du Ht et Ducey. Améliorer les routes existantes (élargissement des routes, voies de dépassement, et.) comme la RD5 ou RD47 serait moins coûteux et plus bénéfique. - un projet sous-estimé (au vu du terrain accidenté sur St loup et avec une pente de 09%, les zones très humides, la composition du sol, les aménagements de ponts ou carrefours nécessaires, etc.), on sera loin des 14M d'euros. - une augmentation nette de l'accidentologie (car plus de véhicules sur cette voie et plus vite). - la preuve d'inefficacité des systèmes de modélisation utilisés pour évaluer la circulation (cf contournement de Marcey les grèves qui annonçait 12000 véhcles/j). - pas d'amélioration de l'accessibilité à l'A84 et à l'Hopital par le Nord : aménagement de la route de la carrière plutôt. - peu d'intérêt pour les secours Et que laisse-t-on à nos enfants ? du béton
31/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Message à destination des personnes pour ce projet. Nous entendons bien vos besoins (baisse du niveau sonore, accès à l'A84, sécurisation des voies) mais si vous lisez le dossier de concertation, il y est indiqué que cette projet ne remplit pas ces objectifs. Il faut que le département revoie sa copie en lien avec les communes pour apporter d'autres solutions plus adéquates qui répondent réellement aux besoins des habitants. Et ce sans détruire un énième espace de nature.
31/03/2025	Saint Loup	Maintenant qu'il n'y a plus de champs à Saint-Martin des champs, le maire délégué souhaite s'attaquer aux champs des voisins. Et les habitants de Saint-Martin sont tout surpris que leur cadre de vie se soit détérioré. En quelques années, quelle est l'évolution des logements dans le bourg et aux extrémités? Demandez des comptes à ceux qui ont voté le PLUi.
31/03/2025	Saint-Martin-des-champs	Nous sommes contre ce projet de contournement qui présente plus d'inconvénients que les soi-disant avantages. Les solutions proposées ne répondent pas aux objectifs annoncés dans le projet. Nous dénonçons : -La dégradation d'une zone humide, et un impact environnemental majeur, - il y aurait une faible réduction du bruit dans Saint-Martin (de 2 à 4 db), mais une augmentation considérable (+9db) pour les riverains du contournement, - Le risque accru d'insécurité routière dû au report de circulation vers la D5, la D247, et la D104 alors la D5 est un secteur déjà identifié comme accidentogène ; risque accru aussi sur le tronçon à 9% pour les véhicules lourds dont la vitesse sera ralentie. - Dans le dossier, Le CD reconnaît que le projet ne présente aucun gain au niveau temps de route et sécurité routière, - les bénéfices annoncés concernant le report de trafic sont très hypothétiques, - L'investissement est exorbitant au regard des bénéfices attendus, - L'investissement est exorbitant au regard des finances publiques exsangues et au regard du fiasco du contournement de Marcey-les-Grèves, et au regard du réseau routier géré et entretenu par le CD50(réseau le plus long de France) auquel il faudrait encore ajouter 4 kms. - Ce projet qui ne fait pas la liaison avec l'autoroute, ni au nord ni au sud, n'a pas de sens. Pour finir, il nous apparaît que la communication a été orientée de manière à ce que la population qui trouve du bénéfice dans ce contournement réponde, alors que les autres n'ont pas forcément eu l'information. Exemple des 22000 courriers soit disant diffusés aux riverains concernés : habitants à 700m du projet, nous n'avons rien reçu. Les réunions publiques ont été organisées à Saint-Martin-des-Champs et à Mortain où on peut imaginer que les habitants seront plus enclins à être favorables au projet. Enfin, le CD n'a communiqué aucune carte précise du tracé du projet. Et toutes les études d'impact n'ont pas été faites avant la concertation, dommage.
31/03/2025	Saint-Senier-sous-Avranches	Comment projetez-vous de faire des compensations pour les zones humides détruites ? Les élus se sont-ils un jour promenés dans le vallon qu'ils souhaitent défigurer?
31/03/2025	Saint Loup	Il apparaît comme incompréhensible qu'un projet apportant si peu de bénéfices puisse être envisager. Les élus ne pourraient-ils pas concevoir des politiques de déplacements doux en aménageant les routes pour les vélos, en créant un réseau de transport en commun efficace, en améliorant les routes existantes pour mes rendre plus sécuritaires?
31/03/2025	Saint Loup	

1

Banard CAHU 4 Rue de la Mairie
S'OVIN 50300.

J'habite le village de la Juncie sur
la départementale 103. L'un des points
faibles de cette route si le projet ne
se réalise pas que comptez vous faire
pour améliorer cette route

~~de~~

Las 1 m² ne doit plus être constructible à la
campagne, même dans une dent creuse, inexploitable
par les agriculteurs, par contre pour des routes, des
centres logistiques - - - tout est permis -

Claude PACQUY 16, rue de Beauséuil - St Quentin

~~Pacilly~~

Pour une route qui raccorde facilement et en
sécurité la D5 à la zone de Cromel
autant pour les habitants proches que pour
les habitants qui habitent sur la D5, Isigny
pour un accès aisé à la zone commerciale
de Cromel.

LE BRUN Edith 50 Juvigny les Vallées.

Bonjour

* Désenclavement de Mortani. J'ai vu le Tertiaire

- les entreprises et particuliers vont-ils prendre le contournement Sud-Est d'Aranches??
Pour la plupart, ils empruntent, pour aller à Rennes, au Bretagne, la départementale Direction St Hilaire du H^e → via Ducey au Fangey, pour rejoindre l'A84 : NON CERTAINEMENT

Pour aller à Coen, certains prennent la D977 Direction VIRE via la A84, ne venant pas jusqu'à Aranches.

Pour les usagers venant sur Aranches ou région GRANVILLE, prenant la D5 jusqu'à PONT S/Aranches : à notre avis

Serait-il préférable d'aménager la D247 et le carrefour de PONT S/Aranches?

* Désenclavement de la caserne Ségues pompiers et gendarmes

Ceux-ci prennent déjà ou pourront prendre l'aménagement de la D247, ils interviendraient plus rapidement sur leur secteur Nord d'Aranches, et plus proche de l'hôpital et pourront rejoindre l'A84 par la bretelle de PONT S.

- les pompiers et gendarmes interviennent-ils souvent sur le secteur du NT St Michel et PONTARSON?

N'y-a-t-il pas une caserne à Beaumont et gendarmes à PONTARSON.

Est-il nécessaire de ce contournement par le Sud-Est par des interventions de ces services qui

sont peut-être exceptionnelles et non régulières.

En prenant l'A84 à l'intersection de PONT S, seront-ils pas plus rapide? à voir.

* Projet financier iléne

- le montant de ces travaux de 14 millions d'Euros et certainement plus, pour seulement 16 km² est considérable en cette période de restriction des budgets et tout de la vie en augmentation, car ce sont nos impôts qui financent.

En réalisant seulement des aménagements sur la réseau routier départemental D103 et D5 à proximité du Sud-Est d'Aranches; les routes pourraient être élargies par une voie de dégagement comme la D976 Pontaubault-St Hilaire du H^e ce qui permet aux véhicules lents et engins agricoles de se rabattre afin d'être doublés.

- Une partie de cette enveloppe financière pourrait être utilisée pour des Travaux routiers plus nécessaires et secondaires (déviation de Nancy le Crues, Précey etc...)

Avis

Compte tenu de toutes ces remarques, nous ne sommes pas favorables au projet actuel: est-il nécessaire, sera-t-il vraiment utilisé, - raisons financières.

Non, il ne faut pas réaliser le projet présenté de contournement Sud d'Arancles.

1. la situation financière du Département

Les conseillers départementaux informent depuis de nombreux mois maintenant sur ces difficultés. Le Président Robin a reconnu et confirmé publiquement cet état de fait :

- Ouest France du 29.08.24. Titre : "Budget du Département de la Manche - Je tire la sonnette d'alarme"
- Ouest France du 08.03.25. Titre : "Budget 2025 : l'Etat en prend pour son grade". Extraits "Après nous avoir demandé d'économiser 15 millions, la loi de Finances 2025 nous en demande 8 supplémentaires, soit 23 millions d'euros qui sont loin, très loin d'être compensés". "Notre capacité d'autofinancement est en baisse".

Force est de constater par ailleurs que les différentes participations financières du Département auprès des collectivités sont en baisse.

Cela engage le Département à chercher ses crédits sur des opérations réellement utiles et qui peuvent générer, même indirectement, des nouvelles recettes fiscales. Qu'en est-il avec ce projet ?

2. la législation en matière d'urbanisme

A l'échelle macro

La commune de Saint-François sur le Homme se retrouve confrontée aux effets de la loi ZAN "Zéro Artificialisation Nette" et de la loi Littoral (pour quelques contours de mètres en limite de commune...), ce qui bride très fortement la consommation des espaces, les possibilités de construire, l'investissement particulier, notamment au regard du groupe de consommation des espaces naturels et agricoles.

Il semble injuste que le projet, au nom d'un intérêt général qu'il reste à démontrer, artificialise plusieurs dizaines d'hectares de terre lorsque ce signal envoyé aux habitants et à la commune est radicalement contraire. Comment ne pas ressentir le "coup poissé, deux mesures" par la population de Saint-François ?

A l'échelle locale

Le dernier recensement de la population confirme la bonne santé de la commune en matière démographique. Cette situation est permise notamment avec les infrastructures de desserte actuelles et dans le contexte urbanistique contraint, décrit précédemment.

Il semble incohérent de promouvoir un développement du Nordmanais lorsque les communes de Saint-François sur le Homme et même Saint-Loup, l'un et l'autre se trouvent en proie à un Plan local d'Urbanisme Intercommunal qui leur empêche de profiter pleinement de ce développement promis aux territoires plus limités. Quelle est la cohérence ?

3. la cohérence d'usage

- Pour la faune

Quiconque prend la route des estuaries (RD 63) a pu constater à de nombreuses reprises et depuis plusieurs années que l'axe engagé par le passage de la déviation est un corridor naturel par les grands mammifères, certains cervidés, les petits mammifères, type renards, lapins, blaireaux etc... Quel est l'impact de ce que l'on appelait naguère "la trame verte" ?

- Pour les engins de circulation

L'engouement d'un désenclavement du Nordmanais est un cheval de bataille du Département depuis de nombreuses années. Si l'engouement sur le plan de l'aménagement du territoire à l'échelle du Département se pose, sur le plan financier, cela s'apparente au mythe du tunnel des Dardennes. Le projet tel que présenté n'empêchera pas les habitants du Nordmanais de faire 9/12 h de route pour rejoindre l'A84. Et quant aux effets structurels sur le territoire, il suffit de consulter les différents recensements de la population depuis la création de l'A84 pour le Nordmanais.

La situation de la circulation sur Arancles est un argument mis en avant. La lecture des données chiffrées de la circulation actuelle test bien loin d'indiquer cette saturation.

Un projet de déviation pourrait avoir du sens si la trace devait rejoindre l'A84 derrière Ponts et éventuellement se connecter à la déviation de Parcé les Grèves. Or, en l'état, quel des véhicules qui vont se retrouver sur la route de Nordman ? Il leur faudra emprunter la route des carrières et rejoindre l'A84 par le petit surlap du pont de la Sié ??

Aussi la circulation des poids lourds est déjà un engouement non seulement pour Arancles, mais aussi pour Ducey, plutôt oublié dans les études d'impact. Les poids lourds empruntent plus certainement et de longue date celui de Ducey pour rejoindre Nordman via Saint-Hilaire du Harcouet. Un projet de désenclavement du Nordmanais aurait dû tenir compte de façon plus significative de cet état de fait.

Et comment ne pas mentionner dans cette concertation le sous-emploi évident de la déviation de Parcé les Grèves, ses dizaines de millions consommés et l'absence d'avancées significatives pour la réalisation de la deux fois deux voies entre Arancles et Granville, projet autrement plus structurant pour l'avenir que celui présenté par le Département pour Arancles Sud ?

6 Où le sera pour le Contournement
Sud d'Avranches. Pour la Bonne Santé
de St Quentin sur le Homme, moins de l'indolence
A Passé - etc - Et pour les Secours. Pour Pour
etc. plus Facile d'Accès =

7
Saint Quentin sur le Homme, le 19 mars 2025

Le département de la Manche porte le projet de contournement Sud Est d'Avranches. Dans le cadre de la concertation préalable, le conseil municipal de la commune de Saint Quentin sur le Homme souhaite déposer un cahier d'acteurs et formule à l'appui de sa délibération du 19 mars 2025, les avis suivants :

Améliorer le cadre de vie dans le Centre bourg de Saint Quentin sur le Homme en réduisant la circulation des poids lourds,

Les véhicules légers et poids lourds en transit entre le Mortainais et Avranches empruntent aujourd'hui pour partie des axes traversant les centres-bourgs et notamment la RD103 qui traverse Saint Quentin sur le Homme au pied de l'église. Le contournement Sud Est d'Avranches permettrait de délester le centre bourg et les abords du complexe sportif Raymond Beaulieu d'un trafic de véhicules lourds qui génère des risques pour les piétons et les usagers. En outre, ce projet routier permettrait d'atténuer les nuisances sonores qui, selon les projections de trafic à horizon 2045, fournies dans le dossier de concertation du projet, iront en s'amplifiant si le Contournement Sud Est d'Avranches n'avait pas lieu. La sécurité des habitants (enfants et familles) est une priorité : l'accès aux commerces et à l'école doivent être sécurisés.

La commune de Saint Quentin sur le Homme déploie de nombreux projets pour améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants : équipements sportifs diversifiés pour tous, valorisation de la biodiversité et promotion des mobilités douces, école dynamique, nouveau lotissement... Les règles générales, applicables en France pour aménager les axes routiers départementaux, ne permettent ni à la Commune de Saint Quentin sur le Homme d'aller aussi loin qu'elle le voudrait dans la régulation du trafic de véhicules qui traversent le bourg, ni de répondre aux attentes formulées régulièrement par ses habitants autour de l'apaisement la circulation routière. Dans ce contexte, ce projet de contournement Sud Est d'Avranches serait un atout pour réduire le transit de poids lourds dans le centre bourg, car plus efficace que les dispositifs de ralentissement de trafic que la commune s'est vue contrainte de mettre en œuvre pour répondre aux demandes récurrentes des riverains.

Un centre bourg avec des commerces de proximité attractifs

La commune de Saint Quentin sur le Homme dispose de services et commerces de proximité dans son centre bourg auxquels les habitants sont attachés. Compte tenu des premières estimations d'impacts de réduction du trafic poids lourds et véhicules légers attendus par le projet (de l'ordre d'un tiers), la municipalité attend que le Département (à l'occasion d'études du projet routier), réalise une enquête, en concertation avec les commerçants, pour documenter la commune de résidence des clients et affiner ainsi les impacts potentiels du projet sur les commerces de proximité.

Un projet de pistes cyclables et piétonnes (mobilités douces, trajets domicile – travail depuis Saint Quentin sur le Homme, promenades) à accompagner

Dans le cadre du projet routier anciennement porté par l'Etat, des emprises foncières avaient été réservées pour permettre de relier le bourg de Saint Quentin sur le Homme à la zone d'Activités de Cromel via une piste cyclable, et donc par extension, de rejoindre Avranches.

Aujourd'hui, ces emprises existent toujours sur les documents d'urbanisme. La commune de Saint Quentin sur le Homme souhaite que, dans le cadre de ce projet de contournement, porté par le Département, la création de cette piste cyclable soit reprise et complétée pour permettre des mobilités douces et sécurisées depuis Saint Quentin sur le Homme à Avranches en passant par Saint Martin des Champs.

Désenclaver la caserne des sapeurs-pompiers d'Avranches et la future gendarmerie pour faciliter le secours aux personnes

Historiquement, l'implantation de la caserne des sapeurs-pompiers d'Avranches a été raisonnée en intégrant l'existence d'une voie de contournement d'Avranches. Actuellement, en l'absence de cette voie routière, les sapeurs-pompiers sont contraints de traverser des espaces très urbanisés : allongement de la durée de leurs déplacements et accroissement des risques d'accidents impliquant des véhicules et des piétons présents sur leur parcours. Ces risques sont réels pour les sapeurs-pompiers, pour se rendre à la caserne, partir en intervention... C'est notamment le cas lors de la traversée du centre bourg de Saint Martin, itinéraire emprunté par les sapeurs-pompiers d'Avranches pour porter secours à des habitants de Saint Quentin sur le Homme. En effet, Saint Quentin sur le Homme est située entre les centres de secours d'Avranches et de Ducey. Les habitants sont secourus par les deux centres pour optimiser l'efficacité des interventions. Cette problématique de secours et de sécurité va s'amplifier suite à l'implantation prévue de la nouvelle gendarmerie d'Avranches en face de la caserne des sapeurs-pompiers.

Un projet à concevoir en limitant les impacts sur le foncier agricole

L'emprise foncière du tracé du projet de contournement Sud Est d'Avranches figure sur les documents d'urbanisme de la Commune de Saint Quentin sur le Homme depuis plus de 20 ans : elle correspondait alors à un projet routier de deux fois deux voies (4 voies) porté par l'Etat qui a été depuis abandonné et est repris aujourd'hui par le Département de la Manche sous la forme d'une route départementale à 2 voies simples. Ce nouveau projet du Département est plus économe en foncier, ce qui va dans le bon sens pour les activités agricoles. La commune de Saint Quentin sur le Homme sera vigilante sur les mesures mises en œuvre pour limiter l'impact du projet sur le foncier agricole.

Être solidaire des communes voisines de Saint Quentin sur le Homme

Le Contournement Sud Est d'Avranches est très attendu par les habitants de la Commune nouvelle d'Avranches car il permettrait notamment d'apaiser la circulation dans le bourg de Saint Martin des Champs et par les communes du mortainais qu'il permettrait de désenclaver. Saint Quentin sur le Homme est solidaire au regard des nombreuses interconnexions existant entre les communes pour offrir à tous un cadre de vie et des services de qualité. De plus, en tant que commune membre de la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel Normandie, Saint Quentin sur le Homme s'associerait aux effets attendus du Contournement Sud Est d'Avranches, produits par les acteurs économiques du territoire du Sud Manche dont les flux de marchandises et les déplacements des personnels seraient facilités.

Des intersections entre le contournement et le réseau de routes communales à bien sécuriser

Le tracé du contournement coupe des routes communales existantes. Le Département indique que la continuité des routes communales et départementales serait assurée par la réalisation d'intersections avec la voie de contournement. La commune de Saint Quentin sur le Homme demande qu'une attention particulière soit accordée aux solutions mises en œuvre pour sécuriser ces intersections pour les véhicules légers, pour les engins agricoles mais également pour les cyclistes, les promeneurs...

Des questionnements sur un potentiel engorgement du rond-point de raccordement du contournement, au niveau de Cromel, lié au flux de véhicules

Actuellement, le rond-point de Cromel permet une fluidification du trafic dans ses accès tant à la

zone d'activités de Cromel qu'au bourg de la commune de Saint Quentin sur le Homme. Cette dernière s'interroge sur les risques d'engorgement de ce secteur suite à la mise en œuvre du contournement. Est-ce que l'enchaînement des deux ronds-points successifs qui résulterait du projet (rond-point actuel et rond-point de raccordement du contournement) permettrait de garantir le maintien de cette fluidité de trafic ?

Un projet à bien travailler en matière de maîtrise des nuisances sonores

Compte tenu, parfois, de la proximité de riverains, la commune de Saint Quentin sur le Homme demande au Département qu'une attention particulière soit accordée à l'analyse des mesures de réduction d'impacts sonores du projet, même si en l'état, le dossier de concertation projetée des niveaux sonores en deçà des limites réglementaires.



Artificialisation des sols = Perte de Biodiversité

Le Projet impacte une rivière, un bos une colline - Perte de Zone Humide

Perte d'un paysage

20 Hectares de Terre en moins

Pour gagner 2mn de Temps et reporter l'impact sonore sur des Pêches Pameux.

Coût 14 M !! la priorité ne serait-il pas de faire l'axe Avranches - Granville - pour légitimer le contournement de Marcey les Grèves.

- Pas d'accident majeur sur les Traversées de ST Martin des Champs et ST Quentin.

Aucune piste cyclable envisagée.

- Travailler sur les points noirs des
- Trafets actuels pour fluidifier la circulation - et éviter les accidents ralentisseurs. etc.

Avis favorable car, diminution de la circulation des poids lourds dans les communes de St Quentin S/dc Homme et de St Martin des Champs.

Contrepartie souhaitée = ~~une~~ ^{des} listes cyclables.

pourquoi ne pas améliorer la circulation - éviter de l'embouteiller

Responsable du club de St Quentin, je vous mets en évidence la dangerosité du passage auprès du stade, sur la RD 103, où plusieurs personnes viennent au stade notamment le samedi matin, des parents avec leurs enfants, plusieurs fois j'ai soumis de faire une amélioration - pour éviter les risques excessifs.

- Je ne pense pas que le projet envisagé réponde à la problématique du contournement d'Arranches par l'Est comme prévu initialement avec l'A84.

- expliquez nous le désenclavement du Hertaingais ?

cette route est une excellente solution pour St Martin des Champs, mais les autres ?

Je ne vois pas la nécessité de ces travaux.

NON à ce projet qui coûte trop de pognon pour peu de choses.

Il y a des améliorations à faire encore faut il bien réfléchir !!

[Signature]

Le projet est d'une incompréhension complète route qui³
ne débouche nul part, un projet qui traverse
deux vallées magnifiques. c'est un danger visuel, sonore
et écologique.

cette existante route sera pavée que très
peu st. Quentin et st. Quentin

De plus elle occasionnera des bouchons énormes
Route des courtoises.

- Projet aussi lourd en budget qu'il dénaturera notre
paysage. On n'entretient pas les routes actuelles et on préfère
faire des neufs. Est-ce la loi sur l'artificialisation des sols,
on l'oublie...
- Projet totalement ridicule, qui va engendrer énormément
de dépenses. En tant qu'exploitation agricole ayant du
terrain appartenant à la SAFER, nous allons perdre de la
surface sans avoir la certitude d'être prioritaire pour reprendre
du terrain par exemple. De plus c'est prévu dans une zone
extrêmement humide, qu'on est-il des repercussions en cas
d'inondations ?? Encore beaucoup de surfaces goudronnées...
On parle de respect de l'environnement mais qu'on est-il
dans ce cas là ??
- Nous au projet totalement ridicule. Et le paysage
vous en fait quoi !! Pourquoi voulez-vous faire cette
Route Trop d'argent perdu il y a autre chose à faire.

Projet, totalement inutile, ridicule et dévastateur pour l'environnement et les habitants concernés - Pourquoi ne pas améliorer les routes déjà existantes (comme celle de St Quentin aux Lezennes (D403) + caténairement) ou se presser, et c'est là, la priorité et l'intérêt économique et d'utilité publique l'aménagement de la route passant par la carrière par feuilleté l'accès à l'ASL et au Service Logistique (cf pour les secours d'urgence du Plateau).

CONTRE

- évalue
- déplacer la nuisance (encore faut-il qu'elle soit évitée) ailleurs.
- contraire aux multiples annonces de M. le Président du Conseil départemental sur la nécessité de préserver l'environnement et réduire les dépenses.



CONCERTATION PRÉALABLE CONTOURNEMENT SUD-EST D'AVRANCHES



du
**3 au 31
mars 2025**



**MAIRIE
DE SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES**

Je réside sur la RD 247 entre le Rond Point de la Croix Bazin et la zone commerciale à 100m du Rond Point

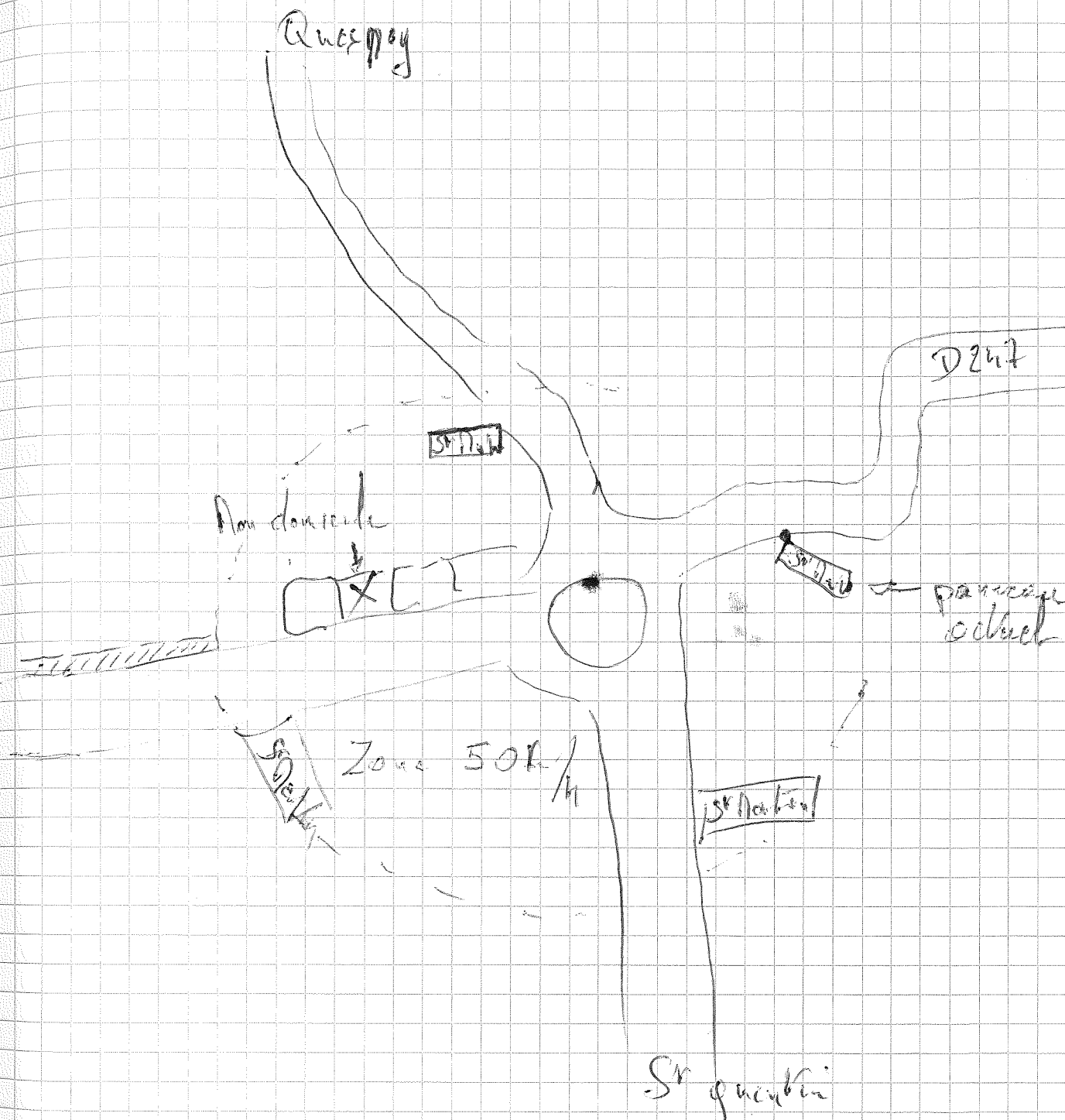
Le Trafic est dense, regroupant les véhicules venant du Quersay, du Bourg et de St Quentin

- On constate une vitesse excessive (Sup. à 80 km/h) dès la sortie du Rond Point avec une ligne droite de 100m
- Pourrait-on déplacer le panneau indiquant l'entrée de St Quentin pour que la zone autour du RP passe à 50 km/h ?
- Pourrait-on réaménager la zone piétonne entre RP et Zone commerciale qui n'est pas entretenue ?

MOREL Michel
07 85 43 03 32

AVIS FAVORABLE

- Sur le projet les chemins de randonnée ne sont pas reportés
- Les chemins ruraux sont empruntés par les randonneurs, les vététistes, les cavaliers etc...
- Pas de pistes cyclables sur cette nouvelle route
- Les riverains de cette nouvelle route seront impactés par le bruit. Prévoir murs anti-bruit, talus, murettes...
- Trajectoire des animaux. prévoir boudins.
- Le RD 247 extrêmement dangereux. Route de la carrière. pas de chemin piétonnier au niveau de la Croix au Bas.
- Passage de Poids Lourds. Semi-remorques (guidés par GPS) Engins agricoles de plus en plus lourds et plus rapides.
- Mon avis n'est pas définitif sur ce projet.



↓ Affaire à suivre donc. 20.03.2025 -

Gilbert MAREC
Le Secrétaire
St Simier / Av.

- La circulation sur la départementale DS est déjà intense
- la route n'est pas adaptée à la circulation de poids lourds
- Il est difficile de sortir de chez soi quand on habite en bordure de la DS notamment à cause de la vitesse des automobiles. D'ailleurs, chez moi, j'ai eu plusieurs accidents.

Pour ces différentes raisons, je suis contre ce projet.

Yann GOURDAL

06 73 07 7625

Saint Martin des Champs était dans les années 80 un village de campagne tranquille bucolique.

On a voulu en faire une ville en construisant tout ça.

En 2025, il y a trop de monde sur la route qui traverse St Martin, il faut en faire une autre en campagne, faut pas se priver, on a déjà les terrains, on recommence et on va continuer à urbaniser à tout va (zone commerciale etc...)

Remarque : si à chaque fois qu'une route est trop utilisée, il faut en refaire une autre, on a pas fini !!!

La déviation, elle, ne va déranger personne, elle traverse 3 exploitations agricoles viables, elle va rendre des parcelles difficilement exploitables et parfois inaccessibles.

Elle va perturber la nature qui n'a pas besoin de cela (faune, flore, bruit...)

Elle cause des dérèglements importants : dénivelation, bruit amplifié, chemins piédestres modifiés et bruyant, gêne pour les habitations existantes...)

Initialement le projet d'autoroute était partiellement enterré, aujourd'hui il semble que cela ne soit plus le cas !!

On va encore bitumer ce qui restait de campagne à St Martin; l'artificialisation des surfaces entraînant de multiples inconvénients (réchauffement, inondations...)

C'est un projet bataard, du passé et ne correspondant pas aux attentes de la majorité des citoyens. Ce projet n'est pas une priorité pour l'environnement, ni financièrement, ni économiquement (le désenclavement du Mortcunais, cela fait plus de 30 ans qu'il en est question et c'est de pire en pire pour cette micro région, les dégâts sont déjà faits. - c'est irréversible et St Martin s'est réjouit du repli des habitants du Mortcunais vers Arranches (multiplication des lotissements, des routes inutiles, du bitume.) le projet est un cul de sac qui ne débouche pas sur des routes adaptées (étroites, virages...) D'autre part, il n'y a pas d'accès sur le nord d'Arranches (Appilly est saturé, et dangereux : virage, et relief accidenté) Appilly semble une priorité, car aux heures de travail, c'est bien plus dangereux que la route descendant le bourg de St Martin.

FRANÇOIS BOUDET le 31/03/25

Non favorable car je ne pense pas que ce tracé changera de façon notable le flux de voiture dans le bourg de St Martin du Champs. L'option par Ducey serait à mon avis plus judicieuse.

A propos de CSEA ce 25 mars 2025.

Mon examen attentif, en 48 heures, de 40 + 44 pages de dossiers numériques met en évidence une pré-étude peut-être volontairement tronquée dans sa présentation. Si on voulait la prétendre sérieuse, documentée, on nous dirait d'abord l'implantation géographique du tracé. Pas besoin de recruter, d'acheter les compétences d'une de ces multiples vitrines techniques pour décrire la déclivité du terrain traversé. Le tracé de 1990, entre Cromel RD 105 et la D 5, ces 4km, méritait de figurer au dossier. Je puis le mettre à disposition en format A4, et assorti d'un profil du synclinal Nord-Sud entre SMDC et St-LOUP. Nos Elus locaux, de terrain ne peuvent ignorer ce coteau qui a vue sur la BAIE DU MONT. N'importe quel agent communal du service voirie, je pourrais en désigner 2 par leur prénom, de St-Quentin et St-Martin, connaissent nos virages, nos accotements, et nos côtes pentues. D'ailleurs, ceux du département aussi. Quelques conversations suffisaient devant un verre de cidre pour se le rappeler. Plus grave, et aberrant. Pourquoi Madame NOUVEL, spécialiste de l'environnement, élue de St-Quentin, de terrain donc, n'a-t-elle pas alerté ses collègues. Je lui ai souhaité un bon anniversaire, à la veille du 19. Maintenant, je lui fait sa fête, plutôt au mandat qu'elle porte.

Comme elles et eux, elle a signé des 2 mains, donné son accord, un blanc-seing au Département, en 2020 pour ne proposer à la population que ce projet CRIMINEL. Le crime serait de la responsabilité du maître d'œuvre, personne morale ! Osons le dire, c'est même notre devoir de dénoncer. La décision collégiale, --responsable ou irresponsable, de relancer ce contournement, en consensus avec les élus locaux, date de 2020. Quatre années de réflexion gaspillées ! Vous, nos Elus, vous faites fort. Un qualificatif d'EXPERT revendiqué par le premier d'entre eux se construit posément, bien évidemment.

Quelques uns de mes contacts très proches, m'ont vite confirmé mes craintes. ILS viennent du monde professionnel, et même connus de nos ELUS, tout simplement un comble ! Un technicien du CEREMA, un patron de formation des chauffeurs à la conduite routière, Ces deux ci du SUD-Manche. La honte pour ceux-là, personnages pressés et débordés. (2020/2025, ça aboutit).

L'élément essentiel du dossier, cette descente à 8% doit-elle être proposée aux engins agricoles. Leur trafic n'a pas été évalué. Une limitation à 80 les autorise potentiellement à y circuler. Le trafic des Poids-Lourds à 4%. Dans le sens de la montée, sur tout juste 1500 mètres, une voie, option pour 1 million d'€, permettrait le dépassement par 5 VL à l'instant T. Ainsi, le trafic en sortie de cet axe restera dense jusqu'à destination dans l'une ou l'autre de 2 zones d'activité opposées Nord et SUD.

CONFONDANT, on nous promet un axe sécurisé pour 14/15 millions, conséquence d'un pouvoir financier restreint. Heureusement le maire de SMDC nous a montré un sursaut de lucidité. Bien malgré lui, il me rejoint. Notre bien évidente crainte, si le parcours ne devait pas être attractif, serait que le trafic Nord-Sud de desserte quotidienne de ces poids-lourds se reporterait à travers notre PLACE PATTON. Je ne fais de dessin. Alors ? Les interdire à certaines heures...impensable.

En même temps on nous annonce déjà 9 millions d'investissements dans la ville d'Avranches, qui se croit Petit Cannes.

J'ai une modeste suggestion à faire : Se pourrait-il que David NICOLAS, maire d'Avranches, Angélique FERREIRA, postulante, et le patron des maires de France DAVID LISNARD réunissent de nobles millions d'euros pour financer une belle portion autoroutière avec vue sur Baie du Mont Saint-Michel. [la norme autoroutière réduirait drastiquement cette pente]

Eléments de réflexions actualisées rassemblés par Pierre CHESNEL, né il y a 70 années, et planqué entre les deux itinéraires qui font débat, Le CSEA et la RUE DE LA BAIE RD 247.

2 M. Y. LIGOT Pierre. Les Orgeries 50300 AVRANCHES,
06.50.67.06.73

Nous sommes actuellement (depuis octobre 2021) propriétaires
par rétrocession de l'état des parcelles 145 et 146 - section ZB -
Apparemment il y aurait un certain dysfonctionnement entre l'état
(DGFIP) et le département, une mise à jour du cadastre serait
opportune voire nécessaire - Si la parcelle 146 se trouvait coupée
en 2 morceaux, ~~on échange~~ une négociation sera nécessaire -

25. Par ailleurs quel sera le devenir du chemin
communal "Dir de Glatigny ou chemin des Ajeux"
permettant l'accès à la parcelle ZB-153 bordée
par le ruisseau de la Porte ?

Nous voulons le contournement Est d'Avranches pour désenclaver
Juvigny les Vallées qui se trouve enclavée. Nous avons de plus en plus
de grosse entreprise et d'autre qui ils veulent venir à Juvigny..
Nous avons l'Accès à Mortain c'est 50 à 60 camions par jour
Il faudrait que le Département prenne ça en charge.

Mme Dasque Marie Thérèse

1 Bis Rue de Pain d'Herminie

50540 Juvigny le Buisson

Bien sûr je pense que ce serait
bien pour Mortain - mais j'en
ai une autre qui m'intéresserait
elle 2 fois 2 voir pour grandir
car l'idée c'est possible ? Merci

M. Dasque -

Habitant de St Martin-des-Champs 50300

Contributions au projet par rapport aux principaux objectifs recherchés et les effets attendus :

Désenclaver l'ouest du Mortainais (Juvigny-les-Vallées), en améliorant l'accessibilité du territoire :
L'argument annoncé porte sur un gain de temps d'environ 1 mn. Cela justifie t'il un tel projet ? Est-ce qu'une étude d'impact a été réalisée auprès des utilisateurs de ce secteur pouvant justifier cette nécessité ?

Créer une liaison inter-quartiers entre Saint-Senier-sous-Avranches et la Zone d'Activité de la Baie :
La population concernée a t'elle été consultée accréditant ce besoin ?

Améliorer le cadre de vie des riverains de la RD 247, en apaisant le trafic en transit dans le centre-bourg de Saint-Martin-des-Champs : Même s'il est vrai que la RD 247 connaît un trafic relativement important avec des nuisances pour les riverains, il n'en demeure pas moins que les utilisateurs habituels continueraient par facilité à emprunter cet itinéraire et ne trouveraient aucun intérêt à utiliser l'itinéraire de contournement, (à l'image du contournement de Marcey-Les-grèves) à l'exception des communes situées les plus à l'Est mais dans quelle proportion ?

Diminuer l'accidentologie : Est-ce que des chiffres mettent en évidence une accidentologie notable dans le tracé actuel ? Aucun chiffrage n'est mentionné dans le dossier alors que les sapeurs-pompiers et la gendarmerie disposent des éléments de réponse. De plus cette argumentation est contradictoire puisque l'étude mentionne que l'infrastructure routière actuelle est « globalement adaptée à son environnement et au trafic, sans zone considérée comme particulièrement accidentogène ».

Désenclaver la caserne des sapeurs-pompiers d'Avranches et la future gendarmerie, compte-tenu de leurs enjeux d'intervention sur l'autoroute A84 et au Mont-Saint-Michel : L'étude ne fait ressortir aucune étude d'impact auprès des services concernés sur la fréquence des interventions dans ces secteurs. Ou alors ne faut t'il pas se poser la question sur le choix d'implantation actuel de la caserne des sapeurs-pompiers et celle de la future gendarmerie ?

En matière environnementale : Le dossier mentionne que le projet « risque de porter des atteintes fortes au paysage du secteur ». Ce projet mérite t'il de détruire et défigurer nos campagnes et de pénaliser, une fois encore, nos agriculteurs avec la disparition du foncier. Et les « zones humides » impactées, quelles sont les moyens d'anticipation et d'optimisation des mesures compensatoires obligatoires (E.R.C.) ? Cette obligation environnementale n'est pas développée dans l'étude.

Pour toutes ces raisons, et celles encore non mentionnées ici, dont l'enveloppe financière de 140 000 000 euros d'argent public, ce projet ne paraît pas justifié.

4 Cette nouvelle route est totalement rationnelle en évitant les hameaux traversés, elle permet de désengorger l'accès à la zone à partir de Saint Martin des Champs. Vitesse excessive Rue des Champs Jouaux à Rue de la Baie avec risques d'accidents.

Olivier et Roxeline BESNIER

Les Champs Jouaux

50300 SAINT MARTIN DES CHAMPS

proposition de suppression du ^{nouveau} rond point sur la RD247 et création d'une nouvelle descente de St Quentin à partir de l'axe de contournement de Comel.

Lucien Dolley St Quentin / Homme

L'augmentation du trafic routier dans les rues ; du Stade, de La Bourdonnière, du Chaussay, de la Baie et des Champs Jouaux empruntant pour les trois dernières citées, le tracé de la RD247, est en augmentation régulière et continue depuis de nombreuses années dans le mesure où elles desservent le Parc d'Activité Est de la Baie où sont situées plusieurs zones de chalandise. Cet état de fait est facilement vérifiable grâce au comptage de véhicules réalisés par les services de la Direction Interdépartementale des Routes.

Dans sa partie la plus pentue, entre le rond point de la mairie et celui de la Réauté, la RD247 n'est pas suffisamment sécuritaire que ce soit pour les riverains sortant de chez eux en voiture, ou les piétons empruntant les trottoirs manifestement trop étroits pour leur garantir un niveau de sécurité suffisant.

Pour illustrer cette situation, j'ai très récemment vu une dame monter la rue de la Baie avec un jeune enfant dans une poussette, être obligée de descendre sur la chaussée pour contourner le fut d'un candélabre implanté sur le trottoir au risque d'être heurtée par les véhicules de dirigeant vers le rond point de la Réauté à une vitesse très supérieure aux 30km/h prescrits à cet endroit.

J'ai également été le témoin courant janvier 2025 d'un accident de la circulation à peu près au même endroit. Cet accident de sens inverse survenu à une vitesse supérieure à celle autorisée (30km/h) a nécessité l'intervention des pompiers et de la gendarmerie et bloqué le trafic pendant un long moment avec mise en place d'une déviation de la circulation dans les deux sens via la rue de la Réauté. Il faut souligner sur ce point que la vitesse de 30km/h prescrite, n'est quasiment jamais respectée, quel que soit l'horaire de la journée ou de la nuit et quels que soient les types de véhicules (VL, PL, motos, et TPM).

Les rues citées ci-dessus doivent être considérées comme des rues fort trafic avec des seuils sonores compris en 70 et 90 dB, selon la nature des véhicules concernés et la vitesse à laquelle ils circulent.

5 Les études diverses menées sur les nuisances sonores consécutives au bruit routier établissent que ses effets impactent durablement les populations qui s'y trouvent soumises. Ces observations sont d'ailleurs parfaitement expliquées dans le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des routes départementales de la Manche - 4^{ème} échéance 2024-2029, consultable sur Internet.

Il est important de souligner ici, que si la vitesse de 30km/h était respectée par les automobilistes empruntant les voies concernées les nuisances sonores seraient considérablement diminuées ainsi que le risque d'accident.

En l'état, en dépit des contrôles de police pratiqués (certainement insuffisants) la vitesse sur ces voies ne diminue pas significativement. Ces contrôles ont un effet temporaire sur les quelques contrevenants verbalisés. Mais au final, les faits démontrent que l'effet répressif n'a pas réellement d'impact déterminant sur le respect de la vitesse imposée ni sur l'état du trafic et son évolution dans le temps.

Sans doute serait-il judicieux et avantageux de mettre en place, en même temps que des contrôles plus fréquents, une signalétique par panneaux lumineux munis d'un capteur de vitesse affichant sa vitesse à chaque automobiliste de telle sorte qu'il soit incité à exercer sa responsabilité et à adapter sa conduite à la vitesse prescrite.

La mise en place que quelques ralentisseurs imposants et efficaces mis en place à des endroits susceptibles de faire baisser la vitesse, en lieu et place des quelques coussins berlinois inefficaces - car top étroits - franchis le plus souvent au dessus de 30km/h et après le franchissement desquels

une accélération intervient aussitôt, pourrait conduire à un abaissement significatif de la vitesse des automobilistes.

Une campagne d'affichage des risques sur la santé humaine liés au trafic routier (bruit et pollution sonore sur l'emprise des voies concernées), pollution organique (émission de particules fines par les moteurs thermiques) et impact sur la sécurité des usagers en raison du non respect des vitesses prescrites (50km/h et 30km/h) pourrait également être mise en place à l'aide de panneaux disposés sur le tracé des rues concernées.

Si le contournement envisagé n'est pas mis en place, il est clair qu'au train où vont les choses, compte tenu de la place prise par les voitures dans l'environnement, la circulation va augmenter de manière exponentielle dans les bourgs de Saint-Martin-Des-Champs et Saint-Quentin-Sur-Le-Homme et que d'ici peu la vie deviendra totalement invivable pour les habitants de ces deux localités.

Puisque l'opportunité de cette nouvelle route est posée à tous, je suis en qu'habitant de Saint-Martin-des-Champs, pleinement favorable à la construction du contournement projeté et j'espère que les Pouvoirs Publics sauront trouver les solutions adéquates, afin de garantir à tous les riverains des voies concernées un retour pérenne au calme, à la tranquillité et la sécurité.

Fait à Saint-Martin-des-Champs
Le 31 mars 2025

ille d'Avranches <communication@avranches.fr>

Envoyé : mardi 25 mars 2025 18:40

À : Service communication, ville d'Avranches <communication@avranches.fr>

Objet : Nouveau message via le formulaire : Contact

Référence N°15400

Nom

claude PIGEON

Courriel

claude.pigeon0235@orange.fr

Adresse

1 impasse la Haslerie

Téléphone

0634955573

Objet du message

CONSULTATION CONTOURNEMENT EST AVRANCHES A 84

Message

Bonjour,

Je souhaite voir ce projet aboutir, afin de permettre aux entreprises de Juvigny les vallées, du Mortainais (Mortain, Sourdeval..) de pouvoir avoir accès rapidement aux grands axes : A 84, pour des transports rapide sans passer dans les bourgs et créer un risque d'accidents. Il est bien entendu que cet axe permettra d'accéder à l'A 84, mais aussi de l'A 84 vers l'intérieur. Ceci permettra aux entreprises de pouvoir se développer et de créer des emplois, dans une région pleine de capacités.

Le projet de contournement routier au Sud-Est d'Avranches

Marcel Jacquot et Alain Cabos se sont rendus à **l'atelier de travail sur le thème de l'environnement** organisé par le Département le jeudi 21 mars 2025 à St Quentin-sur-le-homme. Une quinzaine de participants dont les 2 maires concernés par ce projet M.Stéphane Grall, Maire de St Quentin-sur-le-Homme, Jacques Lucas, Maire de St Martin-des-Champs. Le « garant » M. Bruno Boussion, le Cabinet de Communication sollicité par le Département pour l'assister dans son action auprès des habitants concernés par les projets routiers, le Cabinet-Conseil en charge de mener à bien les études, etc ... Nombreux invités comme l'Afac-Normandie, MSM-Normandie et d'autres maires ne sont venus. Marcel a honoré Manche Nature par ses interventions et son argumentation visant à interpellier le Département sur l'inanité de ce projet. Le Département avait été déjà vivement interpellé le mardi précédent lors de la réunion publique réunissant 200 participants, la plupart opposés à ce projet

En pièces jointes,

- l'article paru le lendemain sur Ouest France,
- la réaction sur ce projet d'Amélie Gaillot (association locale)

Preliminaire

La Manche est le Département le plus dense de France avec 7800km de route dont le plus grand nombre de routes secondaires qui ne sont pas entretenues depuis des années.

En regard du constat que 66 % des véhicules ne transportent qu'1 personne à bord, le département limite son étude à la mobilité par les routes sans se poser la question des autres offres de mobilités, comme par exemple :

- Organiser des zones de Covoiturage,
- Mettre en place le covoitstop en relation avec les municipalités,
- Le covoitentreprise,
- Se poser toutes les bonnes questions en matière des transports en commun,
- Mettre en place un plan cyclistes digne des déplacements doux,
- Le tram-train sur l'axe Saint-Lô---Granville --- Avranches

Par ailleurs, l'entretien des réseaux routiers actuels concerne essentiellement les axes principaux. Les budgets alloués devraient être beaucoup plus importants pour l'entretien de tout ce réseau.

Concernant le projet de contournement routier au Sud-Est d'Avranches

Analysons ce projet sous divers aspects :

Zone nature

Le fuseau se situe en zone dite "naturel et humide".



Il se situe en fond de vallée « ruisseau du bois Bouilli » (zone principalement d’herbage) avec des habitations disparates.

Pour rappel, cette zone est en relation directe avec “Natura 2000 Baie du Mont Saint Michel”.

Ce projet routier se situe aussi à proximité d’une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) .

Zone humide ;

Ce même fuseau représente 60 hectares de zones humides dont 3 hectares directement impactés par la nouvelle route.



Trame bleue et verte

LES IMPACTS SUR LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

Le projet aura potentiellement des impacts très forts sur les continuités écologiques, notamment sur plusieurs corridors fonctionnels, les trames bleues et vertes ainsi que sur plusieurs corridors de la matrice bocagère locale considérée comme « dense »

LES IMPACTS SUR LES MAMMIFÈRES TERRESTRES

En ce qui concerne le reste des mammifères terrestres « dit communs », il existera un risque de collision avec les véhicules. Par ailleurs le projet routier, s'il se concrétise, mettra à mal les corridors écologiques.

LES IMPACTS SUR LES REPTILES une espèce protégée a été observée sur le site d'étude : le Lézard des murailles. Les haies et boisements du site servent d'habitats de reproduction de cette espèce.

L'AVIFAUNE

Sur 10 années d'observation, 112 espèces d'oiseaux ont été recensées sur les 4 communes concernées par le projet

(liste complète disponibles en Annexe 2 -). Parmi ces espèces, 8 sont inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux et 55 possèdent au moins un statut de conservation particulier (NT, VU, EN, CR) sur les listes rouges nationales ou régionales selon les périodes phénologiques (nidification, migration, hivernage)

LES AMPHIBIENS

Deux espèces d'Amphibiens ont été recensées sur le site Faune-Normandie à l'échelle des 4 communes du projet. Il s'agit de la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), espèce protégée et inscrite sur la liste rouge mondiale de l'IUCN, et du Crapaud Epineux (*Bufo spinosus*), espèce considérée comme préoccupation mineure à l'échelle de la Basse-Normandie

LES IMPACTS SUR LA FLORE ET LES HABITATS

En revanche, le projet aura des impacts négatifs sur les habitats Natura 2000 identifiés lors de l'état initial de ce rapport : pelouses maigres de fauche de basse altitude et mégaphorbiaies riveraines représentant respectivement des enjeux.

LES IMPACTS SUR LES INVERTEBRES

En ce qui concerne le reste des invertébrés « dit communs », il existe un risque de destruction d'individus au moment des travaux lors de la suppression des zones enherbées (prairies et bords de routes). Bien que ces espèces ne soient pas patrimoniales ou protégées, il est conseillé dans la mesure du possible d'éviter toute intervention susceptible de détruire leurs habitats.

LES MAMMIFÈRES TERRESTRES

Sur les 4 communes concernées par le projet, 7 espèces de Mammifères terrestres ont été identifiées. Il s'agit pour la plupart d'espèces communes et chassables. Deux d'entre elles sont tout de même protégées à l'échelle nationale :

l'Ecureuil roux (*Sciurus vulgaris*) et le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*).

LES IMPACTS SUR LES AMPHIBIENS

Deux espèces d'Amphibiens ont été recensées sur le site Faune-Normandie à l'échelle des 4 communes du projet. Il s'agit de la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*), espèce protégée et inscrite sur la liste rouge mondiale de l'IUCN, et du Crapaud Epineux (*Bufo spinosus*),

Les mares, fossés et étangs identifiés comme habitats de reproduction pour les amphibiens lors de l'état initial vont être impactés par le projet. Il en est de même pour les habitats terrestres potentiels pour l'hivernage. Cet enjeu de conservation et les impacts sont donc estimés dangereux.



En ce qui concerne la destruction d'individus lors de la phase travaux, les impacts de ce projet sur des surfaces en eau dormante sont estimés "forts" ici

Enfin, il existera des impacts sur les espèces sensibles aux collisions et sur les véhicules lors de la phase d'exploitation du projet (risque de collision et ruptures de corridors)

LES IMPACTS SUR LES CHIROPTERES

Premièrement, plusieurs habitats utilisés par les chiroptères seront impactés dans le cadre de ce projet. C'est le cas des arbres à cavités (alignement d'arbres, arbres isolés et boisement) représentant des gîtes potentiels pour la reproduction et l'hivernage. Un bâtiment qui est un gîte de reproduction ou d'hivernage potentiel pour les chiroptères risque d'être détruit lors des travaux.

Les impacts sur les gîtes de reproduction sont concernés.

Il existe ici un risque de rupture de corridors, la création d'une structure routière étant considérée comme un obstacle par la plupart des espèces de chiroptère

La destruction de ces habitats présente un risque de mortalité lors de la phase travaux, risque estimé comme fort.

Enfin, en ce qui concerne le dérangement et la destruction d'habitats, des impacts directs concernent les perturbations et le risque de mortalité en phase d'exploitation. Il existe un risque de collision routière notamment pour certaines espèces relativement sensibles comme la Barbastelle d'Europe. De plus, le risque de collisions routières augmente avec la densité et la vitesse de circulation. Dans le cadre du projet, des corridors principaux (ruisseaux, haies multi strates, passage à proximité d'un boisement) sont traversés par les aménagements). Dans un deuxième temps, la mise en place d'éclairages nocturnes peut perturber la vie nocturne et entraîner un sur-impact sur la connectivité des milieux et rompre la trame noire.

LES AMENAGEMENTS FONCIERS LIES A CE PROJET ROUTIER

Les aménagements fonciers liés aux effets du projet routier sus visé démultiplieront les impacts négatifs sur la biodiversité que nous venons de décrire pour l'ensemble de communes traversées

ARIFICIALISATION DES SOLS et DEREGLEMENT CLIMATIQUE

Alors que l'urgence climatique impose de réduire de manière drastique nos émissions de CO2 nous nous étonnons de constater que nos élus fassent fi de ces préoccupations essentielles. Rappelons que les transports constituent le premier poste contributeur aux émissions nationales de GES

A l'heure où un département français est artificialisé tous les 7 à 10 ans, à l'heure où la loi ZAN doit s'appliquer, nous nous étonnons que nos élus ignorent ces questions essentielles

EN CONCLUSION

Manche-Nature donne un avis négatif sur ce projet routier.

Il apparaît anachronique au regard des enjeux actuels liés à :

- ↳ l'érosion de la biodiversité et à la protection des espaces naturels
- ↳ la nécessaire réduction des gaz à effet de serre
- ↳ la lutte contre la pollution de l'air
- ↳ l'artificialisation du territoire
- ↳ l'évolution des pratiques de mobilité

Emplacement de cette éventuelle future route dans la vallée

COLLECTIF STOP CONTOURNEMENT.

I. Les enjeux économiques.

Coût du projet.

Le coût annoncé du projet est de 14 millions d'euros, 14 millions 950 000 euros avec le créneau de dépassement. Ce coût est d'emblée minimisé.

Le projet n'a de sens que si le créneau de dépassement est réalisé car la pente de 9% ralentirait considérablement les véhicules lourds ou de faible puissance. Les 2 minutes gagnées, le danger induit par des véhicules très lents sur cette portion contredisent les objectifs affichés du projet en matière de gains de temps, d'attractivité et d'accidentologie pour cette nouvelle voie.

A aucun endroit du dossier n'est précisé ce que comporte le montant annoncé. Or nous savons déjà que des études environnementales seront obligatoires, et que leurs conclusions peuvent nécessiter des aménagements, modifications de tracé non prévues initialement. Il reste des expropriations à réaliser or celles-ci ne peuvent se faire qu'avec l'obtention d'une Déclaration d'Utilité Publique, laquelle suppose une enquête publique. Autant de coûts supplémentaires qui ne semblent pas avoir été pris en considération. S'ajoute à cela les retards de chantiers pour cause diverses dont de probables procédures de contestation.

Le coût du projet doit aussi situer dans un contexte particulier d'objectifs affichés de réduction des déficits publics. Concernant le département, la dotation de fonctionnement baisse, alors que de plus en plus de dépenses sont à assumer (hausse des besoins sociaux et compensation de transfert de compétence insuffisante). Une situation largement évoquée dans la presse et Manche Magazine N°86 (janvier, février, mars 2025) par le président du conseil départemental de la Manche :

« L'État nous demande toujours d'en faire plus, notamment sur le volet social, sans nous en donner les moyens et même, comme c'est le cas cette année, en nous en retirant, s'agace, ce vendredi 7 mars 2025, le président du conseil départemental en préambule à l'examen du rapport d'orientation budgétaire 2025. Après nous avoir demandé d'économiser 15 millions, la loi de finances 2025 nous en demande 8 supplémentaires, soit 23 millions qui sont loin, très loin d'être compensés. »¹

Le budget 2025 du département n'est pas encore voté mais en se référant au budget 2024 :

- 14 950 000 euros de route contre 10 934 688 euros pour la réussite éducative,
- 14 950 000 euros de route contre 10 715 950 euros pour l'eau, les milieux naturels et les espaces naturels sensibles.
- 14 950 000 euros de route contre 23 millions d'économies à compenser.

A noter pourtant que le plan de transition valant rapport de développement durable 2024 et présenté en amont du débat d'orientation budgétaire 2025² énonce page 46 que l'artificialisation des sols est un enjeu majeur de la transition écologique et de préciser que les routes représentent 97% de l'artificialisation des sols du département avec des objectifs de diminution des déplacements de 10% et du nombre de voitures de 27% d'ici à 2030. Dépenser 14 950 000 d'euros pour créer de toute part un nouvel axe est donc totalement contradictoire au regard des objectifs.

Le développement économique.

Le développement économique constitue l'un des objectifs annoncés du projet avec deux aspects :

- Désenclaver l'Ouest du Mortainais (Juvigny les Vallées), p26 du dossier de concertation
- Créer une liaison inter-quartiers entre Saint-Senier-sous-Avranches et la Z.A. de la Baie.

Le désenclavement.

Faciliter l'accès des habitants de l'ouest du Mortainais, étant précisé à plusieurs reprises entre parenthèses, Juvigny-les-Vallées, à l'A84 lors de leurs déplacements vers Rennes ou Caen. Il s'agirait donc de faciliter les déplacements de

¹ Ouest-France, édition en ligne en date du 8 mars 2025 ;

<https://www.ouest-france.fr/economie/budget-collectivites-etat/budget-2025-letat-en-prend-pour-son-grade-avec-le-departement-de-la-manche-11dff6c0-fb2e-11ef-84e6-97a4d0833d6d>

² Site du département de la Manche. <https://www.manche.fr/actions/nature/transition/rapport-developpement-durable/>

1681 habitants pour un modeste coût de 14 950 000 euros en leur permettant de gagner deux minutes de trajet (sur 1h15 actuelle pour Rennes et 1h14 pour Caen). Qu'en est-il par ailleurs des besoins des dits habitants ? S'agit-il de les amener à faire leurs courses hebdomadaires au supermarché dans la zone commerciale de la Baie plutôt que sur celle de Saint-Senier-sous-Avranches afin de « désenclaver » la première ?

Faciliter l'activité des entreprises implantées sur Juvigny-les-Vallées. Peut-on raisonnablement prétendre que la rentabilité d'une entreprise repose sur un gain de 2 minutes de trajet que ce soit pour les salariés, les fournisseurs ou encore les livraisons ? Peut-on raisonnablement prétendre que ce nouveau tronçon inciterait des entreprises à s'implanter à Juvigny-les-Vallées ? Le contournement de Marcey-les-Grèves n'a pas contribué à remplir les coquilles vides de l'Ecoparc de Tirepied, incubateurs d'entreprises, alors que le site est beaucoup plus proche de l'A84.

Les agriculteurs : les grands oubliés du projet.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (P.E.T.R.) organisme public regroupant les trois intercommunalités du Sud Manche affiche comme schéma directeur dans le cadre du Plan Stratégique National (P.S.N.) « (...) *développer l'emploi en ménageant le territoire et non plus à développer le territoire en l'aménageant* ». « (...) *les mobilités douces, durables et solidaires en milieu rural et la reconnaissance via une rétribution des efforts agricoles pour préserver l'environnement* ». ³ En page 36 du projet sont mentionnés une emprise minimale de 20 hectares sans mesure de compensation explicite, au moins une ferme détruite, de potentiels allongements de parcours. A titre d'information, le contournement de Marcey-les-Grèves est achevé depuis 2019 et le remembrement n'a toujours pas eu lieu, certains agriculteurs n'ont toujours pas accès à leurs terres.

Par conséquent, au regard des enjeux économiques, il semble que le coût du projet soit largement approximatif et sous-estimé. Les avantages escomptés au regard du coût sont peu convaincants et viennent s'ajouter à une lignée de projets chers et inefficaces en termes de création et de dynamisation d'activité dans le sud Manche : les serres d'Isigny, les coques de l'ECOPARC, le contournement de Marcey-les-Grèves a coûté 36,5 millions d'euros, 12 000 véhicules étaient attendus à son inauguration⁴ or très peu l'empruntent chaque jour. L'emprise sur les terres agricoles et leurs conséquences sur les conditions de culture sont négligées. Enfin, ce projet est totalement anachronique dans un contexte de réduction des dépenses publiques.

II. L'intérêt du tracé.

Faciliter les trajets entre Saint-Senier-Sous-Avranches et la Z.A. de la Baie. p26

Encore faudrait-il que la nouvelle route soit effectivement empruntée par les habitants de Saint-Senier : le bourg comprend des supermarchés, magasins de bricolage, jardinage, enseignes de sport, restaurant, bar, cycles, enseignes discount dans un faible espace tout comme la Z.A. de la baie. Quel intérêt auraient les habitants de se déplacer d'une zone à l'autre ? Ou, formulé autrement, pourquoi avoir multiplié la création de ces enseignes au risque de menacer les commerces indépendants du centre-ville d'Avranches pour ensuite décréter que le réseau routier est insuffisant ? Ecoles et collèges sont également à proximité. Restent les déplacements liés à une activité professionnelle dont la localisation n'a pas été établie dans le dossier de concertation.

Améliorer le cadre de vie des riverains de la RD247 (traversée de Saint-Quentin-sur-le-Homme et Saint-Martin-des-Champs). p27

Les chiffres estimatifs présentés sont forcément faux puisqu'établis à partir d'un modèle caduc tel qu'indiqué en tout petit page 27 : « *ainsi les données présentées ci-dessous s'appuient sur une hypothèse d'augmentation du trafic plus élevée qu'elle ne devrait l'être à l'horizon 2045* ».

L'explosion des permis de construire sur la partie basse de Saint-Martin-des-Champs et Saint-Senier ces dernières années a entraîné une augmentation de trafic en cœur de bourg, notamment à destination des établissements

³ Site de Ouest-France. <https://www.ouest-france.fr/normandie/avranches-50300/economie-rurale-dans-le-sud-manche-l-europe-a-deja-investi-quatre-millions-d-euros-1af48fb2-4949-11ed-8da3-410856ccb182>

⁴ Site du département de la Manche. <https://www.manche.fr/actions/infrastructures/routes/projets-routiers/marcey-les-greves-une-realisation-effective-du-departement/#la-realisation-du-contournement-de-marcey-les-greves>

scolaires. Il est peu probable que les usagers empruntent la future voie pour conduire leurs enfants à l'école ou faire leurs courses. Ça ne correspond pas à leurs besoins.

La diminution du niveau sonore attendue le long de la RD247 est de 2 à 4 décibels. Ces faibles gains sont limités à une bande le long de la RD247 et la RD103. Ce point qui se veut désormais l'un des principaux objectifs de ce contournement est à mettre en comparaison avec la très grande zone impactée au niveau sonore. De 4 à 18 décibels en plus, dont une large zone à plus de 8 décibels. L'étude ne précise pas si cela comprend les accélérations sur la zone de dépassement prévue. Ces décibels en plus auront un impact sur la santé des riverains et perturberont les cycles de vie de la faune locale (oiseaux, batraciens, mammifères, chauve-souris, abeilles).

Sécurité : diminuer l'accidentologie.

Page 30 du dossier de concertation : *« l'infrastructure routière apparaît ainsi globalement adaptée à son environnement et au trafic, sans zone considérée comme particulièrement accidentogène »*. L'amélioration des deux éléments cités ensuite comme porteurs de risques (intersection entre RD5 et RD247 et entre RD103 et RD110, l'absence de bandes de rives et de marquage axial sur la RD103) ne relève pas de la construction d'une nouvelle route en plein bocage. Pis encore, la recherche d'un gain de temps supérieur à celui annoncé conduira certainement les automobilistes à dépasser les 80 km/h et augmenter ainsi l'accidentologie. La pente à 9% sera un point sensible de sécurité lors des grosses intempéries. Aquaplaning, ravinement et inondations en bas de la zone seront à prévoir. Cette route sera coupée en 3 points par des voies utilisées quotidiennement par les habitants et les agriculteurs, ce qui accentuera incontestablement le risque d'accident.

Désenclaver la caserne des sapeurs-pompiers et la future gendarmerie.

Ces acteurs sont les plus à même de juger de la pertinence de ce projet au regard de leurs usages et besoins. Pour mémoire, la nouvelle caserne de Saint-Martin-des-Champs a été construite en 2004-2005 alors que la déclaration d'utilité publique est devenue caduque en 2004. Le terrain pour la future gendarmerie a été préempté alors que l'Etat avait renoncé au projet. Donc, avant de décider de l'implantation de telles structures, il aurait été opportun de les situer auprès de routes déjà existantes.

Enfin la question de la sécurité des citoyens repose également sur les établissements de santé. L'hôpital est installé près de l'autoroute mais son accès est compliqué du fait de deux blocages : la sortie du rond-point de Montcreton encombrée parce que le contournement de Marcey-les-Grèves n'est pas efficient et la sortie de Ponts avec les complications de circulation que nous connaissons au niveau de l'intersection de la rue de la liberté et de la D104.

L'intérêt du tracé au regard des objectifs recherchés est très limité et ne solutionne en rien des difficultés réelles (accès à l'hôpital notamment) ou plus incertaines telles que la traversée des bourgs de Saint-Martin-des-Champs et Saint-Quentin-sur-le-Homme.

III. Les aspects environnementaux.

Le dossier de concertation en page 33 indique :

« En ce qui concerne le projet de contournement Sud-Est d'Avranches, des études ont d'ores et déjà été réalisées pour identifier les jeux environnementaux potentiels et les impacts que le projet pourrait avoir ».

Or ladite étude date de 2022. Dans une décision rendue le 26 décembre 2023⁵, le préfet de région par délégation donnée au directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement, Monsieur MORZELLE, conclue que le dossier est soumis à évaluation environnementale parce que nettement insuffisant sur les points suivants :

- le dossier de 2022 *« n'indique aucun élément relatif à l'enjeu de la gestion des eaux pluviales et leurs éventuelles pollutions des cours d'eau proches du projet qui, de surcroît, trouvent leurs exutoires dans la baie »*

⁵ Décision relative à la réalisation d'une évaluation environnementale prise en application de l'article R.122-3 du code de l'environnement, après examen au cas par cas du projet de contournement sud-est d'Avranches (50)
<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/contournement-sud-est-sur-la-commune-d-avranches-a5454.html>

du Mont-Saint-Michel classée au titre du code de l'environnement et dans laquelle des activités conchyliques et de loisirs sont susceptibles d'être impactées par le projet »

- *« le dossier ne permet pas de s'assurer de l'absence de nuisances sonores, lumineuses, vibratoires et olfactives tant en phase de travaux que d'exploitation du projet »*
- *« aucune analyse des risques sanitaires générés par le projet »*
- *« le projet traverse une zone à enjeux forts principalement pour l'avifaune (dont plusieurs espèces protégées) ainsi que pour les chiroptères et les amphibiens ; qu'il détruira potentiellement des habitats d'espèces protégées et qu'il aura un impact sur la Trame Verte et Bleue (...) qu'une dérogation espèces protégées sera probablement nécessaire dans le cadre d'une autorisation environnementale unique »*
- *« les impacts, en particulier sur la biodiversité (nuisances sonores, pollutions sonores, poussières, fonctions écologiques altérées...) du devenir des 68 000m³ de terres à évacuer au cours du chantier ne sont pas évaluées dans le dossier »*
- *« pas d'éléments suffisants quant à la gestion des matériaux de chantier, des potentiels risques accidentels, de l'entretien et du ravitaillement des engins de chantier, modalités de gestion et localisation de la vie du chantier »*
- *Insertion paysagère du projet situé en sites remarquables et sensibles (points de vue potentiels sur le Mont Saint-Michel et intersections des vallées humides et des bocages intéressants comme les bocages ouverts du Sud Manche, en voie d'érosion et de fragmentation ...) pas suffisamment analysée (...) et aucune mesure d'Evitement, de Réduction et/ou de Compensation (ERC) ne sont présentées ».*

Ainsi, en page 36 du dossier de concertation, un tableau synthétise les variantes et qualifie les impacts environnementaux de « potentiels ». Il n'est effectivement pas fait état de ces impacts lors des travaux, de mesures concrètes visant à Eviter, Réduire et Compenser hormis éviter les périodes de nidification. La présentation dans son ensemble minimise considérablement les conséquences environnementales. La décision préfectorale ayant été rendue le 26 décembre 2023, les porteurs du projet ne peuvent en ignorer le contenu. Enfin, il est à noter qu'à proximité de cette route se trouve des zones de cultures, des prairies permanentes utilisées en pâturage, un apiculteur et une productrice de tisanes. De plus, il est clairement établi qu'un véhicule roulant à 80 kms/h pollue plus qu'un véhicule à 30 ou 50 kms/h. Et que deviendra le chemin pédestre, unique accès en sécurité entre Saint-Loup et Saint-Martin des champs qui sera coupé par ce trajet ? Le chemin est un lieu encore préservé où l'on entend aucun son de circulation. C'est un des derniers lieux de biodiversité aux abords de la ville. Ce contournement passerait juste au-dessus et dénaturera le bois et l'environnement bocager.

En conclusion, que laisserons-nous à nos enfants et nos petits-enfants ?

Un monde marqué par le dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité, l'artificialisation des sols, la destruction des milieux naturels, l'acidification des océans.

Un monde dans lequel Etat, les collectivités locales doivent faire face à des besoins croissants de la population en termes de santé, santé mentale, aide sociale dans un contexte économique difficile et un endettement public croissant.

COMMUNE DE JUVIGNY-LES-VALLÉES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mars 2025 à 20 H 30

L'an deux mille vingt-cinq le vingt-quatre mars à vingt heures, trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en salle des fêtes de Juvigny le Tertre à Juvigny-les-Vallées, sous la présidence de Xavier TASSEL, Maire en exercice.

Etaient présents :

Xavier TASSEL, Maire en exercice ;
Alain ROUSSEL, Monique SOUL, Jean-Yves HAMEL, Francis VÉRON, Véronique PAIMBLANC et Alain LEVALLOIS, Adjoint ;
Auguste LEFRAS, Jacqueline RICHARD, Rolande PRINGAULT, Jacqueline LAIR, Bernard LE BLANC, Éric LAIR, Jean-Louis GANNÉ, Réjane ALEXANDRE, Sandra FORTIN, André CHAPDELAINE et Edith LE BRUN.
Conseillers Municipaux ; formant la majorité des membres du Conseil Municipal en exercice.

Absents excusés : Nathalie ROCHEFORT, Denis POUPION, Brigitte BEUREL, Olivier COSTARD, Delphine TIRTAINE, Isabelle MARTIN et Christine SANSON.

Absents : Nicolas PERRIER et Bruno DESGUÉ

Procurations : Nathalie ROCHEFORT a donné pouvoir à Xavier TASSEL
Denis POUPION a donné pouvoir à Alain LEVALLOIS
Isabelle MARTIN a donné pouvoir à Edith LE BRUN

Secrétaire de séance : Jacqueline RICHARD

Convocation adressée le 17 mars 2025
et affichée le 17 mars 2025

Nombre de Membres en exercice : 27
Présents : 18 Votants : 21

2025 03 005 CONTOURNEMENT EST D'AVRANCHES

Le projet de contournement Est d'Avranches était à l'origine inscrit comme un tronçon de l'autoroute A84, qui permet de relier Rennes à Caen et plus largement les régions industrielles du Nord et de l'Ouest de la France. Ce projet fait l'objet d'études depuis plus de trente ans, il a ainsi connu plusieurs étapes importantes. Après les premières phases d'études menées dans les années 90 par l'Etat, ce dernier s'est définitivement désengagé en 2015.

Le Conseil départemental a décidé de prendre le relais dans le but d'améliorer le désenclavement du Mortainais. Dans la cadre du projet du contournement Sud Est d'Avranches et en respect de la loi environnement, le département de la Manche a ouvert une phase de concertation du lundi 03 au lundi 31 mars 2025.

Le tracé du contournement Sud-Est d'Avranches traverse les communes de Saint-Senier-sous-Avranches, Saint-Martin-des-Champs (commune déléguée d'Avranches), Saint-Loup et Saint-Quentin-sur-le-Homme, limitrophes d'Avranches.

Le territoire concerné par le projet routier s'étend ainsi à l'Est en direction de Juvigny-les-Vallées, puisqu'il a notamment pour vocation d'améliorer la liaison avec l'A84 depuis la RD5.

Les principales caractéristiques du projet de contournement sont :

- un tracé de 4,2 kilomètres entre la RD103 (Saint- Quentin-sur-le-Homme, au Sud) et la RD5 (Saint- Senier-sous-Avranches, au Nord),
- la création d'une 2 voies avec une chaussée de 6 m de large et des bandes multifonction. La vitesse de circulation prévue est de 80km/h,
- la création de trois carrefours giratoires aux extrémités sud et nord, pour relier ce nouvel axe aux RD5, RD47 et RD103.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable à ce projet considérant que la création de ce contournement Sud Est d'Avranches permettrait de :

- **désenclaver** l'ouest du Mortainais (Juvigny-les-Vallées) en améliorant l'accessibilité du territoire à l'A84,
- **sécuriser** l'accessibilité à l'A84, outil indispensable à la pérennisation et au développement des entreprises de Juvigny-Les-Vallées,

- **renforcer** l'attractivité de Juvigny-Les-Vallées qui dispose d'un tissu économique fleurissant, en offrant aux conjoints un élargissement de la zone de recherche d'emploi (Saint James par exemple),
- **sécuriser** en évitant le trafic de véhicules lourds sur des routes non adaptées,
- **sécuriser** la traversée et délester d'une partie du trafic dans les centres-bourgs des communes de Saint-Martin-des-Champs et Saint-Quentin-sur-le-Homme,
- **sécuriser** en organisant les différentes routes et voies d'accès en les spécialisant (agricultures, circulation de poids lourds, véhicules légers, vélos et piétons.
- **désenclaver et de sécuriser** la caserne des sapeurs-pompiers d'Avranches et la future gendarmerie, compte-tenu de leurs enjeux d'intervention sur l'autoroute A84 et au Mont-Saint-Michel,
- **créer** une liaison inter-quartiers entre Saint-Senier-sous-Avranches et la Zone d'Activité de la Baie,
- **améliorer** le cadre de vie des riverains de la RD247. Les véhicules légers et poids-lourds en transit entre le Mortainais et Avranches empruntent aujourd'hui pour partie des axes traversant les centres-bourgs. Ils utilisent notamment la RD247 traversant Saint-Martin-des-Champs, la RD103 (Saint-Quentin-sur-le-Homme) et la RD110 (Saint-Loup),
- **réduire** les stops & go,
- **accéder** plus aisément aux zones d'activités commerciales situées en bordure de l'A84.

Pour extrait conforme
Fait et délibéré à Juvigny-les-Vallées, le 24 mars 2025.

Le Maire,
Xavier TASSEL.



Le département de la Manche porte le projet de contournement Sud Est d'Avranches. Dans le cadre de la concertation préalable, le conseil municipal de la commune de Saint Quentin sur le Homme souhaite déposer un cahier d'acteurs et formule à l'appui de sa délibération du 19 mars 2025, les avis suivants :

Améliorer le cadre de vie dans le Centre bourg de Saint Quentin sur le Homme en réduisant la circulation des poids lourds,

Les véhicules légers et poids lourds en transit entre le Mortainais et Avranches empruntent aujourd'hui pour partie des axes traversant les centres-bourgs et notamment la RD103 qui traverse Saint Quentin sur le Homme au pied de l'église. Le contournement Sud Est d'Avranches permettrait de délester le centre bourg et les abords du complexe sportif Raymond Beaulieu d'un trafic de véhicules lourds qui génère des risques pour les piétons et les usagers. En outre, ce projet routier permettrait d'atténuer les nuisances sonores qui, selon les projections de trafic à horizon 2045, fournies dans le dossier de concertation du projet, iront en s'amplifiant si le Contournement Sud Est d'Avranches n'avait pas lieu. La sécurité des habitants (enfants et familles) est une priorité : l'accès aux commerces et à l'école doivent être sécurisés.

La commune de Saint Quentin sur le Homme déploie de nombreux projets pour améliorer le cadre et la qualité de vie de ses habitants : équipements sportifs diversifiés pour tous, valorisation de la biodiversité et promotion des mobilités douces, école dynamique, nouveau lotissement... Les règles générales, applicables en France pour aménager les axes routiers départementaux, ne permettent ni à la Commune de Saint Quentin sur le Homme d'aller aussi loin qu'elle le voudrait dans la régulation du trafic de véhicules qui traversent le bourg, ni de répondre aux attentes formulées régulièrement par ses habitants autour de l'apaisement la circulation routière. Dans ce contexte, ce projet de contournement Sud Est d'Avranches serait un atout pour réduire le transit de poids lourds dans le centre bourg, car plus efficace que les dispositifs de ralentissement de trafic que la commune s'est vue contrainte de mettre en œuvre pour répondre aux demandes récurrentes des riverains.

Un centre bourg avec des commerces de proximité attractifs

La commune de Saint Quentin sur le Homme dispose de services et commerces de proximité dans son centre bourg auxquels les habitants sont attachés. Compte tenu des premières estimations d'impacts de réduction du trafic poids lourds et véhicules légers attendus par le projet (de l'ordre d'un tiers), la municipalité attend que le Département (à l'occasion d'études du projet routier), réalise une enquête, en concertation avec les commerçants, pour documenter la commune de résidence des clients et affiner ainsi les impacts potentiels du projet sur les commerces de proximité.

Un projet de pistes cyclables et piétonnes (mobilités douces, trajets domicile – travail depuis Saint Quentin sur le Homme, promenades) à accompagner

Dans le cadre du projet routier anciennement porté par l'Etat, des emprises foncières avaient été réservées pour permettre de relier le bourg de Saint Quentin sur le Homme à la zone d'Activités de Cromel via une piste cyclable, et donc par extension, de rejoindre Avranches.

Aujourd'hui, ces emprises existent toujours sur les documents d'urbanisme. La commune de Saint Quentin sur le Homme souhaite que, dans le cadre de ce projet de contournement, porté par le Département, la création de cette piste cyclable soit reprise et complétée pour permettre des mobilités douces et sécurisées depuis Saint Quentin sur le Homme à Avranches en passant par Saint Martin des Champs.

Désenclaver la caserne des sapeurs-pompiers d'Avranches et la future gendarmerie pour faciliter le secours aux personnes

Historiquement, l'implantation de la caserne des sapeurs-pompiers d'Avranches a été raisonnée en intégrant l'existence d'une voie de contournement d'Avranches. Actuellement, en l'absence de cette voie routière, les sapeurs-pompiers sont contraints de traverser des espaces très urbanisés : allongement de la durée de leurs déplacements et accroissement des risques d'accidents impliquant des véhicules et des piétons présents sur leur parcours. Ces risques sont réels pour les sapeurs-pompiers, pour se rendre à la caserne, partir en intervention... C'est notamment le cas lors de la traversée du centre bourg de Saint Martin, itinéraire emprunté par les sapeurs-pompiers d'Avranches pour porter secours à des habitants de Saint Quentin sur le Homme. En effet, Saint Quentin sur le Homme est située entre les centres de secours d'Avranches et de Ducey. Les habitants sont secourus par les deux centres pour optimiser l'efficacité des interventions.

Cette problématique de secours et de sécurité va s'amplifier suite à l'implantation prévue de la nouvelle gendarmerie d'Avranches en face de la caserne des sapeurs-pompiers.

Un projet à concevoir en limitant les impacts sur le foncier agricole

L'emprise foncière du tracé du projet de contournement Sud Est d'Avranches figure sur les documents d'urbanisme de la Commune de Saint Quentin sur le Homme depuis plus de 20 ans : elle correspondait alors à un projet routier de deux fois deux voies (4 voies) porté par l'Etat qui a été depuis abandonné et est repris aujourd'hui par le Département de la Manche sous la forme d'une route départementale à 2 voies simples. Ce nouveau projet du Département est plus économe en foncier, ce qui va dans le bon sens pour les activités agricoles. La commune de Saint Quentin sur le Homme sera vigilante sur les mesures mises en œuvre pour limiter l'impact du projet sur le foncier agricole.

Être solidaire des communes voisines de Saint Quentin sur le Homme

Le Contournement Sud Est d'Avranches est très attendu par les habitants de la Commune nouvelle d'Avranches car il permettrait notamment d'apaiser la circulation dans le bourg de Saint Martin des Champs et par les communes du mortainais qu'il permettrait de désenclaver. Saint Quentin sur le Homme est solidaire au regard des nombreuses interconnexions existant entre les communes pour offrir à tous un cadre de vie et des services de qualité. De plus, en tant que commune membre de la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel Normandie, Saint Quentin sur le Homme s'associerait aux effets attendus du Contournement Sud Est d'Avranches, produits par les acteurs économiques du territoire du Sud Manche dont les flux de marchandises et les déplacements des personnels seraient facilités.

Des intersections entre le contournement et le réseau de routes communales à bien sécuriser

Le tracé du contournement coupe des routes communales existantes. Le Département indique que la continuité des routes communales et départementales serait assurée par la réalisation d'intersections avec la voie de contournement. La commune de saint Quentin sur le Homme demande qu'une attention particulière soit accordée aux solutions mises en œuvre pour sécuriser ces intersections pour les véhicules légers, pour les engins agricoles mais également pour les cyclistes, les promeneurs...

Des questionnements sur un potentiel engorgement du rond-point de raccordement du contournement, au niveau de Cromel, lié au flux de véhicules

Actuellement, le rond-point de Cromel permet une fluidification du trafic dans ses accès tant à la

zone d'activités de Cromel qu'au bourg de la commune de Saint Quentin sur le Homme. Cette dernière s'interroge sur les risques d'engorgement de ce secteur suite à la mise en œuvre du contournement. Est-ce que l'enchaînement des deux ronds-points successifs qui résulterait du projet (rond-point actuel et rond-point de raccordement du contournement) permettrait de garantir le maintien de cette fluidité de trafic ?

Un projet à bien travailler en matière de maîtrise des nuisances sonores

Compte tenu, parfois, de la proximité de riverains, la commune de Saint Quentin sur le homme demande au Département qu'une attention particulière soit accordée à l'analyse des mesures de réduction d'impacts sonores du projet, même si en l'état, le dossier de concertation projette des niveaux sonores en deçà des limites réglementaires.